Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:48 AM Page 3

Rapport 2008 sur les activités d'information et de sensibilisation

Section de l'information et de la documentation

Unité de la sensibilisation

Table des matières

Introduction 7

Informations propres aux situations 11

Ouganda 13
Résumé 15
Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires 17
Résultats escomptés 17
Activités 18
Résumé des activités 22
Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données 23
Évaluation interne 23
Évaluation des questions posées 25
Résultats des études externes 27
Facteurs externes ayant une incidence sur les activités et les résultats 27
Enseignements de l'année et activités prévues en 2009 27

République démocratique du Congo 31
Résumé 33
Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires 35
Résultats escomptés 35
Activités 36
Résumé des activités 40
Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données 41
Évaluation interne 42
Évaluation des questionsposées 43
Résultats des études externes 44
Facteurs externes ayant une incidence sur les activités et les résultats 45
Enseignements de l'année et activités prévues en 2009 45

Darfour, Soudan 47
Résumé 49
Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires 51
Résultats escomptés 51
Activités 51
Résumé des activités 56
Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données 56
Évaluation interne 56
Résultats des études externes 59
Enseignements de l'année et activités prévues en 2009 59

République centrafricaine 61
Résumé 63
Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires 65
Résultats escomptés 65
Activités 65
Résumé des activités 67
Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données 68
Évaluation des questions posées 68
Facteurs externes ayant une incidence sur les activités et les résultats 69
Enseignements de l'année et activités prévues en 2009 69

Conclusion 71

Annexes 75
Annexe 1 : Organigramme de l'Unité de la sensibilisation 77

Annexe 2 : Évolution des questions fréquemment posées 79
Ouganda 79
République démocratique du Congo 80
Darfour, Soudan 82
République centrafricaine 83

Annexe 3 : Calendrier des activités de sensibilisation menées de janvier à octobre 2008 84
Ouganda 84
République démocratique du Congo 98
République centrafricaine 130
Darfour, Soudan 132

Annexe 4 : Calendrier des activités de sensibilitation prévues pour 2009 136
Ouganda 136
République démocratique du Congo 142
République centrafricaine 146
Darfour, Soudan 150

Introduction

Le présent rapport, qui porte sur la période courant d'octobre 2007 à octobre 2008, présente une évaluation complète des progrès accomplis grâce aux activités de sensibilisation menées dans les quatre pays faisant l'objet d'une situation dont la Cour était saisie au cours de la période considérée : la République démocratique du Congo, l'Ouganda, la région du Darfour au Soudan, et la République centrafricaine. Cette évaluation repose sur un ensemble de données préparées par le personnel de terrain après la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation qui a permis de suivre plus efficacement les activités et de contrôler les réalisations, le rapport coût efficacité et la bonne utilisation des enseignements tirés afin d'améliorer la planification. Par ailleurs, les études élaborées par des tiers indépendants ont constitué une source précieuse pour évaluer les résultats.

Ce rapport annuel est le deuxième rapport rédigé par la Cour pour informer l'Assemblée des États parties de la mise en œuvre de son Plan stratégique d'information et de sensibilisation[1]. Cette année, l'Unité de la sensibilisation de la Cour a accompli des progrès notables et obtenu des résultats concrets que l'on peut regrouper dans les rubriques suivantes :

1. Le nombre d'activités et de personnes touchées a augmenté ;
2. De nouveaux groupes cibles ont été contactés et ont participé aux activités ;
3. De nouveaux instruments de sensibilisation ont été conçus et les instruments existants ont été perfectionnés ;
4. Des événements imprévus ont été rapidement pris en compte et communiqués ;
5. La dotation en personnel des bureaux chargés de la sensibilisation sur le terrain a été complétée ;
6. Le processus de mise en place d'un système d'évaluation officiel et normalisé a été finalisé.

1. Le nombre d'activités et de personnes touchées a augmenté

Cette année, la Cour a réussi à multiplier les activités de sensibilisation et le public touché a considérablement augmenté. Dans la situation en République démocratique du Congo (RDC), les 116 activités de sensibilisation (37 en 2007) ont directement visé 17 736 personnes, contre 3 600 en 2007 et 2 025 en 2006. En Ouganda, 201 activités ont été conduites (28 en 2007), avec 32 312 personnes touchées, contre 8 874 en 2007 et 300 en 2006. Dans la situation au Darfour, pour laquelle l'Unité n'est dotée que de deux fonctionnaires (un à La Haye et l'autre à Abéché, dans l'est du Tchad), 2 148 Soudanais ont été visés, contre 500 participants en 2007, dans le cadre des 16 activités menées (15 en 2007). En République centrafricaine, sachant qu'un fonctionnaire a rejoint la Cour en octobre et que le nouveau coordinateur de la sensibilisation devrait prendre ses fonctions en décembre, six activités ont été entreprises (1 en 2007), visant 93 personnes, contre 30 personnes touchées en 2007.

Les initiatives en matière de sensibilisation visant à toucher davantage de personnes sont complétées par des émissions radiophoniques et télévisées. Dans le district d'Ituri en RDC, on estime à 1,8 million le nombre de personnes qui écoutent les émissions radiophoniques hebdomadaires sur la CPI, en français et dans des langues locales, diffusées par un réseau de sept stations de radio communautaires en Ituri. En Ouganda, des émissions radiophoniques hebdomadaires d'une heure ont été produites et diffusées par les partenaires de l'Unité de la sensibilisation dans les langues locales des sous régions Acholi, Teso, Madi et Lango. On peut estimer à 8 millions le nombre de personnes ainsi informées. Dans l'est du Tchad, en partenariat avec Radio Internews et avec une couverture estimée à 80 pour cent des camps, les réfugiés soudanais reçoivent chaque semaine des informations sur la CPI.

2. De nouveaux groupes cibles ont été contactés et ont participé aux activités

En 2008, les activités de sensibilisation ont visé un public plus diversifié et se sont renforcées. En RDC, le personnel basé à Bunia, en Ituri, a continué son travail au niveau local auprès des communautés touchées, impliquant sans cesse

1. Documents officiels de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, cinquième session, La Haye, 23 novembre - 1er décembre 2006 (publication de la Cour pénale internationale, Plan stratégique d'information et de sensibilisation, ICC-ASP/5/12).

de nouveaux groupes, et en particulier des associations de femmes ou de jeunes, des enseignants et des élèves, des professeurs de droit ainsi que des étudiants, tout en consolidant les relations établies avec les autorités locales, les communautés religieuses, des avocats, des ONG locales de défense des droits de l'Homme et des journalistes. Une attention particulière a également été accordée aux membres des ethnies hema, lendu et ngiti, en gardant à l'esprit l'origine ethnique des suspects relevant de la compétence de la Cour. À Kinshasa, on s'est efforcé de viser principalement des associations de femmes et de jeunes, et en particulier des étudiants, afin de bâtir de nouveaux réseaux tout en consolidant ceux déjà établis. Autre priorité en matière de sensibilisation fixée cette année : étendre les activités dans certaines régions de l'est de la RDC qui n'étaient pas visées ces dernières années. Des activités ont été menées dans des villages où des crimes auraient été commis ou dans lesquels se serait installée la population la plus gravement touchée par ces crimes. Cette année, outre les villes de Bunia et de Kasenyi et les territoires administratifs d'Aru, de Mahagi et de Mambassa, visés en 2007, des activités ont également été menées à Bogoro, Tchomia, Nyakunde, Marabo, Mwenga, Gongo, Inga Barrière et Komanda. Cette expansion géographique comprenait Bukavu (au Sud Kivu) et Goma, Beni et Butembo (au Nord Kivu), des régions où le Bureau du Procureur s'est rendu pour conduire de nouvelles enquêtes.

En Ouganda, par suite de demandes formulées directement par la population ayant participé aux activités en 2007, y compris des interlocuteurs de premier plan et d'autres parties prenantes, des initiatives spéciales ont été mises en place pour impliquer des femmes, des jeunes et de nouveaux groupes de personnes déplacées, qui n'avaient pas été touchés les années précédentes. Au cours des 22 réunions de sensibilisation à l'intention des femmes, 1 450 participants ont été touchés, et 1 330 jeunes ont participé à 20 séances interactives. Des activités de sensibilisation ont été menées à bien dans le nord du pays, dans les sous régions Acholi, Teso, Lango et Madi, où des crimes relevant de la compétence de la Cour auraient été commis.

Dans le cadre de la situation au Darfour, les initiatives de la Cour en matière de sensibilisation ont été conduites depuis La Haye et visaient principalement à impliquer des associations de femmes et à établir un dialogue avec des journalistes et des membres de la diaspora installés en Europe et en Amérique du Nord. Les activités conduites depuis Abéché ciblaient principalement les réfugiés soudanais, et en particulier les chefs de camps, les enseignants et les associations de jeunes.

3. De nouveaux instruments de sensibilisation ont été conçus et les instruments existants ont été perfectionnés

De nouvelles techniques d'interaction ont été conçues et mises en œuvre après qu'on s'est rendu compte qu'il fallait faire participer davantage les collectivités lors des réunions de sensibilisation. Sur la base des données recueillies l'an passé, les participants ont affirmé qu'il fallait allouer davantage de temps aux débats se tenant dans le cadre des activités de sensibilisation. En conséquence, l'Unité de la sensibilisation est passée d'une méthode de communication reposant sur des réunions et ateliers d'information passifs, avec des présentations sur la Cour données par des fonctionnaires suivies d'une séance de questions réponses, à des débats plus diversifiés, dynamiques et passionnants auxquels le public est invité à participer. On cherche également à établir une interaction par le biais de pièces de théâtre, de la diffusion de présentations sur les audiences à la Cour, et de vidéos de questions posées par des participants sur le terrain auxquelles répondent des dirigeants de la CPI à La Haye. Par exemple, les pièces de théâtre sont souvent utilisées pour atteindre les personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda et les réfugiés soudanais dans les camps situés dans l'est du Tchad. En Ituri et à Kinshasa, en RDC, l'utilisation de vidéos, de plus en plus appréciée, a été bien accueillie. Des résumés vidéo des audiences de confirmation des charges dans l'affaire Katanga et Ngudjolo Chui ont été préparés et utilisés dans le cadre des activités de sensibilisation, y compris lors de réunions débats, afin de provoquer la discussion. La comparaison et l'analyse des données montrent que les gens préfèrent les résumés à la diffusion des procédures dans leur intégralité. Autre technique nouvellement adoptée cette année et qui a été très bien accueillie en Ouganda : la séance de jeux de

rôles, ou « Cour fictive », où les participants peuvent jouer le rôle de juges, de conseils de la défense, de représentants des victimes ou de procureurs, etc.

En outre, afin de répondre aux besoins des personnes analphabètes et moins éduquées, l'Unité de la sensibilisation a cette année créé et utilisé à titre expérimental une série d'affiches et de brochures expliquant le processus judiciaire à l'aide d'esquisses dessinées par des artistes issus des quatre pays en question. Les versions de ces publications propres à chaque situation, « Comprendre la CPI », ont également été mises à jour et retouchées. Cette brochure, qui explique le mandat, le fonctionnement et la structure de la Cour, répond aux questions fréquemment posées, rectifie les fausses impressions et prend en compte les préoccupations propres à chacune des situations. Elle est bien conçue et présente des dessins en couleurs.

4. Les événements imprévus ont été rapidement pris en compte et communiqués

Cette année a également été couronnée par la conception du système de réponse rapide, un mécanisme qui permet au personnel chargé de la sensibilisation de répondre rapidement aux événements judiciaires imprévus. Ce système a été mis en place en RDC juste après que la Chambre de première instance I a ordonné la suspension de la procédure dans l'affaire concernant Thomas Lubanga et la mise en liberté de l'accusé. Le personnel basé à La Haye et le personnel sur le terrain ont réussi à communiquer efficacement, ce qui a permis de diffuser rapidement des informations neutres et factuelles : 50 entretiens ont été accordés à la presse, suivis de communications téléphoniques et de messages textes destinés aux principaux interlocuteurs qui répercutaient l'information. Grâce à ce système de réponse rapide, l'Unité de la sensibilisation a évité que le public ait de fausses impressions et rectifié des informations partiales.

5. La dotation en personnel des bureaux chargés de la sensibilisation sur le terrain a été complétée

Parmi les grandes réussites de cette année, il convient de signaler le recrutement de nouveaux employés chargés de mener des activités de sensibilisation dans le cadre de la situation en République centrafricaine et d'aider à la mise en œuvre du plan d'action à Bunia, en RDC. L'unité a rencontré des problèmes de recrutement dans les deux situations car les candidats à ces postes n'étaient pas qualifiés. Les avis de vacance de poste ont été rediffusés trois fois avant de trouver des candidats répondant aux critères. À Bangui, en République centrafricaine, un assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain a rejoint l'Unité en octobre et on espère que la coordonnatrice chargée de la sensibilisation sur le terrain entrera en fonction en janvier. Il est également prévu que les deux nouveaux assistants chargés de la sensibilisation sur le terrain recrutés pour renforcer l'équipe à Bunia prendront leurs fonctions en décembre.

6. Le processus de mise en place d'un système d'évaluation officiel et normalisé a été finalisé[2]

En 2008, l'Unité de la sensibilisation a finalisé le processus de création d'un système d'évaluation officiel et normalisé, qui comprend 18 étapes.

L'Unité de la sensibilisation conduit des évaluations régulières en appliquant différentes méthodes, dont les suivantes :

1. Sondages à l'aide des formulaires d'enregistrement des questions. Ces sondages sont conduits à la fin de chaque réunion avec des groupes spécifiques initialement visés.

2. Recueil et analyse de données qualitatives à l'aide du formulaire de consignation d'une question portant sur les activités de sensibilisation menées par la CPI. L'analyse de « questions ouvertes » permet à l'unité de contrôler les connaissances, les attitudes, les convictions, les attentes et les comportements face aux évolutions judiciaires et à la CPI en général.

3. Les données quantitatives ont été consignées à l'aide du formulaire d'informations générales concernant les réunions publiques de sensibilisation organisées par la CPI. Les données recueillies comprenaient le nombre de

2. Le système d'évaluation a été conçu avec l'aide du cabinet de conseil ***Geo Education & Research.***

participants, le nombre de femmes et d'hommes, le nombre de personnes ayant sollicité l'animateur et offert leur collaboration sous quelque forme que ce soit, etc.

4. Le formulaire d'évaluation des activités de sensibilisation de la CPI pour les groupes de moyenne ou grande taille a été distribué à de petits groupes témoins afin d'obtenir des informations liées au niveau de connaissance des groupes ciblés. Nous avons pris note des connaissances initiales du groupe concerné : si ses membres avaient déjà quelques connaissances, d'où les tiraient ils ? quel était leur niveau de connaissances après la réunion ? et ainsi de suite.

Toutes les informations recueillies ont été consignées dans une base de données spéciale conçue par l'Unité de la sensibilisation. Cette base de données nous permet de gérer les données et d'analyser les données existantes et nouvelles, d'en rendre compte et de les utiliser aisément au jour le jour pour améliorer le programme et faire rapport à l'ensemble des parties prenantes.

Les données quantitatives et qualitatives recueillies et traitées selon cette méthodologie ont constitué une référence sur le terrain à partir de laquelle les équipes de sensibilisation ont pu modifier les plans d'action, les messages et même la documentation au besoin.

Les résultats exposés dans le présent rapport donnent à penser qu'il y a eu des améliorations concrètes. L'Unité de la sensibilisation reconnaît toutefois que beaucoup reste encore à faire. Les répercussions de ces activités de sensibilisation demeurent relativement faibles et le nombre de personnes qui y sont exposées est limité. Pour que l'Unité de la sensibilisation puisse atteindre ses objectifs et vu les défis qui se présenteront - y compris un accroissement important des activités judiciaires à mesure que le travail de la Cour progresse, il convient de continuer à aider le Greffe à remplir son mandat afin qu'il puisse accomplir cette importante fonction non judiciaire.

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:48 AM Page 11

Informations propres aux situations

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:49 AM Page 12

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:49 AM Page 13

OUGANDA

Résumé

En décembre 2003, le Gouvernement ougandais a déféré au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) la situation concernant le nord de l'Ouganda. En 2005, la Cour a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de cinq hauts commandants de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) - Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Dominic Ongwen et Raska Lukwiya - à qui sont reprochés des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui auraient été commis dans le nord de l'Ouganda. À ce jour, aucun d'entre eux n'a été arrêté. En 2007, la Chambre préliminaire II a clos la procédure engagée contre Raska Lukwiya après confirmation de son décès.

Dans cette situation, les procédures sont limitées faute d'arrestation. Aussi les activités menées par la Cour en matière de sensibilisation sont elles principalement axées sur la diffusion de données factuelles afin de répondre aux attentes, de rectifier les fausses impressions et de prendre en compte les préoccupations des populations touchées. Le principal sujet de discussion cette année portait sur les pourparlers de paix engagés entre le Gouvernement ougandais et les commandants de l'ARS. Des campagnes radiophoniques d'information thématique de l'opinion publique, des émissions radiophoniques interactives et des contacts directs avec les communautés ciblées ont servi à instaurer un dialogue honnête à propos de la Cour et de son indépendance, de la complémentarité de la paix et de la justice, et du mandat purement judiciaire qui lui a été conféré lorsqu'elle a été créée par les États parties. Un suivi attentif des indicateurs d'évaluation a montré qu'après avoir été exposée pendant plusieurs mois à des informations factuelles, la majorité de la population ciblée avait compris que les mandats d'arrêt délivrés dans l'affaire *Kony et autres* resteraient en vigueur et qu'il fallait que les États exécutent ces mandats ou apportent leur coopération dans ce sens, conformément au Statut de Rome et à leurs obligations internationales. Cette évaluation a montré que les messages envoyés avaient atteint le public ciblé : 81 pour cent des personnes participant à des activités de sensibilisation se considéraient comme des victimes et ces groupes continuaient de nourrir l'espoir de voir la justice rendue.

Les initiatives de sensibilisation menées par la Cour visent principalement les régions les plus touchées par la guerre, à savoir les sous régions Acholi, Madi, Teso et Lango. Situées dans le nord et l'est du pays, ces régions comptent 11,6 millions d'habitants. Par le biais d'émissions de radio interactives portant sur la justice et la primauté du droit, et en partenariat avec quatre stations de radio locales, la Cour aurait réussi à toucher environ huit millions de personnes. Au total, 96 émissions radiophoniques hebdomadaires d'une heure ont été diffusées dans des langues locales. Si l'on en croit les résultats obtenus, la radio est le mode de communication le plus efficace, pour un coût raisonnable. En effet, 54 pour cent des personnes interrogées ont indiqué qu'ils avaient entendu parler de la CPI par la radio.

En tout, 201 activités ont été menées à bien cette année en Ouganda, touchant directement 32 312 personnes. Des activités de sensibilisation du grand public, sous la forme de réunions débats animées par des comédiens, ont été entreprises pour établir un dialogue avec des personnes déplacées. On s'est aussi particulièrement efforcé d'atteindre des groupes qui n'avaient pas encore été visés par les activités, et ce, par le biais du tout nouveau programme en faveur de la sensibilisation des jeunes, des enseignants et des femmes. Ainsi, 21 000 étudiants et 1 450 femmes ont participé à 22 séances interactives. Les personnes ayant participé à ces réunions ont eu l'impression qu'elles avaient appris quelque chose d'important à cette occasion (97 pour cent) et qu'elles étaient désormais capables de comprendre le fonctionnement de la Cour (94 pour cent), tandis que 40 pour cent d'entre elles estimaient que certaines questions devaient encore être éclaircies.

L'analyse des principaux programmes mis en œuvre cette année a permis de constater des progrès. Si ces initiatives se poursuivront en 2009, certaines améliorations peuvent être apportées. Le personnel chargé de la sensibilisation sur le terrain participera à davantage d'émissions radiophoniques car cet instrument s'est révélé utile pour améliorer la compréhension des auditeurs et répondre rapidement aux questions posées par les intéressés. Les activités de sensibilisation resteront concentrées sur certaines catégories de personnes qui requièrent des efforts supplémentaires adaptés à leurs besoins et se diversifieront afin de communiquer davantage avec les personnes handicapées, les enfants et les réseaux locaux. Les projets d'émissions de radio qui se trouvent en phase de mise en œuvre seront progressivement renforcés. Enfin, en réponse aux demandes exprimées par 10 pour cent des personnes interrogées lors de sondages, on ajoutera une activité de formation des membres de la profession juridique du pays et d'échange d'idées avec eux.

Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires[3]

En décembre 2003, le Gouvernement ougandais a déféré au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) la situation concernant le nord de l'Ouganda. En octobre 2005, la Cour a levé les scellés sur les mandats d'arrêt délivrés à l'encontre de cinq hauts commandants de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) - Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Dominic Ongwen et Raska Lukwiya - pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui auraient été commis dans le nord du pays. Aucun d'entre eux n'a pour l'instant été arrêté. En 2007, la Chambre préliminaire II a clos la procédure engagée contre Raska Lukwiya après confirmation de son décès.

Depuis lors, la Cour a adressé des demandes d'arrestation et de remise à l'Ouganda, à la République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan. Récemment, la Chambre préliminaire II a demandé à la RDC de communiquer à la Cour des informations circonstanciées sur les mesures prises en vue de l'exécution des mandats d'arrêt. Cette demande faisait suite à des informations que la Chambre avait obtenues de la République de l'Ouganda, indiquant que l'ARS était basée dans le parc national de la Garamba en RDC depuis plus de trois ans.

Le Bureau du Procureur a continué d'enquêter sur de nouveaux crimes qu'aurait commis l'ARS en RDC et au Soudan. Il recueille également des éléments de preuve supplémentaires visant à identifier les meneurs qui soutiennent et approvisionnent ce groupe.

Les initiatives nationales et internationales en faveur du processus de paix engagé entre le Gouvernement ougandais et les dirigeants de l'ARS se sont poursuivies en 2008. Le mouvement rebelle a toutefois subordonné la signature d'un accord définitif à la garantie que ses dirigeants ne seraient pas poursuivis par la CPI. La déclaration de l'ARS, qui a été relayée par le biais de différents canaux, a créé des fausses impressions sur la nature de la Cour ainsi que sur son mandat et ses travaux. L'Unité de la sensibilisation a suivi avec attention ces événements et a pris des mesures afin de régler les problèmes qui en découlent.

L'Unité a pris l'initiative de s'adresser aux groupes cibles pour leur expliquer que la Cour était indépendante et que son mandat était purement judiciaire. De plus, l'équipe chargée des activités en Ouganda a souligné l'importance d'éviter que les gens aient des idées erronées concernant la relation entre justice et paix, rappelant que la création de la CPI reposait sur la conviction des États que justice et paix étaient complémentaires. On leur a également expliqué que les procédures judiciaires étaient conduites dans le plein respect du Statut de Rome et du principe de complémentarité, garantissant ainsi les droits des accusés et des suspects et donnant effet aux droits des victimes. Enfin, des précisions ont été données sur les obligations légales des États concernant l'exécution des mandats d'arrêt ou l'appui qu'ils doivent apporter dans ce sens, conformément au Statut de Rome et à leurs obligations internationales.

Résultats escomptés

- Grâce à une méthode à la fois efficace et économique, davantage de personnes résidant dans le nord et l'est de l'Ouganda sont exposées à des informations exactes concernant les activités de la Cour, leur permettant ainsi de comprendre sa nature, son mandat, ses capacités et ses limites.
- Davantage de jeunes, d'enseignants et de femmes appartenant aux communautés touchées sont effectivement ciblés et participent aux activités grâce à des programmes et partenariats nouveaux ou déjà en place.
- Des campagnes thématiques permettent de répondre efficacement et en temps voulu aux préoccupations du peuple ougandais, notamment des communautés les plus touchées.
- Les informations communiquées par les médias externes sur les travaux de la CPI gagnent en exactitude.

3. Pour en savoir plus sur l'état d'avancement des procédures dans la situation en Ouganda et dans d'autres situations, veuillez consulter le dernier Rapport de la Cour pénale internationale, remis à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, Document A/63/323, 22 août 2008.

Activités

1. Grâce à une méthode à la fois efficace et économique, davantage de personnes résidant dans le nord et l'est de l'Ouganda sont exposées à des informations exactes concernant les activités de la Cour, leur permettant ainsi de comprendre sa nature, son mandat, ses capacités et ses limites

Les activités menées en Ouganda se concentrent dans les sous régions Acholi, Madi, Teso et Lango, qui se répartissent sur les 21 districts de la région septentrionale et sur 24 districts de la région orientale du pays, où les crimes auraient été commis et où résident les communautés les plus touchées par ces crimes. On estime à 11,6 millions d'habitants la population des deux régions réunies. Pour atteindre le plus de personnes possible dans de bonnes conditions d'économie et d'efficacité, l'Unité de la sensibilisation utilise activement la radio et tient des réunions de sensibilisation à grande échelle afin de faire participer directement la population.

L'Unité a utilement recours aux stations de radio communautaires pour atteindre un public plus large et renforcer les initiatives directes visant à faire participer la population. Un projet radio, lancé en 2006 en partenariat avec *Mega FM* pour couvrir la sous région Acholi, a été progressivement étendu en 2007 et 2008 pour couvrir d'autres sous régions. Désormais, l'Unité de la sensibilisation s'est associée à la station *Mega FM*, et on peut estimer que le public représente 3,5 millions de personnes ; *Unity FM*, diffusée dans la sous région Lango, touche plus de 2 millions d'auditeurs ; *Voice of Teso*, diffusée dans la sous région Teso, a une audience de 2,5 millions de personnes ; et *Trans Nile Broadcasting FM*, diffusée dans la sous région Madi, compte plus de 1,5 million d'auditeurs. Ainsi, l'Unité a pu diffuser des informations à huit millions de personnes sur les 11,6 millions de personnes vivant dans ces régions.

Ces émissions radio prennent la forme de débats portant sur des questions liées à la justice et à la primauté du droit et sont diffusées dans des langues locales. En appelant par téléphone ou en envoyant des messages textes, les auditeurs posent des questions et participent à des débats animés. Avant la diffusion, le personnel chargé de la sensibilisation passe en revue et approuve le contenu en s'assurant de la qualité et de l'exactitude des informations. Dans toute la mesure possible, ils participent également à ces débats radiodiffusés. Des évaluations[4] extraites des rapports mensuels soumis par les partenaires d'exécution montrent que les émissions sont très appréciées, interactives, dynamiques et agréables à suivre. Un débat d'une heure reçoit environ 20 appels téléphoniques et 30 messages textes émanant de plusieurs personnes. Au total, 96 émissions radio hebdomadaires d'une heure ont été diffusées par les partenaires de l'équipe chargée de la sensibilisation dans les sous régions Acholi, Lango, Teso et Madi.

Les personnes déplacées du camp Obuku assistent en masse à une séance de sensibilisation, district de Soroti, nord-est de l'Ouganda ©ICC-CPI

Des activités de sensibilisation à grande échelle ont été menées afin d'entretenir le dialogue et d'interagir directement avec les communautés les plus touchées par le conflit. L'équipe chargée de la sensibilisation a organisé plusieurs débats publics en des endroits auxquels elle s'était déjà rendue en

4. Voir page 23 pour connaître les détails de l'évaluation.

2007, dans l'objectif de renforcer les messages de la Cour, de mesurer l'évolution des connaissances, de rectifier toutes fausses impressions et répondre aux attentes des communautés. Certaines de ces réunions se sont déroulées dans les districts de Gulu, Pader, Kitgum et Amuru. L'Unité s'est particulièrement efforcée d'établir des contacts avec les femmes, les jeunes et les enfants, et des activités ont été spécialement conçues pour répondre à leurs besoins et préoccupations.

En 2008 également, de nouveaux groupes de personnes déplacées installées dans des villages et de petites villes situés dans des régions dans lesquelles l'Unité ne s'était pas rendue ont participé directement aux activités. Dans la sous région acholi, des activités de sensibilisation ont été conduites dans les sous comtés de Paicho, Awach, Bungatira, Patiko, Palaro, Muchini et Kwon-Kic. Dans la sous région Lango, l'Unité a cette année rendu visite aux personnes déplacées installées dans les districts de Dokolo, Apac et Oyam. Les villages situés dans les districts de Kaberamaido, Obalanga, Obuku, Orungo, Amuria et Kumi, dans la sous région Teso, ont également été contactés. De plus, les activités de sensibilisation se sont cette année étendues à la région du Nil occidental et de nouvelles communautés ont été visées, notamment celles de Moyo, Adjumani, Itikiriwa et Zoko.

Vu le faible taux d'alphabétisation des groupes visés, l'Unité de la sensibilisation a maintenu les représentations théâtrales. Ces représentations se sont révélées être l'un des moyens de communication les plus efficaces pour livrer et renforcer les messages de la Cour. Des messages ont été mis en contexte, représentant des scènes de violence dirigée contre la population civile et le renvoi de la situation à la CPI, permettant ainsi aux spectateurs d'appréhender des questions juridiques complexes de façon simple et compréhensible.

Un personnel de sensibilisation sur le terrain parle aux étudiants, district de Gulu, au nord de l'Ouganda ©ICC-CPI

En outre, le fait que des chefs de camps et des groupes de théâtre locaux, formés au préalable, jouaient la pièce en question a ajouté à la valeur de l'activité dans son ensemble. En effet, ils ont ainsi pu établir des liens importants entre la violence, leur sort et celui de leur communauté. Le personnel chargé de la sensibilisation a repris certaines scènes tirées des représentations pour préciser et clarifier le rôle et les activités de la Cour et pour répondre aux préoccupations liées aux enquêtes en cours dans la situation concernant le nord de l'Ouganda.

2. Davantage de jeunes, d'enseignants et de femmes appartenant aux communautés touchées sont ciblés et participent aux activités par le biais de programmes et partenariats nouveaux ou déjà en place

L'Unité de la sensibilisation s'est particulièrement efforcée cette année d'établir des contacts avec certains groupes appartenant aux communautés les plus touchées, qu'elle n'avait pas fait participer les années précédentes aux activités, et a élaboré des programmes de sensibilisation des jeunes, des enseignants et des femmes.

Le Programme de sensibilisation des jeunes a été mis en place pour faire participer l'un des groupes les plus vulnérables, groupe qui est considérablement touché par le conflit et les crimes qui auraient été commis dans le nord et l'est de l'Ouganda. On estime qu'un très grand nombre d'enfants et de jeunes ont été enlevés, qu'on les a forcés à participer aux hostilités, et que bien d'autres ont été réduits en esclavage sexuel. Ce programme comprend des activités visant les étudiants et les élèves du secondaire, qui ont respectivement entre 20 et 28 ans et entre 13 et 19 ans. Organisées en

coopération avec les services administratifs des écoles et des dirigeants d'associations d'étudiants, ces séances interactives ont servi à expliquer le mandat de la Cour et ses activités en Ouganda, leur permettant de comprendre l'importance de la justice et de la primauté du droit pour une société en mutation. Les étudiants sont désireux de connaître le rôle que les enfants peuvent jouer devant la Cour et le traitement que celle ci prévoit pour les enfants victimes et témoins. Sur la base des connaissances acquises et des documents de sensibilisation fournis par l'Unité, les étudiants peuvent élargir la participation à d'autres membres de leurs communautés, à leur entourage et à d'autres adultes, en particulier leurs parents.

Les instruments de communication utilisés lors des activités liées au Programme de sensibilisation des jeunes répondent à leur niveau de connaissances et à leur âge. L'un des instruments utilisés les plus appréciés est le jeu de rôle, ou « Cour fictive ». Les étudiants peuvent ainsi participer à une simulation d'audience portant exclusivement sur l'application du droit international à une série de preuves hypothétiques qui ont été préalablement présentées à tous les participants. L'Unité s'est également efforcée d'établir un contact avec les enfants par l'intermédiaire d'un réseau existant de clubs de défense des droits de l'homme et de troupes de théâtre qui œuvrent à la diffusion d'informations par les médias et d'autres supports éducatifs.

Discussion sur la question du genre avec les représentantes des femmes du territoire d'Arapai, nord-est de l'Ouganda ©ICC-CPI

En 2008, l'équipe chargée de la sensibilisation s'est rendue dans les universités de Gulu, Makerere et Kumi ainsi que dans des écoles secondaires dans les sous régions Acholi, Lango, Madi et Teso, touchant ainsi quelque 21 000 étudiants.

Le Programme à l'intention des enseignants a été créé afin de compléter et de soutenir les initiatives du Programme de sensibilisation des jeunes actuellement mis en œuvre. L'Unité de la sensibilisation s'est rendu compte qu'il fallait former les enseignants car ils jouent un grand rôle dans la diffusion de l'information, à l'école et dans les communautés. Plusieurs séances de formation des enseignants ont été organisées pour leur donner des informations précises et de première main sur la Cour et sur ce que la Cour peut et ne peut pas faire. Les enseignants peuvent ainsi diffuser l'information auprès de leurs élèves, d'autres enseignants et des parents à l'occasion de réunions d'école, mais aussi auprès de leurs communautés. Cette initiative vise à développer la place accordée au droit pénal international et au droit national dans les programmes de formation des universités et des étudiants.

Enfin, la création du Programme de sensibilisation des femmes tient au fait que lors du conflit survenu dans le nord de l'Ouganda, des viols et autres formes de violences sexuelles et sexistes auraient été commis en masse à l'encontre des femmes, d'où, pour elles, la pertinence du travail de la Cour. De plus, le faible niveau d'alphabétisation des femmes vivant dans les communautés touchées par la guerre leur rend plus difficile l'accès aux informations concernant la CPI. S'ajoutent à cela des facteurs socioculturels qui, en les empêchant de prendre une part active aux réunions publiques, font que les préoccupations qui leur sont propres sont bien souvent ignorées. Les séances interactives conduites cette année comprenaient une présentation du travail et du mandat de la Cour et des débats portant principalement sur les crimes sexuels, tels que le viol et l'esclavage sexuel, sur lesquels le Bureau du Procureur enquête en Ouganda. Des femmes ont également été informées de la manière dont les victimes peuvent participer aux procédures judiciaires tenues devant la Cour. Lors de ces

réunions, les participants ont posé des questions et fait part de préoccupations qui ont été relayées au siège de la CPI à La Haye pour que des représentants de la Cour puissent y répondre lors de futures séances.

Sur l'année, 22 réunions de sensibilisation ont été menées à l'intention des femmes, touchant environ 1 450 participants. L'équipe chargée de la sensibilisation, en coopération avec la *Coalition of Women's Organisations*, a également organisé quatre autres séances interactives à l'intention de 160 représentantes d'associations de femmes issues de 30 sous comtés et paroisses des districts de Gulu, Amuru et Soroti dans les sous régions Acholi et Teso, dans le nord et le nord est de l'Ouganda.

Séance de questions - réponses interactives par les personnes déplacées du camp d'Obuku, participantes à la session de sensibilisation, district de Soroti, nord-est de l'Ouganda ©ICC-CPI

3. Des campagnes thématiques permettent de répondre efficacement et en temps voulu aux préoccupations du peuple ougandais, notamment des communautés les plus touchées

S'appuyant sur différentes sources[5], l'Unité a réussi à dresser la liste des préoccupations récurrentes, qui découlent parfois de fausses impressions ou d'attentes irréalistes nourries quant au mandat de la Cour et aux activités qu'elle mène en Ouganda. Ces besoins en termes d'information ont été regroupés sous différents thèmes et des réponses ont été préparées afin de combler ces besoins. Des canaux stratégiques de communication et de diffusion efficaces de l'information ont également été établis. En voici quelques exemples.

Tout d'abord, les communautés touchées que l'Unité de la sensibilisation a ciblées s'interrogeaient sur le rôle de la CPI dans les pourparlers de paix engagés entre le Gouvernement ougandais et les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur, s'agissant en particulier de savoir si la Cour pouvait retirer les mandats délivrés dans cette situation. Ensuite, une forte proportion de la population s'inquiétait de ce que la Cour n'avait pas arrêté les commandants de l'ARS visés dans les mandats.

Par conséquent, dans le souci de mettre en évidence la position défendue par la CPI au cours des négociations de paix et de bien préciser qu'il incombe aux États, et non à la Cour, d'exécuter les mandats d'arrêt, une campagne radiophonique énergique a été lancée. Des spots thématiques préenregistrés ont été diffusés pendant six mois, toutes les semaines, sur quatre stations de radio communautaires. Cette campagne avait un objectif principalement d'information et de vulgarisation et s'attachait à souligner le fait que les mandats d'arrêt ne seraient pas retirés. Le message de la Cour était que les travaux de la CPI allant de pair avec la paix, et que les auteurs des crimes commis devaient être punis en conséquence. La CPI est une institution judiciaire indépendante et non un organe politique.

4. Les informations communiquées par les médias externes sur les travaux de la CPI gagnent en exactitude

Depuis le début de la mise en œuvre du plan d'action stratégique en matière de sensibilisation en

5. Les enregistrements des séances interactives compilés par l'Unité, les commentaires formulés directement par les partenaires et les réactions des médias font partie des sources précieuses permettant de cerner les préoccupations et les fausses impressions les plus répandues.

Ouganda, l'Unité de la sensibilisation a porté une attention particulière à l'établissement d'un réseau de journalistes formés afin de garantir que le public ougandais reçoit des informations exactes. Cette méthode a continué d'être appliquée tout au long de l'année. Les relations avec les médias ont été renforcées et les journalistes ont été invités à rendre compte des questions liées à la Cour.

L'équipe chargée de la sensibilisation a régulièrement communiqué avec des journalistes afin de faire le point avec eux sur les initiatives prises par la Cour et de bien expliquer les dispositions du Statut ou des aspects procéduraux du travail de la CPI. Des messages visant à dissiper d'éventuelles idées fausses ont été transmis et le système de suivi des médias, de la radio et de la presse écrite s'est poursuivi. En outre, s'agissant d'événements particuliers, mentionnés plus haut, l'Unité de la sensibilisation a réagi immédiatement en mettant au point de nouveaux messages et en démêlant des problématiques à mesure qu'elles se faisaient jour.

Pour éviter que les articles de presse ne présentent des erreurs et pour préciser la position de la Cour dans le processus de paix de Juba, on a conduit 25 réunions interactives rassemblant 450 représentants des médias de Kampala et des régions septentrionales et orientales du pays. Le coordonnateur chargé de la sensibilisation sur le terrain est également intervenu à l'occasion de 18 débats radiodiffusés et de trois émissions débats télévisées, et a accordé 45 entretiens aux médias locaux et internationaux.

Le fait d'avoir diffusé en temps utile des outils pour aider les journalistes et leur permettre d'améliorer la façon dont ils communiquent les informations a permis de limiter le nombre d'articles contenant des informations erronées publiés par la presse cette année. Faciliter ainsi l'accès aux informations sur le travail de la Cour s'est révélé extrêmement utile car les journalistes ont pu éclaircir plus facilement des points en amont et, au besoin, poser des questions spécifiques au personnel de l'Unité de la sensibilisation pour veiller à ce que les informations relayées soient exactes.

En 2008, l'Unité de la sensibilisation a distribué des textes juridiques, des brochures, des dossiers d'information et les livrets « Comprendre la CPI » adaptés à la situation en Ouganda. La Lettre de la CPI a également été diffusée aux médias, ce qui a permis de les tenir régulièrement informés de l'actualité de la Cour.

Résumé des activités

Rencontres en face à face :

- Sept réunions de sensibilisation à grande échelle et représentations théâtrales dans des camps de personnes déplacées : les représentants de la CPI ont rencontré plus de 3 500 personnes déplacées dans des camps situés dans le nord et le nord est de l'Ouganda afin de discuter du mandat de la Cour et de rectifier les idées fausses.
- Vingt deux réunions de sensibilisation ciblant les femmes, atteignant 1 450 participants des sous régions Acholi, Teso, Lango et Madi.
- Vingt réunions de sensibilisation ciblant les jeunes, atteignant 1 338 jeunes originaires de divers district des sous régions Acholi, Teso, Lango et Madi.
- Quatre débats publics à l'intention des notables locaux et du grand public ont été organisés, à l'occasion desquels 972 participants se sont réunis.
- Dix ateliers de formation à l'intention des enseignants, des notables locaux ainsi que des ONG et des associations locales, atteignant 450 participants.
- Vingt cinq points de presse avec 450 représentants de la presse issus des communautés touchées ont été organisés pour accroître l'exactitude et l'objectivité des reportages sur la Cour.
- Quatre vingt neuf consultations et réunions bilatérales (travail en réseau) avec des ONG, des ONG internationales, des associations locales et le corps diplomatique visaient à les tenir informés de l'actualité de la Cour et à savoir ce qu'ils pensaient des activités déjà menées avec ces groupes.

- Quatre débats publics, atteignant 2 650 étudiants des Universités de Gulu, Makerere et Kumi.
- Intervention lors de 10 activités de sensibilisation organisées par des ONG partenaires et d'autres sections de la Cour (Section de la participation des victimes et des réparations).
- Vingt deux programmes de sensibilisation dans les écoles dans les sous régions Acholi, Lango, Madi et Teso, atteignant 21 502 élèves âgés de 13 à 19 ans.

Diffusion de l'information :

- 26 644 textes juridiques et documents de sensibilisation.
- 1 290 exemplaires de la Lettre de la CPI.

Échanges avec les médias :

- Quatre vingt seize émissions de radio interactives d'une heure produites et diffusées chaque semaine par des partenaires dans des langues locales dans les sous régions Acholi, Teso, Madi et Lango. Au total, 8 millions de personnes auraient été informées par les différents moyens audiovisuels utilisés.
- Dix huit débats radiophoniques en direct produits et diffusés par l'Unité de la sensibilisation.
- Trois émissions débats télévisées.
- Dix communiqués de presse ou articles publiés sur Internet produits par le personnel en Ouganda.
- Quarante cinq entretiens accordés aux médias locaux et internationaux pour clarifier des questions liées à la position de la Cour sur les négociations de paix de Juba engagées entre le Gouvernement ougandais et l'ARS ; ou encore à la requête du Procureur aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt à l'encontre du Président soudanais.

Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données

L'évaluation des activités de sensibilisation comportait l'évaluation des réunions de sensibilisation conduites à la fin de chaque réunion tenue avec des groupes spécifiques. Ce processus se fait à l'aide de formulaires d'évaluation normalisés contenant des questions ouvertes et fermées qui sont posées à la fin de chaque séance de sensibilisation. Les commentaires formulés directement par les groupes visés, les tendances observées dans la presse et l'analyse de l'évolution des questions les plus fréquemment posées lors des activités conduites jusqu'en octobre 2008 ont également contribué à l'évaluation des répercussions des activités de sensibilisation entreprises pendant la période considérée.

Évaluation interne

L'analyse des données recueillies dans le cadre des sondages conduits à la fin de chaque activité a montré que 52 pour cent des personnes interrogées avaient déjà entendu parler de la CPI et que 48 pour cent en avaient entendu parler pour la première fois à cette occasion. Cinquante quatre pour cent d'entre elles avaient entendu parler de la CPI par la radio, 3 pour cent par la télévision, tandis que 19 pour cent des personnes interrogées en avaient entendu parler par le bouche à oreille, 17 pour cent par les journaux, 6 pour cent lors d'autres réunions et 2 pour cent par d'autres voies. La majorité des personnes interrogées pensaient avoir appris quelque chose d'important pendant l'activité (97 pour cent), 94 pour cent avaient affirmé qu'ils comprenaient mieux le fonctionnement de la CPI, mais 40 % pensaient que certaines questions restaient à éclaircir. 81 pour cent d'entre elles s'estimaient victimes de crimes tandis que 19 pour cent affirmaient qu'elles n'avaient jamais été personnellement touchées par aucun des crimes sur lesquels la CPI enquête.

Source d'information[6]

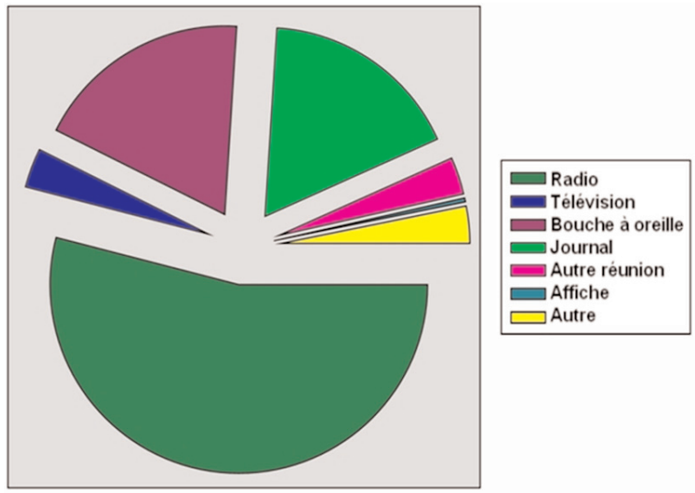

Tableau des réunions et des perceptions individuelles

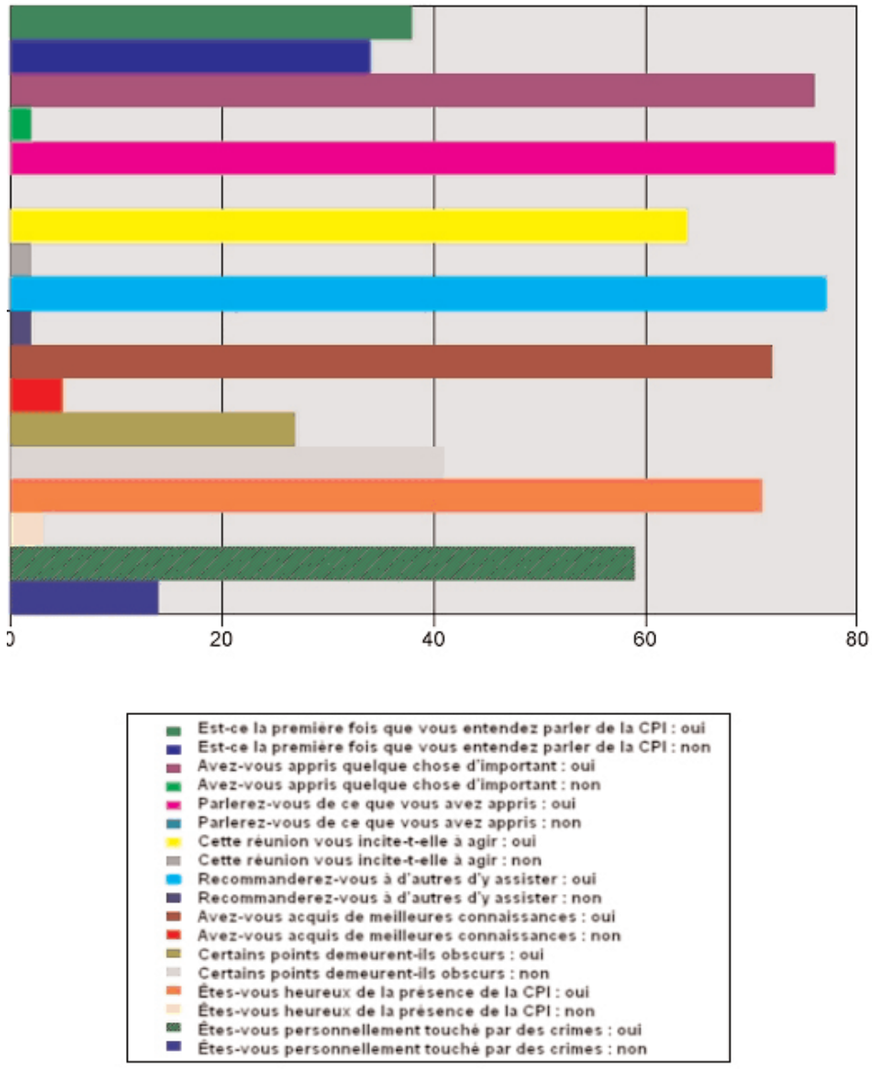

6. Tableau créé par la base de données interne en matière de sensibilisation.

Évaluation des questions posées

Pendant la période à l'examen, les questions consignées par l'Unité de la sensibilisation reflétaient l'actualité politique ougandaise, mais témoignaient également d'une connaissance plus poussée et d'une meilleure compréhension de la Cour.

Trois grands types de questions ont été posées pendant l'année : des questions liées aux pourparlers de paix engagés entre le Gouvernement ougandais et les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur ; des questions liées à l'arrestation de Joseph Kony ; et des questions liées à la requête que le Procureur a déposée auprès de la Chambre préliminaire aux fins de la délivrance d'un mandat d'arrêt à l'encontre du Président soudanais, Omar Al Bashir.

Au vu du processus de paix, l'analyse des questions posées illustrait un changement dans l'idée que les gens se font de la Cour. Au début du processus de paix, les questions étaient posées sur le ton de l'accusation. Les gens voyaient la Cour comme un obstacle à la paix et l'exhortaient à retirer les mandats d'arrêt concernant les dirigeants de l'ARS. Toutefois, au fil des négociations de paix, des informations factuelles et neutres ont été portées à la connaissance de la population et les gens ont changé d'attitude envers la CPI à tel point qu'ils demandent maintenant que les mandats soient exécutés. Les gens estiment désormais que l'ARS, et en particulier son chef Kony, exploite le processus de paix pour manipuler la procédure judiciaire tout en n'ayant aucunement l'intention de permettre au pays de connaître la paix.

Questions

2007	2008
Qui procédera à l'arrestation des suspects poursuivis par la CPI ?	Comment la CPI contribue t'elle à l'exécution des mandats d'arrêt qu'elle a délivrés ?
Pourquoi la CPI intervient elle dans le processus de paix de Juba ?	Pourquoi les États parties ne coopèrent ils pas avec la CPI en vue d'arrêter les suspects poursuivis par la Cour ?
La CPI ne maintiendra t'elle que les mandats d'arrêt concernant les quatre hauts dirigeants de l'ARS ?	Que se passerait il si les hauts commandants de l'ARS visés par des mandats d'arrêt de la CPI et d'autres commandants commettaient de nouveaux crimes relevant de la compétence de la CPI ? Le Procureur ajouterait il de nouvelles charges ?
La CPI devrait permettre au système judiciaire national et traditionnel de se charger du problème posé par l'ARS dans la situation en Ouganda.	Si, comme elle dit, la CPI respecte le principe de complémentarité, pourquoi n'aide t'elle pas la section spéciale de la Haute Cour à juger Kony et les autres commandants de l'ARS ? Que ferait la CPI si la section spéciale charge des crimes de guerre mise en place en Ouganda entamait son travail ?
Que fera la CPI concernant les nombreux enfants enlevés par l'ARS ?	La CPI devrait agir suffisamment vite pour que les nombreux enfants enlevés par l'ARS rentrent chez eux.

Origine des questions[7]

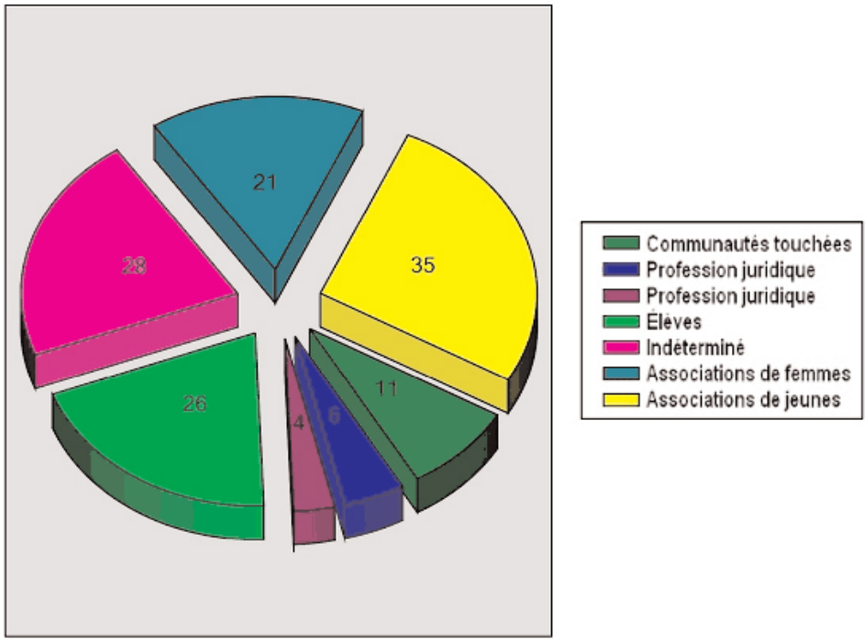

Si l'on analyse la répartition des questions posées pendant l'année considérée, on observe que la majorité d'entre elles (35 pour cent) l'ont été par les jeunes, 26 pour cent par des élèves, 21 pour cent par des femmes. Onze pour cent des questions étaient posées par les communautés touchées vivant dans des camps de déplacés et dans des villages dans lesquels l'Unité s'est rendue pour la première fois cette année, et dont la principale préoccupation vient du fait que la Cour n'est pas habilitée à se pencher sur le cas des victimes ayant subi un préjudice du fait d'événements survenus avant le 1er juillet 2002. Ces communautés se sont également inquiétées de savoir si les victimes seraient indemnisées si tous les suspects venaient à décéder. Elles ont également exprimé des préoccupations quant à savoir si les victimes devraient attendre que le procès soit fini ou si elles pourraient bénéficier dès maintenant de l'aide du Fonds au profit des victimes.

Dix pour cent des questions étaient formulées par des membres de la communauté juridique. Ceux-ci ont dit avoir particulièrement à cœur d'en savoir plus sur les procédures en place à la CPI, mentionnant notamment des thèmes comme la protection des victimes et des témoins, le recueil des preuves, les règles et procédures, les éléments des crimes et d'autres dispositions du Statut de Rome. Ils ont fait grand cas de la mise en œuvre du Statut de Rome dans le cadre du droit national.

Analyse des reportages des médias

Conformément aux résultats escomptés, les informations relayées par les médias externes sur les activités de la CPI ont gagné en exactitude. L'Unité de la sensibilisation s'est particulièrement efforcée de suivre et d'analyser l'activité des médias ougandais et de vérifier l'exactitude des reportages, au besoin.

Pour garder trace des articles publiés sur la CPI, l'Unité de la sensibilisation a engagé le cabinet *Steadman Media Monitoring Group* qui a fourni au bureau extérieur des rapports quotidiens sur les articles publiés dans les journaux et sur Internet mentionnant la CPI. Si l'on en croit le rapport de *Steadman Media Monitoring Group*, en 2008, la CPI a été mentionnée 4 312 fois dans la presse électronique et 487 fois dans la presse écrite. La Cour a été mentionnée principalement en lien avec les négociations de paix. Sachant que ces négociations se déroulaient à Juba, dans la capitale du sud du Soudan, la presse a perçu la CPI comme un obstacle à la poursuite des négociations en faveur de l'accord de paix après l'annonce de la requête du Procureur aux fins de délivrance d'un

7. Tableau créé par la base de données interne en matière de sensibilisation.

mandat d'arrêt à l'encontre du Président soudanais. Elle a estimé que cette requête était inopportune car elle pourrait nuire à la situation dans le nord de l'Ouganda[8].

S'agissant de ce qui s'est dit sur la Cour dans les médias, la grande majorité des articles publiés étaient factuels et exacts, à une exception près qui a nécessité que le coordonnateur chargé de la sensibilisation réagisse immédiatement. À cette occasion, un journal a déformé les propos d'un des membres du personnel chargé de la sensibilisation, lequel aurait dit que le Procureur n'avait pas trouvé suffisamment de preuves contre les commandants de l'UPDF et qu'il voulait donc clore l'enquête en Ouganda cette année. Le directeur de la publication du journal en question a publié un rectificatif[9].

Résultats des études externes

En 2008, les résultats des activités menées en Ouganda par l'Unité de la sensibilisation ont été corroborés par l'Association internationale des barreaux (IBA)[10] et Human Rights Watch (HRW)[11]. Selon une étude de l'IBA, « [TRADUCTION] l'Unité de la sensibilisation s'est particulièrement efforcée de mettre en place de bonnes pratiques pour faire participer les communautés locales ». Elle faisait cas de la méthode de plus en plus participative adoptée pour établir un dialogue en Ouganda, y compris en concevant des programmes scolaires.
L'étude de HRW a également constaté les progrès accomplis, notamment en « [TRADUCTION] faisant [davantage] participer les personnes déplacées dans les camps situés au nord et en diffusant l'information par la radio ». De plus, cette étude voyait d'un bon œil que « [TRADUCTION] le plan de la Cour se révèle être une méthode plus systématique de planification, d'organisation et d'évaluation des activités de sensibilisation, ce qui donne à penser que la Cour est mieux à même d'adapter ses activités de sensibilisation en fonction des besoins. »

Facteurs externes ayant une incidence sur les activités et les résultats

Comme en 2007, des facteurs nationaux ont également déterminé dans quelle mesure des résultats ont été obtenus et comment la sensibilisation a été mise en œuvre. Par exemple, le retour, près de leurs villages d'origine, de personnes installées dans des camps de déplacés, a augmenté la capacité de l'équipe chargée de la sensibilisation de planifier et de conduire efficacement des rencontres en face à face avec des élèves, des enseignants, des femmes et des jeunes. Le débat autour du processus de paix continue de dominer les discussions. Les débats ont également porté sur la coopération apportée par le Gouvernement ougandais et d'autres États parties en vue de veiller à l'exécution des mandats d'arrêt. L'épidémie d'hépatite B qui s'est déclarée dans certaines régions du nord de l'Ouganda a restreint les déplacements dans ces régions.

La paix étant revenue, la plupart des adultes sont retournés à leurs activités agricoles et les activités de sensibilisation du grand public ne peuvent donc désormais commencer qu'en début d'après midi. Ainsi, il n'est plus possible d'organiser deux ateliers de sensibilisation le même jour.

Enseignements de l'année et activités prévues pour 2009

La nature des activités de sensibilisation a été sensiblement revue : on a remplacé les ateliers par des activités faisant participer directement les communautés touchées au niveau local. Ainsi, l'Unité a pu intensifier les initiatives de sensibilisation et renforcer ses partenariats et son efficacité. Par rapport aux 32 activités de sensibilisation mises en œuvre en 2007, l'Unité a multiplié ses

8. The Monitor, *Prof. Mamdina criticises ICC warrants of arrest*, 15 juillet 2008, p. 4 ; The Monitor, *Save me, Bashir asks Museveni*, 16 juillet 2008, p. 1 ; http://www.speroforum.com/site/article. asp?idcategory=33&idSub=121&idArticle=9072.
9. The New Vision Newspaper, Corrections Colum, 1er septembre 2008, p. 4.
10. Association internationale des barreaux, *ICC Monitoring and Outreach Programme, Beyond The Hague: Forging Linkages between the International Criminal Court and Key Jurisdictions,* août 2008.
11. Human Rights Watch, *Une Cour pour l'histoire : Les premières années de la Cour pénale internationale à l'examen*, juillet 2008, p. 125 et 136 de la version anglaise.

initiatives et organisé 132 rencontres en face à face, atteignant plus de 35 000 habitants des sous régions Acholi, Lango, Teso et Madi. Par ailleurs, 42 séances interactives de sensibilisation ciblées ont été conduites dans le cadre des programmes établis cette année à l'intention des femmes, des enseignants et des jeunes et 22 initiatives de sensibilisation dans les écoles ont été organisées.

Le fait que l'Unité de la sensibilisation soit intervenue directement dans des émissions radio a largement contribué à améliorer l'idée que les populations locales se font de la Cour et à donner rapidement des réponses aux questions posées par les intéressés.

En 2008, les communautés les plus touchées par le conflit frappant le nord de l'Ouganda et qui vivaient dans des camps de personnes déplacées ont continué de se rapprocher de leurs villages d'origine, quittant les grands camps pour des camps de déplacés satellites. Les initiatives en faveur de la sensibilisation prévues en 2009 seront intensifiées dans les villes et villages. Pour ce faire, on multipliera des débats publics dans les villes et les villages pour établir un dialogue avec les communautés touchées dans les sous régions Acholi, Lango, Madi et Teso dans le nord et le nord est de l'Ouganda.

Rassemblement des enfants pour une présentation interactive de sensibilisation, district de Soroti, nord-est de l'Ouganda ©ICC-CPI

Si certaines activités de sensibilisation visent tous les segments de la population, d'autres ciblent des catégories spécifiques de personnes en tenant compte de leurs besoins. À cet égard, les activités de sensibilisation sexospécifiques qui ont débuté en 2008 seront développées au maximum en 2009 pour atteindre un plus large éventail de la population féminine dans toutes les communautés touchées. Les activités de sensibilisation seront adaptées afin de communiquer davantage avec les personnes handicapées, les enfants et les réseaux locaux.

Pour continuer de faire participer le grand public, les activités de sensibilisation qui seront menées en 2009 exploiteront de nouveaux outils de communication tels que les SMS (*Short Message Service*) pour diffuser des informations exactes sur la Cour et répondre plus rapidement aux préoccupations.

En plus de continuer à organiser d'importantes rencontres en face à face avec les jeunes, les femmes, les étudiants et les notables religieux locaux, l'Unité renforcera progressivement la mise en œuvre des projets radio dans les sous régions Acholi, Lango, Teso et Madi pour atteindre les millions d'auditeurs que comptent ces régions. Les activités de sensibilisation seront adaptées afin de communiquer davantage avec les personnes handicapées, les enfants et les réseaux locaux.

Enfin, le plan stratégique pour 2009 tient compte des préoccupations soulevées par 10 pour cent des personnes interrogées dans le cadre des sondages effectués par le personnel de terrain, et comprendra des séances de formation et d'interaction à l'intention de la communauté juridique, laquelle demande à en savoir plus sur les procédures à la CPI et l'adaptation du droit national au Statut de Rome.

Sous réserve de l'actualité judiciaire de la Cour, la stratégie de sensibilisation pour 2009 pourra être remaniée pour prendre en compte la procédure préliminaire actuellement en cours.

En bref, on peut conclure en disant que la situation en Ouganda en étant toujours à la phase préliminaire, les activités de sensibilisation visant à mieux faire comprendre ce qu'est la Cour ont globalement bien progressé en Ouganda. L'Unité a su écouter les vues et opinions des communautés touchées grâce à ses nombreux programmes qui invitent au dialogue et qui font participer des groupes de la société civile par l'établissement de réseaux. L'an 2008 a marqué l'inauguration de programmes de sensibilisation à l'intention des femmes, des jeunes et des élèves, et les réactions observées sur le terrain portent à croire que ces groupes ainsi que d'autres communautés souhaitent de plus en plus comprendre comment fonctionne la CPI. Par conséquent, il reste encore énormément à faire pour mener à bien cette entreprise multidimensionnelle d'information et de sensibilisation du public.

Madame le Greffier s'adresse aux ONG et à la société civile au bureau extérieur de Kampala ©ICC-CPI

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:52 AM Page 31

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Résumé

En 2004, la République démocratique du Congo a déféré la situation à la Cour. Le Procureur a ouvert une enquête initialement axée sur les crimes qui auraient été commis en Ituri. Courant 2008, la Cour a engagé des procédures en première instance à l'encontre de Thomas Lubanga Dyilo, elle a confirmé les charges contre Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui et levé les scellés sur le mandat d'arrêt délivré à l'encontre de Bosco Ntaganda, mandat toujours en attente d'exécution.

Des initiatives ont été prises pour veiller à ce que les procédures engagées devant la Cour soient accessibles et compréhensibles pour la majorité des communautés concernées. Par conséquent, cette année, les activités de sensibilisation ont été renforcées dans le district d'Ituri. Au cours de périodes de relative sécurité, des vidéos résumant les procédures ont été projetées à un large public à Bogoro, Kasenyi, Tchomia, Nyakunde, Marabo et Bunia, lieux soit attaqués au cours du conflit soit abritant actuellement des populations touchées par les crimes. Un effort particulier a été fait pour cibler de manière égale les populations hema et lendu, groupes ethniques d'où sont originaires les suspects en détention à la CPI. Les projections vidéo ont été suivies de débats animés. Les participants ont posé des questions liées à la suite de la procédure et au sort de suspects au cas où les charges à leur encontre seraient abandonnées.

Des événements judiciaires inattendus ont eu un effet considérable sur la population en RDC et influé sur la stratégie de sensibilisation. Un dispositif de réaction rapide a été mis en place et le plan d'action modifié pour faire face rapidement aux préoccupations de la population, à la suite de la décision de la Chambre de première instance I de suspendre la procédure et de remettre l'accusé en liberté dans l'affaire Lubanga Dyilo. Le dispositif de réaction rapide a également été utilisé après l'arrestation et la remise de Jean-Pierre Bemba Gombo, ressortissant congolais, relativement à des crimes qui auraient été commis en République centrafricaine.

Les médias ont été fortement mis à contribution cette année pour atteindre l'audience la plus large possible en RDC, en limitant les coûts. La télévision et les stations de radio nationales ainsi que sept stations de radio communautaires en Ituri ont diffusé des résumés des audiences, atteignant respectivement 25 millions et 1,8 million de personnes. En outre, les 18 clubs d'écoute créés par l'Unité de la sensibilisation sont venus renforcer et compléter cette action. Des animateurs formés et bien équipés diffusent à plusieurs reprises les cassettes enregistrées, contribuant ainsi à augmenter le nombre de personnes informées. Ces clubs se réunissent régulièrement et comptent entre 60 et 100 membres.

Les rencontres avec les organisations de la société civile se sont poursuivies toute l'année. Des réunions ont été organisées à Kinshasa et en Ituri avec les organisations déjà recontrées et avec de nouvelles. Des réunions d'information et des débats ont eu lieu régulièrement avec les représentants d'ONG, des magistrats, des avocats et la police. Cette année, l'équipe chargée de la sensibilisation a également tenu des réunions de consultation avec des étudiants, des représentants d'organisations féminines et des enseignants afin de faire connaître leurs préoccupations et questions à la CPI, en vue d'élaborer des programmes adaptés et réalisables.

En réponse à la décision, annoncée par le Procureur, d'étendre l'enquête au Nord et au Sud-Kivu, l'Unité de la sensibilisation a développé ses activités dans ces régions pour mieux faire connaître et comprendre la CPI. Malheureusement, pour des raisons de sécurité, ces activités ont été suspendues ces dernières semaines. On espère qu'elles pourront reprendre une fois levées les restrictions sur les déplacements dans ces régions.

L'évaluation des activités menées à Kinshasa et en Ituri ainsi que des études externes prouvent que les populations ciblées pendant plus d'un an par les activités de sensibilisation commencent à mieux comprendre le mandat de la Cour et les processus judiciaires qui la régissent. Toutefois, d'après certaines informations, il reste encore beaucoup à faire au sein des populations affectées. Un défi que l'Unité de la sensibilisation n'a toujours pas relevé est la nécessité d'augmenter la diffusion d'informations objectives afin d'éliminer toutes les idées fausses profondément enracinées.

De plus, des études indiquent aussi que le taux de personnes connaissant l'existence de la Cour reste bas. Par conséquent, la Cour intensifiera l'utilisation des médias dans un nouvel effort d'information à la fois efficace et d'un coût raisonnable. La radio est certainement le moyen le plus efficace pour atteindre un grand public, surtout quand il s'agit de régions où les problèmes de sécurité sont élevés. L'Unité de la sensibilisation continuera de passer par les réseaux existants mais s'entendra également avec d'autres partenaires potentiels en RDC. Pour rendre les rapports des médias plus exacts, davantage de ressources seront consacrées à la formation de journalistes locaux.

Le support audiovisuel, diffusé par les médias mais aussi lors des réunions en face à face, s'avère être un outil précieux pour expliquer de façon simple et pratique les questions juridiques complexes. Par conséquent, en 2009, outre certains programmes particuliers, l'Unité de la sensibilisation continuera de produire des résumés des procédures judiciaires.

Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires[12]

Le 19 avril 2004, la République démocratique du Congo, État partie au Statut de Rome, a déféré la situation à la Cour. Le 23 juin 2004, le Procureur a ouvert une enquête initialement axée sur des crimes qui auraient été commis par des chefs de groupes armés opérant en Ituri depuis juillet 2002.

L'année 2008 a connu une hausse des activités judiciaires. La Cour a engagé la procédure en première instance contre Thomas Lubanga Dyilo, confirmé les charges contre Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, et levé les scellés sur le mandat d'arrêt contre Bosco Ntaganda, mandat toujours en attente d'exécution.

Certaines affaires ont connu des développements inattendus qui ont eu un effet considérable sur la population congolaise, notamment la décision de la Chambre de première instance I de suspendre la procédure et de remettre en liberté l'accusé dans l'affaire Lubanga Dyilo.

En mai, l'arrestation suivie de la remise de Jean-Pierre Bemba Gombo a également eu un retentissement considérable en RDC. Bien que les crimes allégués aient été commis en République centrafricaine, l'arrestation de Jean-Pierre Bemba a suscité beaucoup d'intérêt au sein de la population, notamment à Kinshasa, le suspect étant de nationalité congolaise et un ancien député.

Enfin, le Bureau du Procureur a fait part de sa décision de passer à de nouvelles affaires, en accordant une attention particulière aux nombreux crimes signalés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Compte tenu de l'actualité judiciaire susmentionnée, l'Unité de la sensibilisation a revu ses prévisions pour 2008. De nouveaux plans d'action ont été élaborés en conséquence et mis en œuvre au cours de l'année.

L'Unité de la sensibilisation a mis en place un dispositif de réaction rapide visant à communiquer efficacement et rapidement tous les événements inattendus, par exemple la suspension de la procédure dans l'affaire Lubanga Dyilo et l'arrestation de Jean-Pierre Bemba, aux populations concernées et à la population congolaise dans son ensemble. Cette communication est fondamentale pour éviter les malentendus.

L'Unité de la sensibilisation a également renforcé ses activités en Ituri, où se trouve la majorité des communautés touchées. Pour communiquer des questions juridiques complexes, les informations doivent être adaptées aux particularités des groupes cibles et être compréhensibles. C'est la raison pour laquelle la Section de l'information et de la documentation a mis sur pied une petite équipe audiovisuelle chargée de créer des documents d'information à très bas coût.

En réponse à l'annonce du Procureur d'étendre ses enquêtes au Nord-Kivu et au Sud Kivu, l'Unité de la sensibilisation a étendu ses activités à ces régions pour mieux faire connaître et comprendre la CPI.

Résultats escomptés

À la lumière des faits susmentionnés, l'Unité de la sensibilisation s'est fixé les résultats suivants pour 2008 :

- Faire en sorte que les communautés touchées et l'ensemble de la population congolaise aient accès aux procédures judiciaires ;
- Favoriser une meilleure compréhension de l'actualité judiciaire par les communautés touchées et les principaux partenaires ;

12. Pour des informations plus détaillées sur l'état d'avancement des procédures dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo et d'autres situations, voir le dernier rapport que la Cour pénale internationale a présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies, Document A/63/323, 22 août 2008.

- Rendre compte de l'actualité judiciaire avec rapidité et exactitude pour éviter les malentendus ;
- Accroître le nombre de personnes au Nord-Kivu et au Sud-Kivu qui connaissent et comprennent le mandat et les activités de la Cour ;
- Mettre à contribution les médias locaux et améliorer l'exactitude de leurs comptes rendus de l'actualité judiciaire de la Cour.

Activités

1. Faire en sorte que les communautés touchées et l'ensemble de la population congolaise aient accès aux procédures judiciaires

Pour que le plus grand nombre de Congolais aient accès aux procédures judiciaires, l'Unité de la sensibilisation a mis au point un large éventail d'outils de communication exploités de différentes façons.

Compte tenu de l'expérience acquise, la Section de l'information et de la documentation a créé une équipe audiovisuelle chargée de réaliser divers produits audiovisuels au cours de l'année, de façon à permettre à l'Unité de la sensibilisation d'informer les groupes cibles en fonction de leurs intérêts respectifs.

Au cours de l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, sept résumés audio et vidéo ont été produits à La Haye, téléchargés à partir d'Internet par les bureaux extérieurs, distribués par le personnel local à Kinshasa et diffusés par la télévision et les radios nationales[13], atteignant environ 25 millions de personnes sur une population totale de 62,5 millions de Congolais. Des accords ont été conclus avec des chaînes de télévision à Kinshasa, dont la *RTNC* (télévision nationale), et des chaînes privées émettant sur l'ensemble du territoire pour diffuser ces résumés deux fois par jour après les informations afin d'atteindre les décideurs et l'élite du pays. Ces résumés ont remplacé la diffusion en direct par satellite de l'intégralité de la procédure, jugée trop longue et difficile à suivre par la population congolaise d'après les commentaires recueillis par le personnel de l'Unité de la sensibilisation sur le terrain[14]. D'après les informations obtenues, ces documents ont été largement diffusés par les médias à l'échelle locale et nationale, avec peu ou pas de modifications et sans que leur fiabilité ne soit altérée.

Projection d'un résumé d'audience au bureau extérieur de la CPI, à Kinshasa, RDC ©ICC-CPI

Dans le district d'Ituri, ces résumés ont été principalement diffusés par sept stations de radio communautaires, totalisant une audience estimée à 1,8 million de personnes, soit environ 50 % de l'ensemble de la population de la région. Le même réseau a été mis à contribution pour diffuser une émission radiophonique interactive de dix minutes (*Connaître la CPI*) produite en français,

13. Des résumés des procédures de la Cour sous forme d'émissions télévisées et radiophoniques ont été diffusés sur la *RTNC* (télévision nationale), *Digital TV, Antenne A, RTGA, Tropicana TV, Raga TV, Radio Okapi, Digital FM, Radio 7* et *Top Congo*.

14. Entretiens réalisés par le personnel chargé de la sensibilisation sur le terrain après la retransmission de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Lubanga.

lingala et swahili par l'équipe chargée de la sensibilisation sur le terrain.

Pour instaurer un véritable dialogue avec les populations locales, 18 clubs d'écoute ont été créés par l'Unité de la sensibilisation dans différents villages à travers la région pour renforcer et compléter la diffusion d'émissions et de résumés. Équipés de postes de radio et de matériel d'enregistrement, les membres de ces clubs (entre 60 et 100 personnes) se réunissent pour écouter les émissions ; ils peuvent poser des questions aux animateurs habilités et faire connaître leurs préoccupations auxquelles répondra un responsable de la CPI ou un partenaire ayant reçu une formation sur les activités générales et le mandat de la Cour.

2. Favoriser une meilleure compréhension de l'actualité judiciaire par les communautés les plus touchées et les principaux partenaires

Dans le cadre des efforts visant à mieux faire comprendre les procédures et à instaurer un dialogue avec les populations les plus touchées, l'équipe chargée de la sensibilisation en RDC a continué d'organiser des débats publics rassemblant un grand nombre de personnes n'ayant pas pu assister en personne aux procédures. Des enregistrements vidéo ont été diffusés au cours de ces réunions.

Les étudiants universitaires visionnent un résumé d'audience de la CPI, université de Kinshasa, RDC ©ICC-CPI

Des résumés vidéo de l'audience de confirmation des charges de Mathieu Ngudjolo Chui et Germain Katanga ont été diffusés lors des débats publics à Bogoro, Kasenyi, Tchomia, Nyakunde, Marabo et Bunia, en Ituri. Tous ces lieux ont été attaqués lors du conflit ou abritent des communautés affectées. La diffusion des vidéos a été suivie de débats animés. Les participants ont posé des questions liées à la suite de la procédure et au sort de suspects qui pourraient être remis en liberté. Les doutes sur l'état de santé de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui ont été dissipés après la diffusion d'une vidéo montrant les suspects en salle d'audience[15].

À la suite de ces diffusions, l'équipe a accordé du temps à l'audience pour des questions et des commentaires qui ont été enregistrés et envoyés à La Haye.

Pour permettre à des groupes de la société civile de communiquer leurs préoccupations et questions à la CPI au cours de l'année, des réunions de consultation ont été tenues à Kinshasa et en Ituri, à l'intention de nouveaux groupes et de groupes déjà pris en compte. Cette année, outre les membres des ONG, les magistrats, les avocats et la police, l'équipe chargée de la sensibilisation a tenu des réunions de consultation avec des étudiants, des représentants d'associations féminines et des enseignants pour leur permettre de communiquer leurs préoccupations et leurs questions à la CPI. Au cours des réunions, l'équipe chargée de la sensibilisation a informé le public des dernières nouvelles judiciaires en diffusant des résumés des procédures et en soulignant les principales décisions prises en salle d'audience. L'équipe a ensuite ouvert le débat pour permettre aux participants de poser des questions et de faire des commentaires qui ont également été communiqués aux responsables de la Cour.

15. Des personnes participant aux activités de sensibilisation avaient affirmé avoir entendu que Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui étaient morts. Ces photos et ces vidéos ont permis de dissiper leurs doutes.

3. Rendre compte de l'actualité judiciaire avec rapidité et exactitude pour éviter les malentendus

Cette année, l'équipe chargée de la sensibilisation a dû rapidement faire face à un certain nombre d'événements judiciaires inattendus. Il s'agissait de décisions judiciaires inattendues, de nouvelles arrestations et de remise de suspects. Pour y répondre, l'Unité a mis sur pied un dispositif de réaction rapide. En principe, le dispositif de réaction rapide est un protocole qui requiert une réaction immédiate des juristes à La Haye et du personnel sur le terrain.

Le fonctionnaire chargé de la sensibilisation affecté au suivi des procédures relatives à la RDC doit immédiatement prendre certaines mesures dès qu'une décision le justifiant est rendue ou une nouvelle personne arrêtée, notamment :

1. Informer le bureau extérieur des décisions ou événements à venir ;
2. Rédiger un communiqué de presse ;
3. Rédiger les lignes de communication réactives ;
4. Informer le bureau extérieur de tout nouveau fait lié à l'affaire en question ;
5. Concevoir de nouveaux messages, après avoir reçu des informations et des commentaires des personnes sur le terrain, en collaboration avec les coordinateurs du Bureau du Procureur, de la Section de la participation des victimes et des réparations, de l'Unité d'aide aux victimes et aux témoins, et, le cas échéant, avec d'autres responsables concernés, y compris le Bureau du conseil public pour les victimes et le Bureau du conseil public pour la Défense.

Les fonctionnaires du bureau extérieur prennent alors les mesures suivantes :

1. Informer les médias de l'événement ou de la décision (stations de radio locales en Ituri, *Radio Okapi*, la production d'informations télévisées de la *RTNC* et *Digital TV*, ainsi que la presse écrite) ;
2. Envoyer des informations à des acteurs susceptibles de répercuter les messages ;
3. Organiser des séances interactives avec des groupes ciblés pour les informer des nouveaux événements ou décisions ;
4. Participer à des émissions de radio ;
5. Réagir immédiatement pour dissiper tout malentendu.

Les communautes affectées de Mwenga reçoivent des informations à propos de la Cour, Ituri, RDC ©ICC-CPI

Le dispositif de réaction rapide a été mis à l'essai pour la première fois à la suite de la décision de la Chambre de première instance I de suspendre la procédure dans l'affaire Lubanga et de remettre l'accusé en liberté sans condition. Il a été utilisé une deuxième fois au moment de l'arrestation et de la remise du Congolais Jean-Pierre Bemba, première affaire ouverte par le Procureur de la CPI dans le cadre de la situation en République centrafricaine. Le dispositif de réaction rapide a été déclenché dès que le fonctionnaire chargé de la sensibilisation a prévenu l'Unité de la décision rendue par la Chambre de première instance I dans l'affaire Lubanga. Les membres du bureau extérieur ont réagi rapidement et fourni à la population des informations factuelles et objectives par le biais des médias locaux et internationaux. En RDC, plus de 50 entretiens sur le sujet ont été accordés à des radios locales et des télévisions . Par ailleurs, des

nouveaux messages ont été élaborés en tenant compte des commentaires de la population[16]. Avec le soutien de la MONUC, des débats publics ont été organisés à Bunia, en Ituri. Plus de 120 personnes des groupes ethniques Hema, Lendu et Ngiti[17] ont participé à chacun de ces débats. La décision inattendue prise dans l'affaire Lubanga est devenue le centre des discussions de toutes les activités organisées en rapport avec l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui puisque la Chambre de première instance I a rendu sa décision au cours de cette période. En outre, un document de référence couvrant des questions et des réponses relatives aux préoccupations les plus pressantes, y compris des éclaircissements sur le rôle de la chambre d'appel dans la procédure, a été distribué en grand nombre aux principaux acteurs et partenaires. Le Bureau du Procureur a également publié des messages expliquant les mesures prises pour régler les problèmes, y compris la procédure d'appel. Des informations officielles et factuelles ont permis de dissiper les rumeurs et certains malentendus. En définitive, le nombre de personnes ayant une meilleure compréhension des activités de la Cour, de l'indépendance des juges et de l'équité du procès a augmenté. Selon les mots d'un participant à une réunion de sensibilisation : « *La radio peut parfois nous tromper mais la présence de Nicolas[18] ici à Kasenyi nous justifie des véritables choses qui se passent au niveau de La Haye[19] […]* ».

Mise à jour sur les développements judiciaires avec les communautés affectées dans le village de Komanda, Ituri, RDC ©ICC-CPI

L'arrestation et la remise du Congolais Jean-Pierre Bemba ont eu lieu en même temps que ces événements dans l'affaire Lubanga et l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui. Une fois de plus, le dispositif de réaction rapide a été mis à profit. Des dispositions ont été prises pour permettre aux membres du personnel chargés de la sensibilisation sur le terrain en RDC d'expliquer les politiques, les critères et les processus appliqués par le Bureau du Procureur pour sélectionner les affaires et déterminer la recevabilité des situations. Les informations communiquées sur l'enquête en cours dans le cadre de la situation en République centrafricaine, situation qui pourrait donner lieu à d'autres affaires à un stade ultérieur, ont permis de dissiper des malentendus et de démentir de fausses informations. L'audience a eu lieu le 4 juillet et Jean-Pierre Bemba a comparu pour la première fois devant les juges, événement largement médiatisé en RDC et en République centrafricaine.

4. Accroître le nombre de personnes au Nord-Kivu et au Sud-Kivu qui connaissent et comprennent le mandat et les activités de la Cour

En réponse à la décision annoncée par le Procureur d'étendre son enquête dans ces régions, l'Unité de la sensibilisation a étendu ses activités au Sud-Kivu[20] et au Nord Kivu[21].

16. Commentaires recueillis directement lors des réunions de consultation avec des partenaires clés, des membres des réseaux appuyant l'Unité de la sensibilisation.
17. Le conflit dans le district d'Ituri concerne divers groupes supposés représenter les groupes ethnolinguistiques Hema, Lendu et Ngiti. Thomas Lubanga Dyilo est d'origine Hema, tandis que Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui seraient d'origine lendu.
18. Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain à Bunia. Transcription de la réunion du 13 juillet 2008 à Kasenyi, en Ituri.
19. Déclaration en français.
20. Le Sud-Kivu couvre une superficie d'environ 65 070 km^2. Il n'existe pas de données démographiques. La plus grande ville est Bukavu.
21. Le Nord-Kivu couvre une superficie de 59 483 km^2 et compte environ 3 564 434 habitants (chiffres datant de 1998). D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il y aurait plus de 370 000 personnes déplacées depuis décembre 2006, raison pour laquelle il étend ses camps dans la région de Mugunga où il y aurait plus de 80 000 personnes déplacées. Il y a trois grandes villes : Goma, Beni et Butembo.

En collaboration avec la Section de la participation des victimes et des réparations, l'Unité de la sensibilisation s'est rendue à Goma, Bukavu et Mwenga (Sud-Kivu), et à Beni et Butembo (Nord-Kivu), ciblant les représentants de différents groupes sociaux, à savoir les ONG, des étudiants en dernière année de droit, des étudiants de diverses disciplines, des militants des droits des enfants et des journalistes.

Malheureusement, pour des raisons de sécurité, ces activités ont été suspendues ces dernières semaines et reprendront dès que les conditions de sécurité le permettront.

5. Mettre à contribution les médias locaux et améliorer l'exactitude de leurs comptes rendus de l'actualité judiciaire de la Cour

Pour soutenir ces initiatives et faire participer autant que possible les médias locaux aux activités de la Cour, une attention spéciale a été accordée cette année à la diffusion efficace et rapide d'informations concernant les activités de la Cour, et à la prestation de services et d'appui direct à la presse.

À cet égard, l'équipe du bureau extérieur a joué un rôle actif en communiquant des déclarations et des réponses aux médias et en organisant régulièrement des conférences de presse pour répondre aux questions concernant directement les travaux de la Cour. Cette démarche a permis d'éviter une mauvaise presse à la Cour et contribué à une meilleure publicité de l'ensemble de ses travaux.

En outre, l'équipe de sensibilisation a utilisé d'autres moyens d'intéresser la presse aux activités de la Cour en communiquant régulièrement des documents mis à jour concernant l'évolution des procédures judiciaires. À titre d'exemple, avant l'audience de confirmation des charges portées contre Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, qui a eu lieu en juin, l'Unité a préparé des documents de référence, y compris des fiches d'information et des aide-mémoires sur l'affaire à l'intention des membres du personnel sur le terrain, afin qu'ils sachent répondre aux préoccupations et questions fréquentes des publics et des journalistes intéressés. L'Unité a également réalisé une vidéo de présentation expliquant l'objet des audiences, les droits des suspects, le rôle des participants dans la salle d'audience, le contenu des mandats d'arrêt et les décisions que les juges sont susceptibles de rendre en conformité avec le Statut de Rome.

En améliorant ainsi l'accès aux informations sur les activités de la Cour, les journalistes ont pu résoudre certaines des questions à l'avance et, le cas échéant, poser des questions plus précises au porte-parole concerné et aux responsables de la Cour. À cet égard, les responsables de la Cour ont accordé 157 entretiens cette année.

Résumé des activités

Réunions en face à face :

Ituri

- Dix-huit conférences de presse, diffusion de vidéos et débats à l'intention d'étudiants, de militants des droits de l'Homme, de chefs religieux de différentes confessions, de responsables communautaires, d'associations féminines et d'enseignants.
- Cinquante-huit débats publics ont eu lieu à travers toute l'Ituri (à Mahagi, Aru, Bunia, Bogoro, Kasenyi, Mambassa, Nyakunde, Marabo, Komanda, Tchomia, Gongo et Mwenga) avec les communautés les plus touchées, les communautés religieuses et le grand public. Des réunions ont été organisées pour mettre fin aux rumeurs et dissiper les malentendus à la suite de la décision de la Chambre de première instance I de suspendre la procédure dans l'affaire Lubanga et d'ordonner la remise en liberté sans condition de l'accusé. À l'occasion de l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, 23 débats publics ont eu lieu.
- Trois séminaires de formation de formateurs destinés à 150 membres des clubs d'écoute de Mahagi, Bogoro et Aru.

Kivu

- Sept réunions d'information à l'intention de journalistes et de représentants de la société civile ont eu lieu à Bukavu, Goma et Butembo.
- Quatre débats publics à l'intention des femmes et des étudiants ont été organisés à Goma.

Kinshasa

- Vingt-six réunions d'information à Kinshasa, y compris des diffusions de vidéos et des débats réunissant un total de 5 200 participants, dont des étudiants, des militants des droits de l'Homme, des chefs religieux de différentes confessions, des responsables communautaires, des représentants d'associations féminines et des enseignants.
- Vingt-trois consultations bi-hebdomadaires, comptant chacune la participation de 20 étudiants, ont été organisées par le bureau extérieur depuis juillet.
- Dix ateliers de formation de formateurs destinés à 40 membres de l'ONG *Union des femmes pour le développement*.
- Trois séminaires auxquels ont participé 200 magistrats et avocats, et 100 membres de l'armée congolaise. Les deux premiers séminaires ont été organisés en collaboration avec le barreau national ; et le troisième en association avec la Coalition nationale d'ONG pour la CPI.
- Onze diffusions de vidéos de l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, six résumés des audiences dans la même affaire et la vidéo de la première comparution de Jean-Pierre Bemba Gombo devant les juges. Les spectateurs étaient de moyennement nombreux (20 à 50 personnes) à très nombreux (plus de 50 personnes). Des milliers de personnes ont assisté aux diffusions de vidéos. Par exemple, à l'Université de Kinshasa, chaque diffusion a rassemblé 1 000 étudiants.

Relations avec les médias :

Les initiatives de sensibilisation se sont appuyées sur les médias. En faisant appel à divers modes de diffusion, environ 25 millions de personnes ont reçu des informations sur la Cour :

- Douze émissions radiophoniques interactives traitant des principales préoccupations des participants ont été produites en coopération avec un réseau de sept stations de radio communautaires locales et de *Radio Okapi*, et diffusées en français et en trois langues locales.
- Sept vidéos de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga et Ngudjolo Chui et de la première comparution de Jean-Pierre Bemba Gombo ont été diffusées sur des chaînes de télévision nationales et privées, à savoir la *RTNC*, *Digital TV*, *Antenne A*, *la RTGA*, *Tropicana TV* et *Raga TV*.
- Sept reportages radiophoniques ont été communiqués par le bureau à Kinshasa aux stations de radio suivantes : *Radio Okapi*, *Digital RM*, *Radio 7* et *Top Congo*. Le bureau extérieur de Bunia a distribué des émissions aux stations de radio suivantes en Ituri : *Radio Candip*, *Canal Révélation (Bunia)*, *Radio Colombe (Mahagi)*, *Radio Océan*, *Radio Amkeni*, *Radio Tempête du Lac*, et *RTK (Aru)*.
- Les fonctionnaires chargés de la sensibilisation ont accordé 157 interviews. À la suite de l'augmentation de l'activité judiciaire à La Haye (en juillet, seules 47 interviews avaient été réalises), il a été jugé nécessaire d'intensifier le dialogue.

Diffusion de l'information :

- 14 133 textes juridiques de la CPI ont été distribués.
- 12 003 dossiers d'information.

Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données

L'évaluation a pris en compte des données recueillies lors d'enquêtes réalisées par les fonctionnaires chargés de la sensibilisation au cours de réunions à moyenne ou forte participation.

Le processus comprenait des fiches de questions à choix multiples et des formulaires d'évaluation associant des questions à choix multiples et des questions ouvertes. Les données recueillies figurent sur un site intranet. Les transcriptions des réunions, les activités de sensibilisation et le suivi régulier des débats des membres des clubs d'écoute sont également des outils précieux d'évaluation des attitudes, des perceptions et de l'évolution des connaissances des personnes ayant participé plus de deux fois à une activité de sensibilisation. Pour finir, le suivi quotidien des médias locaux à Kinshasa et Bunia a permis l'analyse des tendances dans les médias.

Évaluation interne

D'après des données réunies par l'équipe sur le terrain à partir d'enquêtes réalisées à la fin de chaque activité, 45 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient déjà entendu parler de la CPI et 35 % que c'était la première fois. Quarante-six pour cent en avaient entendu parler par la radio, 23 % par la télévision, 12 % par le bouche à oreille, 9 % au cours d'une autre réunion et 2 % par d'autres moyens.

La majorité des personnes interrogées ont déclaré en savoir plus sur la CPI après avoir participé à l'activité et 76 % qu'elles avaient obtenu des informations revêtant une importance pour elles. Pour 36 % des personnes interrogées, certaines questions restaient à clarifier. En outre, la majorité des personnes interrogées se sont dites satisfaites de la présence de la CPI en RDC (54 %), tandis que pour 46 % d'entre elles, les auteurs de crimes de guerre devaient être poursuivis dans leur propre pays.

[22]

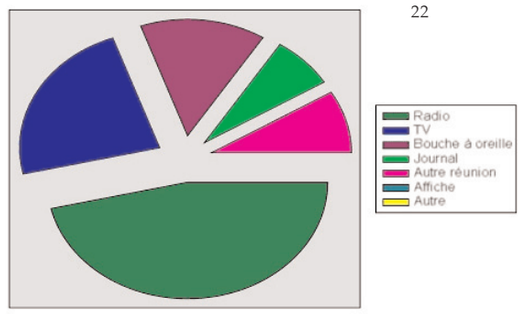

Tableau des réunions et des perceptions individuelles

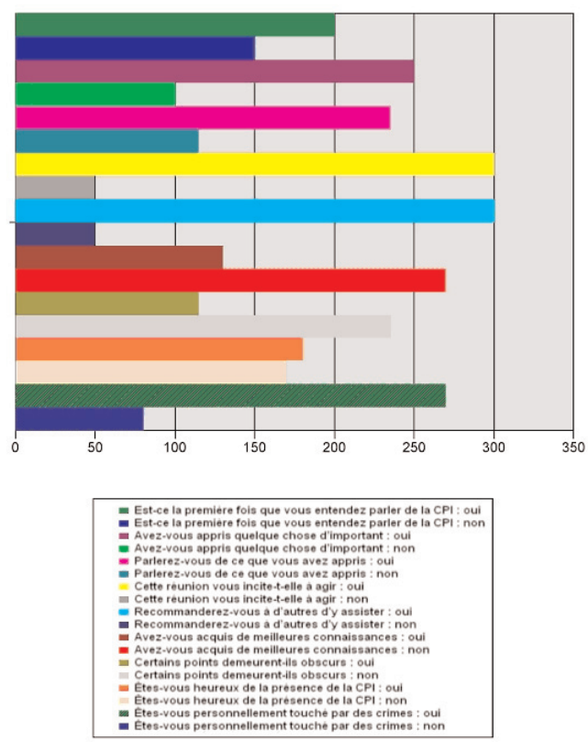

22. Les figures sont créées à partir de la base de données interne de l'Unité de la sensibilisation.

Pour la première fois cette année, l'Unité de la sensibilisation a également posé des questions portant sur l'aspect logistique des activités de sensibilisation en vue d'en améliorer l'organisation et d'atteindre un plus large public. Aussi, avant de programmer une activité, l'équipe a étudié avec attention les réponses sur la question de savoir si la réunion avait commencé au bon moment, sur la durée de la réunion et sur la façon dont les informations étaient présentées. Les données recueillies en RDC indiquent que la majorité des personnes interrogées étaient satisfaites de l'horaire des réunions (74 %) et de la clarté des informations. Quatre-vingt-six pour cent ont également déclaré que les informations étaient intéressantes et bien présentées.

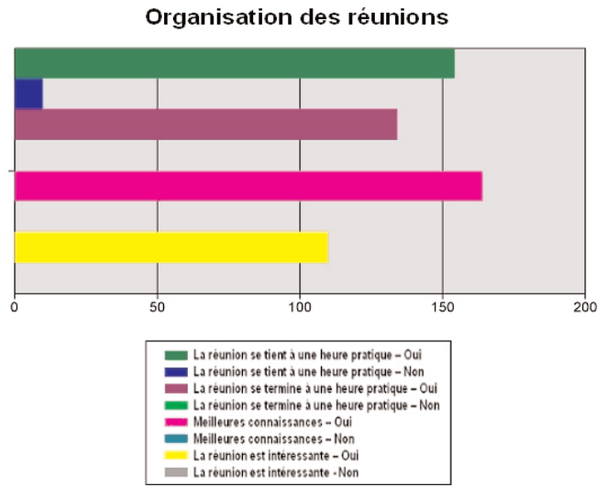

Évaluation des questions posées

2007	2008
Quand débutera le procès ?	Concernant l'affaire Lubanga : 1. Quand débutera le procès ? Pourquoi est-ce si long ? 2. Pourquoi la Cour a-t-elle décidé de suspendre la procédure ? Est-ce par manque d'éléments de preuve ? 3. Thomas Lubanga Dyilo sera t-il prochainement remis en liberté ? 4. Remettre Thomas Lubanga en liberté ne serait-il pas contraire à la mission de la Cour de mettre fin à l'impunité ? 5. Comment la CPI va-t-elle protéger les victimes et les témoins participant à la procédure engagée à l'encontre de Thomas Lubanga ?
Pouvez-vous décrire la procédure judiciaire ?	Concernant l'affaire Katanga et Chui : 1. Pourquoi les deux affaires ont-elles été jointes ? 2. Est-il possible de ne confirmer les charges qu'à l'encontre de l'un d'entre eux (auteurs présumés) ?
Les activités de sensibilisation ont-elles pour but de préparer les populations à accepter la condamnation de l'accusé ?	Concernant d'autres situations : 1. Pourquoi la CPI n'a-t-elle pas pris en compte l'immunité de Jean-Pierre Bemba en tant que sénateur congolais ? 2. Pourquoi Jean-Pierre Bemba a-t-il été arrêté pour des crimes commis seulement en République centrafricaine ? 3. La CPI peut-elle demander un mandat d'arrêt contre un Président en exercice ?

Le nombre et le type de questions portant sur les procédures ont sensiblement augmenté cette année, signe que la population :

1. a un meilleur accès aux procédures judiciaires ;
2. apprécie de suivre l'actualité judiciaire et d'en discuter.

De plus, le fait que les populations ciblées aient commencé à utiliser des expressions telles que « confirmation des charges », « communication d'éléments de preuve », « droit de l'accusé », etc. prouve une meilleure compréhension de la complexité du processus judiciaire de la CPI.

Outre ces changements positifs, l'Unité de la sensibilisation a également enregistré un certain nombre de préoccupations des participants relatives à la question de savoir si les tribunaux nationaux pouvaient et devaient poursuivre les auteurs moins importants de crimes de guerre étant donné que, à leur avis, « le système judiciaire national ne fonctionne pas bien et n'est pas toujours fiable ».

S'agissant des communautés ciblées pour la première fois cette année par l'équipe chargée de la sensibilisation (les communautés Hema et Lendu, par exemple, à l'est du Congo), la majorité de la population avait une idée générale des activités de la Cour et faisait confiance à la CPI pour rendre justice. Toutefois, les questions recueillies lors des activités indiquent qu'il y avait certains malentendus et que l'Unité de la sensibilisation devait les dissiper. L'équipe s'est adressée aux communautés en expliquant les limites de la Cour, la recevabilité des affaires, le principe de complémentarité, de neutralité et d'indépendance de la Cour, etc.

Résultats des études externes

Courant 2008, trois études portant sur les activités de sensibilisation de la Cour ont été publiées, la première par *Human Rights Watch*[23], la deuxième par l'Association internationale des barreaux (*International Bar Association*)[24] et la troisième[25] par le Centre des droits de l'Homme (Université de Californie, Berkeley) conjointement avec le Centre Payson pour le développement international (Université de Tulane) et le Centre international pour la justice transitionnelle.

Les deux premiers rapports ont salué les efforts faits par l'Unité pour augmenter considérablement ses activités en RDC, notamment en Ituri, en animant des débats publics. Le recours à des outils tels que le théâtre, les chansons ou les documents audiovisuels a également été salué. Dans les deux rapports, la nécessité, pour l'Unité de la sensibilisation de la Cour, de renforcer la diffusion d'informations objectives afin de dissiper des malentendus solidement ancrés (attribués à la mise en place tardive des campagnes systématiques de sensibilisation) a été reconnue comme un problème majeur, particulièrement en Ituri. À titre d'exemple, Human Rights Watch a rapporté que « [TRADUCTION] *nombreuses étaient les personnes dans la région qui ne considéraient pas l'utilisation d'enfants soldats comme une pratique illégale ou un crime particulièrement grave*[26].»

La troisième étude se fonde sur un sondage réalisé dans l'est de la RDC. D'après les conclusions, « [TRADUCTION] *la majorité de la population est convaincue que justice sera faite (80 % des personnes interrogées). Parmi les moyens permettant d'y parvenir, les habitants de l'est du Congo citent le système*

23. Human Rights Watch, Courting History: *The Landmark International Criminal Court's First Years*, juillet 2008.
24. International Bar Association, *ICC Monitoring and Outreach Programme, Beyond The Hague: Forging Linkages between the International Criminal Court and Key Jurisdictions*, août 2008.
25. *Living with Fear, A Population-Based Survey on Attitudes About Peace, Justice and Social Reconstruction in Eastern Democratic Republic of the Congo,* rapport réalisé par le *Berkeley-Tulane Initiative on Vulnerable Populations*, projet collectif du Centre des droits de l'Homme de l'Université de Californie, du Centre Payson pour le développement international de l'Université de Tulane et du Centre international pour la justice internationale basé à New York, août 2008.
26. Human Rights Watch, *Courting History: The Landmark International Criminal Court's First Years*, juillet 2008, page 127.

judiciaire national (51 %), suivi de la Cour pénale internationale (CPI) (26 %). […] De plus, ils sont nombreux à souhaiter que la communauté internationale encourage les poursuites nationales (82 %). »

Toujours d'après cette étude, « [TRADUCTION] *85 % des personnes interrogées pensent qu'il est important de punir les auteurs de crimes de guerre. Parmi les crimes de guerre, il semble importer en priorité de punir les auteurs de meurtres/tueries (92 %) et de viols/violences sexuelles (70 %). Parmi les diverses options judiciaires permettant de poursuivre les criminels de guerre, il y a une nette préférence pour les procès nationaux (45 %), suivis des procès internationalisés en RDC (40 %)*[27]. »

Madame le Greffier participe à un débat avec des groupes des jeunes, Kinshasa, RDC ©ICC-CPI

Il ressort de cette étude qu'un quart des personnes interrogées avaient déjà entendu parler de la CPI (27 %) ou de la procédure engagée contre Thomas Lubanga (28 %) ; 85 % des personnes interrogées ont cité la radio ou la télévision comme source d'information. La majorité des personnes interrogées aimeraient participer aux activités de la CPI (67 %) mais seulement 12 % savaient comment prendre contact avec la Cour, signe qu'il faut davantage d'informations émanant de la CPI et sur la CPI.

Facteurs externes ayant une incidence sur les activités et les résultats

Il a fallu du temps pour compléter l'équipe en RDC. Un poste a été pris au Soudan pour renforcer l'équipe du bureau extérieur de Bunia mais de nombreuses difficultés ont surgi quand il s'est agi d'attirer des candidats qualifiés en RDC alliant la connaissance des langues locales à des capacités de communication et aux compétences requises pour expliquer un processus juridique complexe. La procédure de recrutement pour les deux derniers postes vient à peine d'aboutir. Dans la pratique, l'équipe n'a été composée que d'une seule personne pendant toute l'année.

De plus, l'instabilité de la situation en matière de sécurité en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu est l'un des facteurs externes qui ont une incidence sur la capacité de la Cour à envoyer des fonctionnaires chargés de la sensibilisation hors de Bunia. En outre, la taille de la région et l'absence d'infrastructures rend le travail de sensibilisation difficile sur le plan logistique. Les transports aériens étant généralement le seul moyen de déplacement adapté, leur disponibilité est limitée. La médiocrité des infrastructures de télécommunications, y compris Internet et le téléphone, demeure un problème majeur.

Enseignements de l'année et activités prévues pour 2009

Dans l'ensemble, il ressort de l'évaluation des questions de 2008 recueillies à Kinshasa et en Ituri que la partie de la population qui a régulièrement été exposée à des activités de sensibilisation pendant plus d'un an commence à mieux comprendre la mission de la Cour et les processus judiciaires qui la régissent. S'agissant des localités visées pour la première fois cette année, des

27. *Living with Fear, A Population-Based Survey on Attitudes About Peace, Justice and Social Reconstruction in Eastern Democratic Republic of the Congo*, projet collectif du Centre des droits de l'Homme de l'Université de Californie, du Centre Payson pour le développement international de l'Université de Tulane et du Centre international pour la justice internationale basé à New York, août 2008, p. 40 à 48.

données indiquent qu'il y a encore beaucoup à faire parmi les communautés touchées. Pour améliorer les résultats, un programme sera élaboré de manière plus systématique à l'intention de certains groupes. L'Unité de la sensibilisation compte mettre en place des programmes de sensibilisation à l'intention des femmes, des jeunes et des enseignants.

Il ressort des enquêtes qu'on pourrait améliorer le pourcentage de personnes connaissant l'existence de la Cour. Par conséquent, la Cour intensifiera l'utilisation des médias pour renforcer ces connaissances à un coût raisonnable. La radio est certainement le moyen le plus efficace d'atteindre un large public, surtout quand il s'agit de régions connaissant de graves problèmes de sécurité. L'Unité de la sensibilisation continuera de passer par les réseaux existants mais s'entendra également avec d'autres partenaires potentiels en RDC. Pour rendre les rapports des médias plus exacts, davantage de ressources seront également consacrées à la formation de journalistes locaux.

Le support audiovisuel, diffusé par les médias mais aussi lors des réunions en face à face, s'avère un outil précieux pour expliquer de façon simple et pratique des questions juridiques complexes. Par conséquent, en 2009, outre certains programmes particuliers, l'Unité de la sensibilisation continuera de produire des résumés des procédures judiciaires.

De surcroît, consciente de l'importance d'assurer un suivi, l'Unité de la sensibilisation s'attachera à former les membres de la communauté juridique et à mettre en place des programmes visant à assurer la continuité.

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:55 AM Page 47

DARFOUR, SOUDAN

Résumé

La situation au Darfour (Soudan) a été déférée à la Cour par la résolution 1593 (2005) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en date du 31 mars 2005. Le Procureur a ouvert une enquête sur la situation le 6 juin 2005. La Cour a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre d'Ahmad Muhammad Harun (« Ahmed Harun ») et d'Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman (« Ali Kushayb ») ; aucun de ces mandats n'a encore été exécuté.

En juillet 2008, le Procureur a demandé qu'un mandat d'arrêt soit décerné contre le Président du Soudan, M. Omar Hassan Ahmad Al-Bashir. Sa requête fait actuellement l'objet d'un examen par les juges qui décideront de façon indépendante s'il existe des motifs de croire que M. Al-Bashir a commis des crimes relevant de la compétence de la Cour. Les juges ont demandé au Procureur qu'il fournisse des pièces justificatives supplémentaires avant le 17 novembre.

Enfin, le Procureur a déclaré que la troisième enquête du Bureau se concentrait sur l'attaque contre des soldats chargés du maintien de la paix à Haskanita. Son bureau a reçu des informations qui restent à corroborer concernant l'éventuelle responsabilité de membres de deux factions rebelles.

Faute d'arrestation, les procédures judiciaires menées dans le cadre de cette situation ont été limitées. C'est la raison pour laquelle, cette année, les activités menées par la Cour en matière de sensibilisation ont été principalement axées sur la diffusion d'informations factuelles visant à répondre aux attentes, à rectifier les fausses impressions et à prendre en compte toutes les préoccupations. Les débats ont principalement porté sur quatre thèmes : les fondements juridiques sur lesquels la CPI s'appuie pour justifier sa compétence à l'égard des crimes qui auraient été commis au Darfour, l'indépendance de la Cour et son mandat strictement judiciaire, la relation qu'entretient la Cour avec l'Organisation des Nations Unies et l'exécution des mandats d'arrêt.

Les opérations ont été influencées par des facteurs externes, en particulier ceux qui sont liés aux préoccupations en matière de sécurité et aux troubles politiques au Soudan et dans les camps de réfugiés dans l'est du Tchad. Les craintes de représailles s'étant amplifiées, l'Unité a été contrainte d'annuler plusieurs des activités qu'elle avait prévues.

C'est dans ce contexte que l'Unité a mené des activités à l'attention des réfugiés soudanais dans l'est du Tchad. Elle a également maintenu le contact avec des représentants des principaux acteurs sociaux œuvrant au Darfour et à Khartoum, bien que les rencontres qui avaient été planifiées aient été annulées pour des raisons de sécurité. Les membres des diasporas soudanaises résidant en Europe et en Amérique du Nord ainsi que les représentants des médias ont été régulièrement tenus informés, principalement par la radio, par courrier électronique, par Internet, par téléphone et, enfin, lors de réunions en face à face.

L'analyse des données recueillies au moyen d'enquêtes menées dans quatre camps de réfugiés dans l'est du Tchad a révélé une évolution notable de l'opinion publique entre juin et octobre de cette année. Les premières études avaient montré que 68 % des personnes interrogées n'avaient encore jamais entendu parler de la CPI et que, pour 78 % des participants, l'instauration d'une paix durable au Darfour était la toute première priorité. En revanche, une deuxième enquête menée en octobre a montré que 75 % des personnes interrogées ont dit avoir entendu parler de la CPI. Lorsqu'on leur a demandé comment elles avaient obtenu cette information, 60 pour cent ont répondu de bouche à oreille, ce qui semble montrer que la CPI est devenue un sujet de discussion courant.

S'agissant des résultats escomptés pour 2008, les progrès engrangés au Darfour en matière de sensibilisation sont limités. L'Unité a dû relever de nombreux défis liés à des facteurs externes, y compris l'insécurité qui prévaut au Soudan et dans les camps de réfugiés dans l'est du Tchad. Malgré ces difficultés, des avancées ont été réalisées dans l'élaboration d'outils de sensibilisation à l'adresse des populations illettrées, parmi lesquels des brochures et des affiches illustrées, une série de pièces radiophoniques et une pièce de théâtre. Les communautés concernées ont fait l'éloge de la

pièce radiophonique transmise par radio *Internews*. Les réfugiés se sont réjouis de l'initiative consistant à créer des groupes de théâtre dans les camps et à former certains participants au métier d'acteur, et ils ont déclaré que cette méthode était un moyen créatif d'expliquer des questions juridiques complexes.

L'Unité de la sensibilisation poursuivra ses travaux à trois niveaux dans la situation au Darfour (Soudan) et concentrera ses efforts autour de la diffusion d'informations factuelles par l'intermédiaire de réseaux au Soudan, en ciblant la diaspora et en recherchant la participation active des réfugiés dans les camps. Elle renforcera également le recours à la radiophonie pour diffuser des informations factuelles et répondre aux préoccupations de la population.

Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires[28]

La Cour a été saisie de la situation au Darfour (Soudan) par la résolution 1593 (2005) du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 31 mars 2005. Le Procureur a ouvert une enquête le 6 juin 2005.

En 2007, la Chambre préliminaire I a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre d'Ahmad Muhammad Harun (« Ahmed Harun ») et d'Ali Muhammad Ali Abd Al-Rahman (« Ali Kushayb »). Ces mandats n'ont pas encore été exécutés.

En juillet 2008, le Procureur a présenté une requête aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt contre le Président du Soudan, Omar Hassan Ahmad Al-Bashir (« Omar Al-Bashir »). Cette initiative a été communiquée au public lors d'une conférence conférence de presse ayant reçu une couverture internationale. Elle a été accompagnée par des efforts en matière de sensibilisation visant à diffuser des informations factuelles expliquant que la requête du Bureau du Procureur est actuellement examinée par les juges. Ces derniers décideront en toute indépendance s'il existe ou non des motifs raisonnables de croire qu'Omar Al-Bashir a commis des crimes relevant de la compétence de la Cour. D'autres informations et explications ont été communiquées ultérieurement après que la Chambre a demandé au Procureur de fournir, le 17 novembre au plus tard, des renseignements supplémentaires à l'appui de sa requête.

Enfin, le Procureur a annoncé qu'il avait ouvert une troisième enquête concernant l'attaque contre des soldats chargés du maintien de la paix à Haskanita, ainsi que d'autres événements. Son bureau a reçu des informations, qui doivent encore être corroborées, sur l'éventuelle responsabilité de deux factions rebelles.

Résultats escomptés

En 2008, l'Unité de la sensibilisation a mené des activités en vue d'obtenir les résultats suivants par ordre de priorité :

- Grâce à une méthode peu onéreuse, les réfugiés du Darfour vivant dans des camps dans l'est du Tchad ont reçu des informations exactes concernant les opérations de la Cour et compris sa nature, son mandat, ses capacités et ses limites.
- Renforcement et amélioration de la communication avec les avocats, les journalistes et les représentants d'ONG.
- Un plus grand nombre de membres de la diaspora soudanaise ont reçu des informations factuelles précises relatives aux travaux judiciaires de la CPI.
- Les comptes rendus dans les médias extérieurs gagnent en exactitude.

Activités

Les procédures judiciaires ont été limitées faute d'arrestation. C'est ainsi que, cette année, les initiatives de la Cour en matière de sensibilisation ont largement porté sur la diffusion d'informations factuelles dans le but de gérer les attentes, de dissiper les idées fausses et de répondre, selon diverses modalités, aux préoccupations soulevées par la population ciblée. Les débats ont principalement porté sur les quatre domaines suivants : le fondement juridique de l'exercice de la compétence de la CPI, l'indépendance de la Cour et son mandat strictement judiciaire, la relation entre la CPI et l'Organisation des Nations Unies, et l'exécution des mandats d'arrêt.

Les opérations ont été influencées par des éléments externes, en particulier l'insécurité et les troubles politiques qui prévalent au Soudan et dans les camps de réfugiés dans l'est du Tchad. Les

28. Pour de plus amples renseignements sur l'état d'avancement de la procédure judiciaire concernant la situation au Darfour (Soudan) et d'autres situations, veuillez consulter le dernier Rapport de la Cour pénale internationale soumis à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, Document A/63/323, 22 août 2008.

craintes de représailles toujours plus nombreuses ont contraint l'Unité d'annuler plusieurs activités qu'elle avait prévues.

Dans ce contexte, l'Unité a mené des activités visant à faire participer les réfugiés soudanais dans l'est du Tchad, des représentants des principaux acteurs sociaux au Darfour et à Khartoum, des membres de la diaspora soudanaise vivant en Europe et en Amérique du Nord et des représentants des médias. Les groupes ciblés l'ont principalement été par voie radiophonique, par courrier électronique, par Internet, par téléphone et, enfin, lors de réunions en face à face.

Les activités ci-dessous ont été menées dans le but d'atteindre les résultats escomptés :

1. Un plus grand nombre de réfugiés du Darfour vivant dans l'est du Tchad ont reçu des informations sur la Cour de façon à la fois efficace et économique. Les initiatives ont principalement porté sur les opérations, la nature, le mandat, les capacités et les limites de la Cour

Le Darfour compte 240 000 réfugiés, hébergés dans 12 camps gérés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires. La plus grande majorité de ces réfugiés (70 %) est analphabète. Afin d'accroître sensiblement les connaissances qu'ils ont de la Cour, l'Unité a créé cette année une pièce de théâtre pour la radio et pour la scène qui explique en termes simples le mandat et la compétence de la Cour et le contenu des mandats d'arrêt. La pièce est diffusée en plusieurs épisodes dans sa version radiophonique, et sa représentation sur scène vise à favoriser un contact direct avec des groupes de grande taille lors de débats publics dans les camps.

Les activités de sensibilisation dans un camp de réfugiés à l'Est du Tchad ©ICC-CPI

Grâce à une alliance stratégique passée en avril 2008 avec la station de radio Internews, qui a son siège à Abéché, 36 épisodes de la pièce ont été diffusés (trois épisodes par semaine) en français, en arabe, en four et en zaghawa. Les émissions radiophoniques peuvent toucher jusqu'à 80 % de la population des camps. Malheureusement, en raison du faible nombre de postes de radio disponibles et d'autres difficultés techniques, ce projet n'a eu qu'un effet limité. Une étude réalisée auprès des réfugiés a montré que 50 % des personnes interrogées n'ont pas entendu les émissions, que 30 % en avaient entendu parler par d'autres personnes et que 20 % avaient écouté les émissions. Ces derniers ont également indiqué qu'ils avaient pu comprendre le message et que le programme leur avait plu parce que le récit qu'il contenait leur était familier. Cette étude a également montré qu'il était nécessaire d'élaborer de nouveaux outils de sensibilisation adaptés aux personnes analphabètes et à celles possédant un faible niveau d'éducation (une voie sur laquelle l'Unité s'est déjà engagée, comme expliqué plus loin dans le présent rapport).

Le projet de représentation théâtrale a également un deuxième objectif principal : former certains réfugiés pour qu'ils deviennent des acteurs et créer ainsi des troupes de théâtre dans les camps. Nous pensons que les représentations théâtrales favoriseront des interactions directes. L'Unité a obtenu de bons résultats lorsqu'elle a utilisé cet outil dans le cadre de ses activités de sensibilisation en Ouganda et en RDC. Malheureusement, la mise en œuvre de cette phase a dû être retardée au Tchad. En raison de l'insécurité et des mauvaises conditions météorologiques, ce n'est qu'en octobre que la formation du premier groupe de réfugiés a abouti et qu'une répétition générale de la pièce a eu lieu.

Sur la base des recommandations formulées par les parties prenantes et des résultats de l'étude, nous avons pu élaborer de nouveaux outils de sensibilisation adaptés au public analphabète. S'agissant du contenu, ces nouveaux outils répondent à quelques-unes des préoccupations les plus souvent exprimées par le public sur le terrain et renforcent les messages communiqués dans la pièce de théâtre et les émissions radiophoniques. Ils se présentent sous la forme de brochures et diverses affiches destinées à l'intérieur et à l'extérieur. Illustrée avec des dessins tout en couleurs réalisés par un artiste soudanais, la brochure raconte l'histoire d'un village touché par des crimes commis pendant un conflit armé. Elle décrit les types de crimes relevant de la compétence de la CPI, le rôle des enquêteurs, ainsi que l'arrestation d'un suspect, sa remise à La Haye et sa comparution devant la Cour. Elle explique également les droits du suspect, l'indépendance des juges et la façon dont l'équité est garantie. La brochure présente le rôle des juges de première instance et les conseils des victimes dans la salle d'audience jusqu'à la fin du procès. À l'aide de quelques-uns de ces dessins, les différentes étapes du processus judiciaire sont également présentées sous la forme d'affiches destinées à l'intérieur et à l'extérieur. L'Unité a également adapté les outils actuels, tels que « *Comprendre la CPI (Soudan)* », afin d'y inclure des informations répondant à des préoccupations particulières plus récentes et de dissiper les idées fausses.

Dans l'ensemble, il a été difficile de faire participer directement les réfugiés dans l'est du Tchad en raison de l'insécurité croissante[29], des tentatives faites par les responsables politiques pour mobiliser les réfugiés lors des activités de sensibilisation, et en raison de idées fausses. En dépit de ces difficultés, les fonctionnaires de la Cour chargés de la sensibilisation sont parvenus en 2008 à cibler directement les communautés et, en juin et en octobre, ils ont tenu des débats publics dans quatre camps. Des séances interactives ont été organisées dans le but de communiquer des informations sur l'évolution de la situation, et de répondre aux préoccupations et aux questions. Les débats ont principalement porté sur le contenu des mandats d'arrêt, sur les rapports transmis par le Procureur au Conseil de sécurité de l'ONU, sur la différence entre la CPI et l'ONU ainsi que sur le droit des victimes à participer à la procédure[30] . Des responsables de camps, de groupes de femmes et de groupes de jeunes ont pris part à ces activités. Les préoccupations soulevées par les réfugiés concernaient essentiellement la durée de la procédure. Les gens pensaient que l'action de la CPI allait déboucher sur une solution pacifique au Darfour et permettre aux réfugiés de retourner chez eux. Ils se sont également plaints des conditions de vie dans les camps et ont fait part de leur angoisse et de leur désespoir croissant. Une participante a déclaré : « Nous sommes ici depuis trop longtemps. C'est la quatrième fois que je vis la saison des pluies dans ce camp, et nous voulons seulement rentrer chez nous[31].»

2. Renforcement et amélioration de la communication avec les avocats, les journalistes et les représentants d'ONG

Cette année, l'Unité de la sensibilisation a continué à renforcer ses relations avec les représentants des principaux acteurs sociaux qui interviennent au Soudan et qui l'ont aidée à diffuser des informations exactes relatives au mandat et aux travaux de la Cour au sein des populations dont ils s'occupent, et notamment les personnes déplacées et les populations locales. Ce réseau a permis de créer un système d'information rassemblant 500 personnes sur le terrain qui se tiennent régulièrement informées entre elles de l'actualité judiciaire et qui répondent aux questions et aux préoccupations émanant de leurs publics respectifs.

29. L'Organisation des Nations Unies a décrété un niveau de sécurité phase 4 dans les camps de réfugiés situés dans l'est du Tchad, ce qui signifie que seules les opérations essentielles (humanitaires) sont autorisées.

30. Le personnel de la Section de la participation des victimes et des réparations a informé les groupes cibles de leur droit de participer à la procédure et a organisé une formation spéciale pour les intermédiaires éventuels qui souhaiteraient aider les demandeurs. La Cour a reçu 22 demandes de participation à la procédure dans le cadre de la situation (et non dans le cadre d'affaires particulières). Sur ces 22 demandeurs, 11 ont été autorisés par la Chambre préliminaire à participer dans le cadre de la situation.

31. Transcription de la session interactive Réfugiés-CPI avec des femmes dans le camp de Farchana, dans l'est du Tchad. Traduction en français de l'original en arabe. Juin 2008.

Cette année, des membres du réseau ont informé l'Unité que les conditions en matière de sécurité s'étaient détériorées dans la région[32] , en particulier après le dépôt devant la Chambre préliminaire. I d'une requête aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt contre le Président soudanais. Inquiets pour leur sécurité, les membres du réseau ont recommandé à l'Unité de reporter les réunions prévues et de communiquer avec eux en faisant preuve de prudence. L'Unité a continué à les tenir régulièrement informés, principalement par téléphone et courrier électronique.

Encourager les activités organisées par d'autres acteurs et y participer

Un autre moyen de diffuser aux Soudanais résidant dans le pays des informations factuelles concernant la Cour a consisté à participer à des manifestations organisées par d'autres acteurs et à animer des séances interactives en collaboration avec eux. Cette année, des fonctionnaires de la CPI, y compris de l'Unité de la sensibilisation, de la Section de la participation des victimes et des réparations, du Fonds au profit des victimes et du Bureau du Procureur, ont tenu des débats lors de quatre manifestations distinctes (trois au siège de la Cour et une à Kampala, en Ouganda) qui ont fait intervenir des avocats soudanais, des femmes de divers pays, y compris du Soudan, de l'Ouganda, de la RDC et de la République centrafricaine, ainsi que des journalistes soudanais.

Des femmes participent à un atelier de formation organisé en collaboration avec l'Institut des études sur les droits de l'Homme ©ICC-CPI

La première de ces activités a eu lieu en juillet lors d'une séance de formation à l'intention de 15 avocats soudanais, organisée par le *Cairo Institute for Human Rights Studies* et en association avec les tribunaux à La Haye et la Coalition pour la Cour pénale internationale. Cette formation visait à promouvoir la justice et l'identification des responsabilités au Darfour en aidant à créer les compétences dont ont besoin les participants pour mobiliser leur organisation respective dans leur pays.

La deuxième activité a fait intervenir 24 femmes représentant un nombre égal d'associations du Soudan, de la RDC, du Burundi, du Rwanda, d'Afghanistan, du Kashmir, des Balkans et de Palestine/Israël. Ce séminaire d'une journée a été organisé par l'Unité de la sensibilisation à La Haye en coopération avec le *Nederlandse Vrouwenraad* (Conseil néerlandais pour les femmes) et six autres organisations de femmes néerlandaises pour la paix. Ce projet a été baptisé « *Women Creating Alternatives for Armed Conflict* ».

La troisième activité a consisté en un séminaire de cinq jours à l'intention de 100 femmes provenant de plusieurs zones de conflit, y compris des quatre pays de situation relevant de la compétence de la Cour. Organisé par la *Women's Initiative for Gender Justice* à Kampala, en Ouganda, son objectif était d'évaluer les effets de la CPI sur l'obligation de rendre des comptes, sur la réconciliation et sur la justice pour les femmes.

La quatrième activité était à l'intention de neuf journalistes de radio soudanais. Elle a été organisée

32. Les partenaires de l'Unité de la sensibilisation ont expliqué que la détérioration de la situation, qui est alarmante, est due à la poursuite des combats entre le Gouvernement soudanais et les groupes de rebelles dans la région. Cette information a été confirmée dans le dernier Rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour transmis au Conseil de sécurité de l'ONU, Document S/2008/659, 17 octobre 2008.

avec un ensemble d'ONG dans le cadre d'un programme de formation destiné à l'*Institute for War and Peace Reporting* (IWPR) et à *Press Now* visant la diffusion d'informations factuelles au public au Soudan et dans les camps de réfugiés au Tchad.

3. Un plus grand nombre de membres de la diaspora soudanaise a reçu des informations factuelles précises relatives aux travaux judiciaires de la CPI

L'Unité de la sensibilisation a également instauré des réseaux avec des groupes soudanais et des membres de la diaspora résidant en Europe et en Amérique du Nord. Elle diffuse régulièrement des informations factuelles et organise des débats concernant les activités judiciaires en cours dans le cadre des quatre situations relevant de la compétence de la Cour. Ces groupes ont indiqué qu'ils souhaitaient être tenus informés de l'évolution des deux situations dans le cadre desquelles des mandats d'arrêt ont été exécutés et des suspects sont déjà détenus par la CPI. « Nous souhaitons savoir comment la Cour traite toutes ces situations. Nous pourrons apprendre beaucoup de choses et nous comprendrons ce qui pourrait se passer dans le cadre du Darfour », a déclaré un des membres des réseaux qui est contact avec l'Unité[33]. Ces groupes communiquent de manière proactive avec les autres populations soudanaises, principalement lors de débats sur Internet. Ils font également intervenir des journalistes qui font rapport sur la situation au Soudan via Internet.

Activités de sensibilisation dans un camp de réfugié à l'Est du Tchad ©ICC-CPI

4. Les informations communiquées par les médias sur les opérations de la CPI gagnent en exactitude

Comme c'est le cas dans les autres situations, les initiatives en matière de sensibilisation ont été accompagnées par la diffusion d'informations au public. L'Unité a renforcé ses liens avec un réseau de 17 journalistes travaillant pour différents organes de presse qui couvrent le Soudan et le Tchad. Ces journalistes sont régulièrement informés des travaux de la Cour relatifs aux quatre situations relevant de sa compétence. Le réseau n'a pas de correspondants à La Haye, et des mesures spéciales ont par conséquent été prises pour offrir à ces journalistes des informations de qualité professionnelle.

Cette année, la conférence de presse donnée par le Bureau du Procureur en vue d'annoncer la deuxième affaire dans la situation au Darfour (Soudan) a été un événement clé dans le domaine médiatique. Cette annonce a été faite après le dépôt devant la Chambre préliminaire I d'une requête aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt à l'encontre du Président du Soudan. L'équipe chargée de l'audiovisuel au sein de la Section de l'information et de la documentation a réalisé des résumés de cette conférence de presse à l'intention des stations de radio et des chaînes de télévision, qui ont été largement distribués aux abonnés habituels, parmi lesquels des organisations soudanaises : *Radio Marya*, les services de radio soudanais, les sites Internet communiquant des informations sur le Soudan, des services radio en Afrique, les sections arabes de *Radio Netherlands*, de *Radio France Internationale* et de la *BBC*. La station de radio *Internews* au Tchad a également diffusé ces informations en français, en arabe, en zaghawa et en masalit dans les camps de réfugiés.

33. Entretien en face à face après une activité de sensibilisation.

Résumé des activités

L'Unité a organisé 16 sessions interactives de sensibilisation à l'intention des réfugiés, des femmes, des avocats et des journalistes, ciblant 1 048 personnes (en octobre 2008). Elle a participé à une session organisée par un tiers. Par l'intermédiaire des médias, 2,2 millions de Soudanais ont été tenus informés.

- Dix débats publics de sensibilisation ont été organisés à l'intention de 900 réfugiés dans quatre camps dans l'est du Tchad. Ces sessions interactives ont permis d'expliquer le mandat et les activités de la Cour, de fournir des informations sur les procédures judiciaires et de répondre aux préoccupations des réfugiés.
- Une réunion interactive d'une journée a été organisée dans les locaux de la CPI, à laquelle 24 groupes représentatifs des femmes ont participé. Elle visait à fournir à ces femmes des informations sur le mandat et les activités de la Cour et à répondre à leurs préoccupations et questions.
- Une session interactive d'une journée a été organisée en collaboration avec le *Cairo Institute for Human Rights Studies* à l'intention de quinze participants soudanais, y compris des journalistes, des avocats, des activistes, des femmes et des chercheurs.
- Une séance de formation à l'intention de neuf journalistes soudanais de radio au Darfour a été organisée dans la cadre d'un programme de formation destiné à l'Institute for War and Peace Reporting et à Press Now. Un groupe d'ONG a participé à ce nouveau projet qui vise la diffusion d'informations factuelles au Soudan et dans les camps de réfugiés au Tchad.
- Un forum de 15 jours sur la justice pour les femmes a été organisé à l'intention de 100 femmes provenant de diverses zones de conflit, et notamment de femmes issues des quatre pays dont la situation relève de la compétence de la Cour. Organisé par l'organisation *Women's Initiative for Gender Justice* à Kampala, en Ouganda, il a évalué les effets de la CPI sur l'obligation de rendre des comptes, la réconciliation et la justice pour les femmes.
- Deux séances de consultations avec des journalistes de la radio *Internews* ont eu lieu à Abéché, au Tchad.
- Le personnel de l'Unité a régulièrement tenu informés 17 représentants de la presse par téléphone et courrier électronique. Selon des estimations, deux millions de personnes auraient été atteintes.
- Trente-six épisodes d'une pièce de théâtre radiophonique, créée par l'Unité de la sensibilisation, ont été diffusés par la radio Internews en arabe, en zaghawa, en masalit et en four dans 12 camps de réfugiés, dans l'est du Tchad. Grâce à la radio *Internews*, quelque 192 000 réfugiés auraient été informés.

Diffusion de l'information :

- Cinq cent exemplaires en versions électronique et papier des textes fondamentaux, de brochures et de « *Comprendre la CPI (Soudan)* » ont été distribués en arabe lors d'ateliers et dans les camps.
- Résumés audiovisuels en anglais et en arabe de la conférence de presse donnée par le Bureau du Procureur.

Mesurer les résultats : indicateurs de performances et données

Évaluation interne

L'évaluation interne s'est appuyée sur les réactions des participants et sur les données rassemblées lors d'enquêtes menées à la fin des activités de sensibilisation dans les camps de réfugiés, dans l'est du Tchad.

En 2008, l'Unité a mené deux études dans le camp de Farchana. La première a été conduite en juin 2008, avant que le Procureur ne dépose sa requête aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt contre le Président Omar Al-Bashir, et la deuxième a eu lieu dans le même camp en octobre.

L'analyse de ces données a révélé une évolution notable de l'opinion publique entre juin et octobre de cette année.

Activité de sensibilisation dans un camp de réfugiés à l'Est du Tchad ©ICC-CPI

La première enquête, menée en juin, montrait qu'une petite proportion seulement des personnes connaissait la CPI et son mandat. Soixante-huit pour cent des personnes interrogées y indiquaient qu'elles n'avaient jamais entendu parler de la CPI avant cet événement particulier, et 32 % qu'elles n'avaient rien appris qui serait susceptible de les concerner. Cependant, 78 % des personnes interrogées affirmaient que, pendant cette activité particulière, elles avaient appris quelque chose d'utile et qu'il importait davantage pour elles d'instaurer une paix durable que de leur permettre de retourner chez elles et de garantir leur propre sécurité. Elles exprimaient leur intérêt pour le programme de participation des victimes et des réparations, mais elles étaient préoccupées par la complexité des formulaires et par le fait que certaines victimes ne parlent pas anglais, français ou arabe. Elles avaient des difficultés à cerner le concept de représentation légale puisque, comme elles le faisaient remarquer, elles ne pouvaient pas vérifier si leur avocat faisait ou non un bon travail. En outre, elles n'étaient pas en mesure de choisir un avocat en particulier puisqu'elles n'en connaissaient pas.

Résultats des enquêtes menées en juin 2008[34]

Tableau des réunions et des perceptions individuelles (juin 2008)

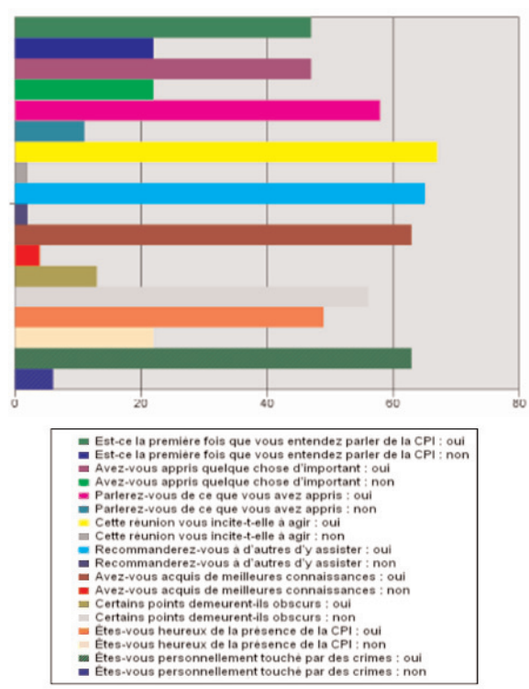

34. Tableau créé à partir de la base de données de l'Unité de la sensibilisation.

L'Unité s'est rendue de nouveau dans le camp de Farchana en octobre de cette année, après le dépôt de la requête aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt, et elle y a mené une deuxième enquête.

En comparant les dernières données avec celles de la première enquête, l'Unité de la sensibilisation a constaté un changement manifeste quant aux connaissances que les gens ont de la CPI et à l'idée qu'ils s'en font.

Tableau des réunions et des perceptions individuelles (octobre 2008)

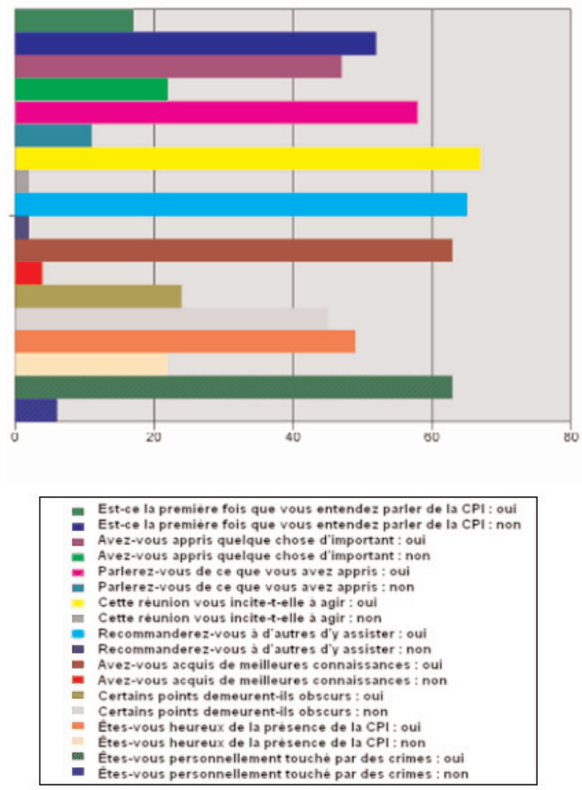

Par rapport à l'enquête menée en juin, dans le cadre de laquelle 32 % des personnes interrogées avaient déclaré avoir entendu parler de la CPI, en octobre 2008, 75 % des personnes ont fait la même déclaration. Lorsqu'on leur a demandé comment elles avaient entendu parler de la CPI, 60 % ont répondu du bouche à oreille, ce qui semble montrer que la CPI est devenue un sujet de discussions fréquentes.

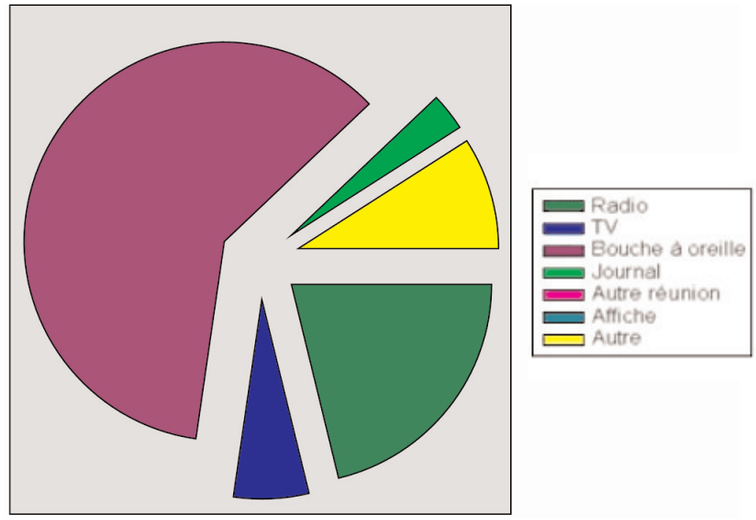

Bien que l'intérêt porté à la CPI augmente, il convient de relever que beaucoup d'idées fausses ont été observées depuis juin 2008. Lors de la visite au camp de réfugiés en octobre, de nombreuses personnes sont venues accueillir les représentants de l'Unité de la sensibilisation en scandant « *Insh'allah, avec votre appui et votre soutien, nous trouverons rapidement une solution* ».

Les gens pensaient que l'intervention de la CPI déboucherait rapidement sur une solution pacifique au conflit au Darfour et permettrait aux réfugiés de retourner dans leur village. Ils ont exprimé leur mécontentement quant aux conditions de vie dans les camps et fait part de leur anxiété et de leur désespoir croissant.

Résultats des études externes

Comme nous l'avons indiqué plus haut dans le présent rapport, deux études externes ont été publiées en 2008 concernant les activités de sensibilisation menées par la Cour : l'une par *Human Rights Watch* (HRW) [35] et l'autre par l'Association internationale du barreau (IBA)[36].

Ces deux enquêtes ont souligné la nécessité d'entreprendre des activités de sensibilisation systématiques et d'établir un protocole concernant la diffusion d'informations dès que possible après le renvoi d'une situation ou l'annonce de l'ouverture d'une enquête par le Procureur. Les deux rapports ont indiqué que les idées erronées circulant au Tchad, et probablement au Darfour, auraient pu être limitées si une campagne de sensibilisation avait été menée plus tôt. Le rapport de l'Association internationale du barreau ne fournit aucune information précise pour chaque situation mais adopte une approche plus générale qui est reprise dans d'autres chapitres du présent rapport (sous le titre « conclusions »). En revanche, l'étude menée par HRW aborde chacun des pays dans lesquels des activités de sensibilisation ont lieu.

S'agissant de la situation au Darfour, voici les principales conclusions des chercheurs de HRW qui ont interrogé des réfugiés dans l'est du Tchad en juillet 2007 : la plus grande confusion règne toujours quant au mandat de la Cour ; les réfugiés dans les camps pensaient que la CPI allait faire venir des troupes internationales au Darfour pour rétablir la paix. D'autres personnes qui connaissaient mieux le mandat de la CPI « pensaient qu'elle tenterait d'appréhender 51 personnes (en référence à la liste de suspects de la commission d'enquête de l'ONU), voire 100 personnes ». Ces conclusions confirment également les résultats de l'évaluation interne de la Cour sur la base desquels l'Unité de la sensibilisation a délivré plusieurs messages sous diverses formes et à différents moments afin de dissiper les idées fausses. Bien que des progrès aient été réalisés entre 2007 et 2008, des problèmes subsistent. L'Unité cherche à augmenter le nombre de personnes ayant une idée réaliste des possibilités et des limites de la Cour et comprenant mieux son indépendance.

Enseignements de l'année et activités prévues pour 2009

Si l'on examine les résultats escomptés et les indicateurs pour 2008, peu de progrès dans le domaine de la sensibilisation ont été réalisés dans cette situation. L'Unité a dû relever de nombreux défis liés à des facteurs extérieurs tels que l'insécurité qui prévaut au Soudan et dans les camps de réfugiés dans l'est du Tchad. Des activités qui avaient été prévues ont été annulées à la demande de groupes cibles et de partenaires pour des raisons de sécurité. Pendant l'année, l'Unité n'a pu entrer directement en contact avec les réfugiés que deux fois.

Malgré ces difficultés, des progrès ont été réalisés dans l'élaboration d'outils de sensibilisation destinés à des groupes analphabètes, y compris des brochures et des affiches illustrées, une pièce radiophonique en plusieurs épisodes et une pièce de théâtre. Les auditeurs ont fait l'éloge de la

35. Human Rights Watch, « *Courting History: The Landmark International Criminal Court's First Years* », Juillet 2008.

36. Association internationale du barreau, Programme de surveillance de la CPI et de la sensibilisation, « *Beyond The Hague: Forging Linkages between the International Criminal Court and Key Jurisdictions* », August 2008.

pièce radiophonique diffusée par la radio Internews et ont estimé qu'elle constituait un moyen efficace d'expliquer en termes simples le mandat et les travaux de la Cour. Les réfugiés se sont réjouis de l'initiative consistant à créer des troupes de théâtre dans les camps et à former certains participants au métier d'acteur, et ils ont indiqué que cette méthode était une façon créative d'expliquer des questions juridiques complexes.

Des enquêtes et des réactions directes ont mis en lumière des domaines à améliorer. Bien que le public ait pu développer ses connaissances en écoutant des émissions radiophoniques conçues par la CPI, il ressort de ces enquêtes et réactions que davantage d'efforts devraient être déployés pour garantir que les groupes cibles écouteront les messages. Par conséquent, en 2009, en association avec la radio *Internews*, des clubs d'écoute (semblables à ceux qui existent déjà en Ituri) seront d'abord constitués dans quatre camps. Des responsables seront désignés et des personnes formées pour répondre aux questions les plus élémentaires, les réponses aux plus complexes étant laissées au soin d'un fonctionnaire chargé de la sensibilisation.

La diffusion d'informations factuelles concernant la nature des travaux de la Cour devrait être renforcée. Par exemple, le personnel chargé de la sensibilisation se réunira chaque mois avec des représentants et le personnel d'organisations internationales présentes dans les camps afin de leur communiquer régulièrement l'actualité de la Cour. Cela leur permettra également de répondre aux questions posées par les réfugiés lors des interactions quotidiennes et d'en renforcer l'effet.

Même si le pourcentage des personnes qui connaissent les travaux de la Cour a augmenté, il n'en reste pas moins que l'Unité devra s'assurer que les réfugiés dans les camps et les personnes concernées au Soudan comprennent le rôle spécifique et les contraintes de la CPI. Il s'agira notamment de dissiper l'idée selon laquelle la CPI peut garantir leur retour, prodiguer une aide humanitaire ou destituer immédiatement le Président Al-Bashir et instaurer une autre forme de gouvernement.

Enfin, l'Unité de la sensibilisation continuera de travailler à trois niveaux dans la situation au Darfour. Elle s'attachera à diffuser des informations factuelles par l'intermédiaire des réseaux au Soudan, à cibler la diaspora et à faire participer les réfugiés dans les camps. Le tableau des activités prévues pour 2009 (annexe 4) contient des informations plus détaillées.

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:56 AM Page 61

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Résumé

Le 22 décembre 2004, la situation en République centrafricaine a été déférée à la Cour par cet État partie. Le 22 mai 2007, le Procureur a annoncé l'ouverture d'une enquête.

En mai 2008, la Chambre préliminaire III a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de Jean-Pierre Bemba Gombo et a demandé à la Belgique de procéder à son arrestation provisoire. Le mandat contenait deux chefs de crimes contre l'humanité (viol et torture) et quatre chefs de crimes de guerre (viol, torture, atteinte à la dignité de la personne et pillage). Le 10 juin, la Chambre a délivré un nouveau mandat d'arrêt qui ajoute aux chefs initiaux celui de meurtre, en tant que crime contre l'humanité et crime de guerre. Jean-Pierre Bemba a été arrêté par les autorités belges le 24 mai 2008. Il a été remis à la Cour le 3 juillet et sa comparution initiale devant la Chambre préliminaire III s'est tenue le 4 juillet. L'audience de confirmation des charges devrait débuter le 8 décembre 2008.

Cette année, le personnel permanent n'ayant pas encore été recruté, les activités de sensibilisation menées en République centrafricaine ont été limitées et sporadiques. En janvier 2008, quatre séances interactives ont été organisées à des fins de sensibilisation et de collecte de données sur lesquelles le personnel, une fois qu'il aura été recruté, pourra se fonder pour les opérations de base, ainsi qu'à des fins de diffusion d'informations factuelles. Les activités de sensibilisation ont porté sur le mandat de la Cour et visaient les représentants de la communauté juridique, les organisations non gouvernementales, les universitaires et les journalistes. Dans le cadre d'une deuxième mission menée par le personnel basé à La Haye, un atelier a été organisé avec l'aide d'un consultant extérieur pour recueillir des informations auprès d'acteurs sociaux et effectuer une compilation des réponses sur la façon dont la Cour est en général perçue par la population, réunir les questions les plus fréquemment posées et dresser la liste des préoccupations. Cet atelier a contribué à la mise au point d'outils de sensibilisation. Enfin, par suite de l'évolution de la procédure judiciaire dans l'affaire Bemba, à savoir son arrestation et sa remise ainsi que sa comparution initiale devant la Cour, l'Unité a diffusé des informations factuelles et assuré la publicité de la procédure. L'Unité de la sensibilisation a également bénéficié de la visite du Greffier dans le pays. Celle-ci a rencontré des représentants du Gouvernement, d'organisations non gouvernementales et de la société civile, et les a informés de la procédure concernant Jean-Pierre Bemba, ce qui a contribué à une meilleure communication sur les activités de la Cour.

La sensibilisation a jusqu'à présent peu progressé en République centrafricaine. On note un niveau de connaissance croissant chez les participants aux activités organisées par l'Unité, comme en témoignent les sujets qui ont dominé les débats, ainsi que les préoccupations et les questions qu'ils ont abordées lors des séances interactives. En 2007, par exemple, les questions montraient que les gens s'intéressaient plutôt aux aspects généraux du mandat de la Cour. Les thèmes abordés allaient de la façon dont des situations pouvaient être portées devant la Cour à la recevabilité des affaires et au financement de l'institution. En 2008, en revanche, les participants s'intéressaient plus aux aspects de la procédure, à la nature des crimes dont il est question dans l'affaire Bemba, à la portée de l'enquête de la CPI et, surtout, à la question de savoir si la Cour allait enquêter sur d'autres crimes qui auraient été commis sur le territoire de la République centrafricaine, et engager des poursuites en conséquence.

Faute de personnel permanent, les activités de sensibilisation sont moins développées en République centrafricaine que dans les autres pays faisant l'objet d'une situation. L'Unité a rencontré des difficultés dans le processus de recrutement. Toutefois, au cours des derniers mois de l'année, le processus de recrutement a abouti et un assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain a rejoint le bureau en octobre. La nouvelle coordonnatrice des activités de sensibilisation devrait entrer en fonctions en janvier 2009. Avec une équipe au complet, l'Unité élaborera un plan stratégique pour répondre aux

besoins en informations de la population et à la situation judiciaire actuelle. L'Unité s'efforcera de mieux faire connaître le mandat de la Cour et son fonctionnement en République centrafricaine en préparant des résumés audio et vidéo de la procédure et en facilitant l'accès aux affaires en cours et futures. Des réunions indépendantes seront organisées avec les principaux membres de la société pour mettre au point les modalités de la participation du grand public. Ces réunions cibleront entre autres les chefs de quartier de Bangui, les groupements de femmes, les associations de victimes, les ONG œuvrant dans le domaine de la promotion, de la protection et de la défense des droits de l'Homme, les professeurs de droit et les étudiants en droit, ainsi que les membres des professions judiciaires, comme les juges et autres magistrats.

Contexte et état d'avancement des procédures judiciaires[37]

La Cour a été saisie de la situation en République centrafricaine par cet État partie même le 22 décembre 2004. Le Procureur a ouvert une enquête le 22 mai 2007.

Le 23 mai 2008, la Chambre préliminaire III a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de Jean-Pierre Bemba Gombo et demandé aux autorités belges de l'arrêter provisoirement. Le 10 juin 2008, la Chambre a délivré un nouveau mandat d'arrêt venant compléter le mandat initial.

Jean-Pierre Bemba a été arrêté par les autorités belges le 24 mai 2008 et remis à la Cour le 3 juillet 2008. Sa comparution initiale a eu lieu devant la Chambre préliminaire III. Une audience de confirmation des charges est prévue du 8 au 12 décembre 2008.

Les événements judiciaires liés à cette situation ont fait l'objet d'une importante publicité dans le pays par le biais des médias, de réunions interactives et de diffusions vidéo au cours desquelles les journalistes et les principaux représentants de la société civile ont pu visionner l'audience de comparution initiale de Jean-Pierre Bemba. L'Unité de la sensibilisation a également tiré parti de la visite effectuée en République centrafricaine par le Greffier, qui a rencontré des représentants du gouvernement, d'organisations non gouvernementales et de la société civile, et a évoqué la procédure dans l'affaire Bemba. Cela a permis de mieux faire connaître la Cour et ses activités en République centrafricaine.

L'enquête en République centrafricaine est toujours en cours et le Bureau du Procureur continue de recueillir des éléments de preuve pour déterminer les responsabilités pour ce qui est des crimes commis entre 2002 et 2003. Concernant les crimes relevant de sa compétence et commis depuis fin 2005, le Bureau continuera de s'intéresser aux enquêtes et aux poursuites lancées dans le cadre du système judiciaire national.

Résultats escomptés

En matière de sensibilisation, les priorités ont été les suivantes :

- Accroître la connaissance et la compréhension générale qu'ont les principales parties prenantes et le grand public du mandat et des travaux de la Cour ainsi que de ses opérations spécifiques à la République centrafricaine.
- S'assurer que les médias de la CPI et les autres supports de communication atteignent le public visé.

Activités

Les activités de sensibilisation ont été moins développées en République centrafricaine que dans d'autres pays de situations dans lesquels la CPI est active, ceci en raison de l'absence d'activité systématique ou permanente dans le pays du fait de difficultés rencontrées lors du processus de recrutement. Un assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain a rejoint le bureau extérieur en octobre et l'on espère qu'une coordonnatrice des activités de sensibilisation sur le terrain sera à pied d'œuvre en janvier 2009.

Malgré l'absence de personnel permanent en République centrafricaine, l'Unité de la sensibilisation a mené à Bangui des activités faisant participer les principaux représentants de communautés pour les informer par l'intermédiaire des médias et au cours d'ateliers. L'Unité a également organisé des réunions de consultation avec la société civile, et elle a recueilli des éléments qui serviront à

37. Pour de plus amples informations sur l'état d'avancement des procédures concernant la situation en République centrafricaine et les autres situations, voir le dernier rapport de la Cour pénale internationale à l'Assemblée générale de l'ONU, document A/63/323 du 22 août 2008.

élaborer des outils de sensibilisation. L'unité a également diffusé des informations sur les événements judiciaires liés à la situation. En particulier, les activités ont été axées sur l'arrestation et la remise de Jean?Pierre Bemba et sur sa comparution initiale devant la Cour.

Les activités suivantes ont été entreprises, classées par résultats escomptés :

1. Accroître la connaissance et la compréhension générale qu'ont les principales parties prenantes et le grand public du mandat et des travaux de la Cour ainsi que de ses opérations spécifiques à la République centrafricaine

Session d'information avec les partenaires clés à Bangui, RCA ©ICC-CPI

Au début de l'année, l'Unité de la sensibilisation a lancé sa campagne de sensibilisation en organisant quatre ateliers visant à mieux informer les principaux groupes de la société civile, notamment les représentants d'ONG locales et les journalistes, et portant sur le mandat de la Cour, son caractère judiciaire, sa structure et son fonctionnement. Ces activités ont jeté les bases pour de futurs travaux et ont permis de recenser de possibles partenaires. Ces premiers ateliers ont été suivis par une série de consultations avec les membres de divers groupes de la société. La phase de planification initiale a servi à nouer le dialogue avec des partenaires qui pourraient vouloir et être à même de donner une impulsion aux activités de sensibilisation, en aidant ainsi l'Unité à diffuser ses informations auprès des publics visés avec le meilleur rapport coût-efficacité. Les consultations se sont terminées sur un atelier interactif de trois jours auquel ont participé le personnel de la Cour et des membres de la société civile. Avec l'aide d'un consultant extérieur, le groupe a recueilli des éléments et élaboré un premier plan stratégique de sensibilisation axé sur les résultats en République centrafricaine.

L'Unité a élaboré des outils faciles d'utilisation et tenant compte des différences culturelles, notamment les brochures intitulées « *Mieux Comprendre la CPI - RCA* » (à l'intention de groupes cible ayant une instruction moyenne et supérieure) et « *Les victimes de RCA méritent justice* » (à l'intention des groupes à l'instruction élémentaire ou illettrés). Cette dernière comporte des illustrations en couleurs racontant l'histoire d'un village touché par des crimes relevant de la compétence de la CPI. Par ailleurs, l'Unité a préparé des affiches reprenant les messages de la CPI et qui sont destinées à être placées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ces supports traitent de questions fréquemment posées et des inquiétudes des groupes cibles en République centrafricaine, sujets qui ont été compilés par l'Unité au cours d'une période d'évaluation.

Enfin, à la suite du recrutement de l'assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain, des consultations ont été tenues avec cinq universités dans l'objectif de mettre en place un programme de sensibilisation des étudiants. Les représentants de l'Université de Bangui, de l'Institut universitaire de gestion des entreprises, de la Haute école de gestion, du Cours préparatoire international et de l'Université de Walombé se sont montrés réceptifs à cette initiative et une suite sera donnée à cette première réunion dès que la coordonnatrice des activités de sensibilisation sur le terrain prendra ses fonctions.

2. Atteindre le public visé par le biais des médias

On estime que la population de la République centrafricaine compte 4,3 millions d'habitants, dont 50 % au moins sont illettrés. Les communautés les plus gravement touchées par les crimes figurant dans le mandat d'arrêt se trouvent à Bangui (700 000 habitants) et les villes suivantes : Mongoumba (20 715 habitants), Bossangoa (126 229 habitants), Damara (32 321 habitants) et Bossembélé (37 849 habitants). Par conséquent, la radio[38] est le moyen de cibler un large public qui offre le meilleur rapport coût-efficacité, alors que la presse écrite est le vecteur le plus sûr pour atteindre les décideurs et les élites.

Concernant l'évolution de l'affaire Bemba, les activités de sensibilisation ont tout d'abord porté sur la diffusion de communiqués de presse sur son arrestation et sa remise à la Cour, et sur des informations concernant le mandat d'arrêt émis par la Cour et le quartier pénitentiaire. Par ailleurs, pour la première comparution de Jean-Pierre Bemba devant la Cour, un groupe de journalistes a été invité dans les locaux du bureau extérieur de la CPI, d'où ils ont relayé l'information. Parmi eux figuraient des reporters de *Radio Ndeke Luka* et de *Radio Centrafrique*, deux stations ayant une large capacité de couverture. Les principaux partenaires appartenant aux ONG locales ont également été invités.

La présence du Greffier dans le pays, suite à l'arrestation et à la remise de Jean-Pierre Bemba, a été une excellente occasion d'informer les journalistes de l'évolution de la procédure.

Résumé des activités

Réunions en face à face :

- Quatre ateliers interactifs auxquels ont participé des responsables de l'Unité de la sensibilisation, de la Section de la participation des victimes et des réparations, du Bureau du Procureur et de la Section d'appui à la Défense se sont déroulés à Bangui en janvier 2008 pour commencer à sensibiliser les principaux groupes de la société civile au mandat de la Cour et à ses activités dans le cadre de la situation en République centrafricaine. Ces ateliers ont contribué à mettre en place les bases d'un éventuel partenariat.
- Un atelier interactif de 3 jours s'est tenu avec 20 partenaires pour élaborer une stratégie adaptée. Des plans d'action et de mise en œuvre ont été discutés à Bangui en février 2008.
- Des réunions d'information ont été organisées avec des représentants des pouvoirs publics et d'ONG dans le cadre de la visite officielle du Greffier en juillet 2008, qui a expliqué la procédure et exposé les dernières informations concernant l'affaire Bemba.
- Cinq consultations ont été organisées avec des directeurs d'université pour étudier la possibilité de mettre en place un programme de sensibilisation des étudiants en droit pour débattre du mandat de la Cour et des procédures ainsi que des principes généraux du droit pénal international.

Relations avec les médias :

- Des activités d'information du public ont été spécialement entreprises en juillet pour sensibiliser à l'arrestation de Jean-Pierre Bemba. Un communiqué de presse a été diffusé et adressé à toutes les organisations de médias concernées basées à Bangui.
- Retransmission de la première comparution de Jean-Pierre Bemba dans les locaux du bureau extérieur de Bangui, en présence des principaux partenaires et des journalistes des principaux médias, notamment des stations de radio et de la presse écrite.

38. *Radio Centrafrique* est une radio de diffusion nationale et peut par conséquent atteindre en théorie toute la population du pays. *Radio Ndeke Luka* et *Radio Notre-Dame* sont basées à Bangui et leur audience est estimée à 1,5 million de personnes. La ville de Bossangoa dispose de sa radio locale, *Radio Maria*, associée à *Radio Notre-Dame*. L'Unité de la sensibilisation étudie les possibilités d'association pour produire une émission consacrée aux questions de justice.

- Au cours de la visite du Greffier en République centrafricaine en juillet 2008, des journalistes de divers médias ont été informés de l'évolution de la situation dans l'affaire Bemba, de ses conditions de détention, de ses droits, ainsi que des étapes ultérieures de la procédure.
- Huit réunions bilatérales avec des représentants de *Télé Centrafrique, Radio Centrafrique, Radio Ndeke Luka, Radio Notre-Dame*, du Confident, du Démocrate, de Centrafrique Matin et de l'Agora ont été organisées en octobre 2008, pour communiquer les dernières nouvelles de l'affaire Bemba.

Mesurer les résultats : indicateurs de performance et données

L'Unité de la sensibilisation négocie la commande d'une enquête qui sera menée à Bangui et dans ses environs pour fixer un point de référence pour les futures études portant sur la façon dont la population de la République centrafricaine perçoit la Cour, la justice et l'état de droit.

Évaluation des questions posées

Comme dans les autres situations, l'Unité de la sensibilisation a recueilli des données sur les questions les plus fréquemment posées. Elles illustrent l'état de la procédure judiciaire et leur comparaison avec celles posées en 2007 témoigne d'une meilleure connaissance de la Cour. L'année précédente, les questions concernaient le fonctionnement de base de la Cour et elles se sont faites plus sophistiquées pour tourner principalement autour de l'affaire Bemba, de la portée de l'enquête, des relations entre la CPI et l'État partie qui lui défère une situation. En voici quelques exemples (pour la liste complète, voir l'annexe 2).

2007	2008
Pourquoi la Cour mène-t-elle une enquête en République centrafricaine ?	Le Procureur enquête-t-il uniquement sur les crimes commis en 2002-2003 ? Qu'en est-il des crimes commis plus récemment dans le nord du pays ?
Comment des situations sont-elles portées devant la CPI ?	La situation en République centrafricaine ayant été déférée par le Gouvernement centrafricain, la CPI peut elle rester indépendante de celui-ci ?
Pourquoi le Procureur a-t-il attendu si longtemps avant de mener une enquête en République centrafricaine ?	Pourquoi Jean-Pierre Bemba a-t-il été arrêté par la CPI ?
Quels sont les crimes faisant l'objet d'une enquête en République centrafricaine ?	Quelles sont les charges retenues contre Jean-Pierre Bemba ?
La CPI ne s'intéresse-t-elle qu'aux crimes sexuels ?	Pourquoi la CPI n'a-t-elle pas tenu compte de l'immunité dont jouit Jean-Pierre Bemba en sa qualité de sénateur en RDC ?
Qui supervise l'enquête du Procureur ?	L'adoption de la loi d'amnistie marquera-t-elle l'arrêt de l'enquête menée par le Procureur ?
Dans quelle mesure la situation actuelle en matière de sécurité affecte-t-elle les activités de la Cour ?	Pourquoi la CPI n'a-t-elle délivré de mandat d'arrêt que contre Jean-Pierre Bemba ? Qu'en est-il des autres criminels présumés ?

Facteurs externes ayant une incidence sur les activités et les résultats

L'évaluation initiale des conditions dans lesquelles l'Unité de la sensibilisation travaillera en République centrafricaine a conclu que les éléments extérieurs suivants influençaient la façon de mener les activités de sensibilisation :

Contexte démographique, socio-économique et culturel : la population de la République centrafricaine s'élève à 4 302 360 habitants. On estime que 52 % de la population est analphabète (65 % des femmes et 33 % des hommes). La nation se répartit en plus de 80 groupes ethniques, chacun avec sa langue, le sango étant la plus parlée du pays, suivie du français.

Considérations logistiques : avec un territoire très étendu, la République centrafricaine a des infrastructures qui ne permettent pas toujours de disposer en temps voulu de moyens de communication efficaces, notamment l'Internet, le satellite ou le téléphone. Les informations doivent souvent être livrées en personne. Il est très difficile de sortir de Bangui en raison de la piètre qualité des routes, et l'accès au nord du pays pendant la saison des pluies est pratiquement impossible.

Enseignements de l'année et activités prévues pour 2009

À ce stade très précoce du processus, l'Unité met au point et affine un plan stratégique de sensibilisation qu'elle mettra en œuvre sur la base de l'expérience acquise dans les situations en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda, où les activités de sensibilisation sont plus avancées. Les données de départ issues de l'enquête sur la façon dont la population de la République centrafricaine perçoit la Cour, la justice et l'état de droit, données recueillies lors de réunions de sensibilisation et de consultations, fourniront à l'Unité des orientations quant à la stratégie à élaborer pour la République centrafricaine.

Les responsables de la Cour parlent avec des victimes du village de Boy-Rabe, Bangui, RCA ©ICC-CPI

Avec une Unité qui sera pleinement pourvue en personnel au début de 2009, les activités auront pour objectif d'accroître la compréhension du mandat de la Cour et de ses opérations en République centrafricaine. Mettre à la disposition du public les résumés des procédures et les rendre intelligibles, tout comme les affaires en cours et celles à venir, en particulier celles susceptibles de déboucher sur un procès, fera partie des priorités. L'Unité organisera des consultations indépendantes avec les principaux membres de la société pour faciliter l'interaction avec la population locale. Ces consultations cibleront, entre autres, les chefs de quartiers de Bangui, les groupes de femmes, les associations de victimes, les ONG œuvrant dans le domaine de la protection et de la défense des droits de l'Homme, les professeurs de droit et les étudiants en droit, ainsi que les membres des professions judiciaires, comme les juges et autres magistrats. Le tableau complet des activités prévues figure à l'annexe 4 du présent rapport.

Outreach report-main-body-2008-fr.qxp 1/13/2009 10:57 AM Page 71

Conclusion

Conclusion

Dans les quatre pays faisant l'objet d'une situation devant la Cour, des progrès notables ont été accomplis et des résultats concrets obtenus dans certains domaines. Toutefois, les enseignements tirés et l'analyse des données recueillies cette année indiquent qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre davantage de communautés touchées dans les pays en question.

Compte tenu de l'expérience acquise et du fait que l'Unité a désormais adopté une méthode axée sur les résultats, et prenant en considération l'état d'avancement des procédures dans chaque situation et des éléments externes influant sur les activités de sensibilisation, l'Unité s'attachera principalement en 2009 à remanier les plans élaborés par pays pour faire écho aux dernières évolutions.

À la lumière des enseignements tirés ces dernières années, l'Unité utilisera à plus grande échelle des canaux et méthodes de communication dont la valeur est désormais incontestable. Sachant que la radio est le moyen de communication le plus efficace et le plus apprécié parmi les communautés touchées, on s'efforcera plus encore en 2009 d'y avoir recours dans toute la mesure possible. Des campagnes radiophoniques thématiques seront lancées afin de rectifier les fausses perceptions largement répandues et de répéter des informations pour mieux faire comprendre le mandat de la Cour. Pour atteindre une plus large tranche de la population, l'Unité de la sensibilisation étudiera et conclura de nouveaux partenariats avec les chaînes de radiodiffusion implantées dans les pays où elle mène ses activités.

Pour multiplier les échanges avec les communautés touchées et pour autant que l'Unité dispose en 2009 de moyens audiovisuels propres, une émission baptisée « Demandez à la Cour » sera préparée et diffusée sur de grandes stations de radio, ainsi que sur des chaînes télévisées en RDC et en République centrafricaine. Dans cette émission, les participants poseront des questions pendant des séances interactives tenues sur le terrain, auxquelles les principaux responsables et hauts fonctionnaires de la Cour répondront. Cette émission sera tout d'abord lancée en RDC et en République centrafricaine à l'occasion de réunions avec les groupes ayant posé les questions. Ainsi, les gens auront peut être le sentiment que leurs questions et préoccupations ont été écoutées.

En outre, à la lumière de l'expérience acquise cette année, en particulier en Ouganda, l'Unité intensifiera ses activités de sensibilisation de façon à faire participer les groupes les plus vulnérables au sein des communautés touchées par les crimes relevant de la compétence de la Cour, à savoir les jeunes, les femmes et les enfants. L'Unité organisera également des séminaires à l'intention des membres du système judiciaire ougandais afin de débattre de certains aspects du droit international et de la procédure judiciaire car les données recueillies et analysées cette année montrent que le besoin s'en fait sentir. L'Unité reconnaît que faute de personnel, peu de progrès ont pu être accomplis cette année en République centrafricaine. Toutefois, sachant qu'à compter du mois prochain deux nouveaux fonctionnaires seront affectés à cette situation, un plan stratégique sera établi et son exécution débutera en 2009.

Dans la situation au Darfour, au Soudan, l'Unité de la sensibilisation devra s'atteler à la tâche ardue consistant à veiller à ce que les gens installés dans les camps de réfugiés situés dans l'est du Tchad et au Darfour comprennent le rôle précis de la CPI et ses limites. Vu la précarité de la situation en matière de sécurité, l'Unité préparera plusieurs émissions radiophoniques qui seront diffusées depuis Abéché dans 12 camps de réfugiés répartis sur tout le territoire tchadien, en quatre langues, à savoir français, arabe, masalit et zaghawa. Des clubs d'écoute, à l'exemple de ceux constitués en Ituri, seront créés, dans quatre camps pour commencer, et des correspondants seront formés pour répondre aux questions élémentaires concernant la CPI, tandis que l'assistant chargé de la sensibilisation de la Cour répondra aux questions plus complexes.

Enfin, l'Unité est consciente qu'il importe de mettre à jour le Plan stratégique d'information et de sensibilisation, qui constitue le cadre général dans lequel s'inscrit cette importante fonction non judiciaire de la Cour. Cette tâche, qui aurait dû être accomplie en 2008, a été reportée jusqu'à ce que le projet de mise en place du système d'évaluation soit finalisé. Les résultats obtenus à partir des données recueillies sont des instruments précieux qui servent à valoriser le plan.

Outreach report-anex-2008-fr-final.qxp 1/19/2009 12:52 PM Page 75

Annexes

Outreach report-anex-2008-fr-final.qxp 1/19/2009 12:52 PM Page 77

Annexe 1 : Organigramme de l'Unité de la sensibilisation

Unité de la sensibilisation
Chef d'unité P-4

- Fonctionnaire chargé de la sensibilisation P-2
- Juriste adjoint chargé des activités de sensibilisation P-2
- Juriste adjoint chargé des activités de sensibilisation P-2
- Assistant aministratif pour les opérations de sensibilisation sur le terrain SG (autre classe) (basé à La Haye, temps partiel)

Bureaux extérieurs

République démocratique du Congo, Kinshasa

- Coordonnateur chargé de la sensibilisation sur le terrain P-2
- Assistant principal chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (1re classe)
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain (médias) SG (autre classe)

République démocratique du Congo, Bunia

- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe)
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe)
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe) (poste redéployé, voir Soudan)

Ouganda

- Coordonnateur chargé de la sensibilisation sur le terrain P-2
- Assistant principal chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (1re classe)
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe)
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe)
- Assistant administratif de terrain SG (autre classe)

République centrafricaine

- Coordonnateur chargé de la sensibilisation sur le terrain P-2
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe) (poste redéployé, voir Soudan)

Soudan Darfour

- Coordonnateur chargé de la sensibilisation sur le terrain P-2 (basé à La Haye)
- Assistant chargé de la sensibilisation sur le terrain SG (autre classe) (basé à Abéché, Tchad)

Annexe 2 : Évolution des questions fréquemment posées

Une liste des questions les plus fréquemment posées par les membres des communautés ciblées a été élaborée par l'équipe chargée de la sensibilisation dès le début de ses activités. Ces questions ont servi à la fois à faciliter le travail du personnel et des fonctionnaires de la Cour, afin qu'ils puissent y apporter des réponses appropriées et précises, et à évaluer l'évolution de l'image de la Cour. Des questions portant sur des points plus précis concernant les activités et les situations permettent également de savoir si les populations acquièrent une meilleure compréhension des problèmes et de la situation.

Ouganda

2008

La plupart des questions posées avaient trait aux pourparlers de paix et aux intérêts de la paix, à l'exécution des mandats d'arrêt mais également à d'autres situations, comme l'arrestation de Jean-Pierre Bemba (dans la situation en République centrafricaine) et la requête aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt contre le Président soudanais, Omar Al Bashir.

- Comment la CPI contribue t'elle à l'exécution des mandats d'arrêt qu'elle a délivrés ?
- Pourquoi n'y a t'il aucun mandat d'arrêt contre les commandants de l'UPDF dans la situation en Ouganda ? Doit on en déduire que l'UPDF n'a jamais commis d'atrocités dans le nord de l'Ouganda ?
- Comment la CPI peut elle agir concernant les Karamojong qui commettent également des atrocités dans le nord et le nord est de l'Ouganda ?
- Que se passerait il si les hauts commandants de l'ARS visés par des mandats d'arrêt de la CPI et d'autres commandants commettaient de nouveaux crimes relevant de la compétence de la CPI ? La Cour délivrerait elle de nouveaux mandats d'arrêt ou ajouterait elle des charges ?
- La CPI retirera t'elle ses mandats d'arrêt si les pourparlers de paix aboutissent ?
- Si la CPI respecte le principe de complémentarité, pourquoi n'aide t'elle pas la section spéciale de la Haute Cour à juger Kony et les autres commandants de l'ARS ?
- Que ferait la CPI si la section spéciale chargée des crimes de guerre mise en place en Ouganda entamait son travail ?
- Pourquoi des superpuissances telles que les États-Unis ou autres ne sont elles pas membres de la Cour ?
- Pourquoi la CPI vise t'elle Omar Al Bashir et pas Yoweri Museveni, Robert Mugabe et George Bush ?

2007

Les questions les plus fréquemment posées portaient sur le processus de paix, les intérêts de la paix et les questions relatives aux victimes et à la défense.

- La CPI peut elle retirer ses mandats d'arrêt ?
- Pourquoi les commandants de l'ARS poursuivis ne peuvent ils pas être jugés en Ouganda ?
- Les mandats d'arrêt de la CPI peuvent-ils expirer ?
- Quelle est la position de la CPI concernant les pourparlers de paix se tenant actuellement à Juba ?
- Une personne physique peut elle déférer une affaire devant la CPI ?
- Quels sont les critères utilisés pour mesurer la gravité des crimes contre l'humanité, des crimes de génocide et des crimes de guerre en vue d'ouvrir une enquête ?
- Pourquoi la CPI ne peut elle pas aussi mener une enquête sur ceux qui ont fourni des armes aux suspects et les poursuivre ?
- Dans la mesure où la CPI ne va pas juger les crimes qui ont été commis avant le 1er juillet 2002, un autre tribunal peut il être mis en place pour juger ces crimes ?
- Dans le système de la CPI, l'accusé peut il être mis en liberté sous caution ?
- Comment la CPI va t'elle garantir la protection des victimes quand la procédure devant la Cour sera terminée ?
- Pour quelle justice la CPI œuvre t'elle ? Celle des victimes ? Celle de la communauté internationale ?
- Quelle forme de réparation la CPI va t'elle accorder aux victimes ?
- Pourquoi la CPI n'est elle présente qu'en Afrique ?

2005-2006

Des questions plus complexes ont été posées. La plupart portait sur le rôle de la CPI en Ouganda. On notera l'influence du contexte politique.

- Qu'adviendra t'il de la loi d'amnistie maintenant que la CPI mène des activités en Ouganda ?
- Que va faire la CPI pour les populations du nord de l'Ouganda qui sont victimes du conflit ?
- La CPI va t'elle poursuivre des membres du Gouvernement ougandais pour ne pas avoir protégé les populations du nord de l'Ouganda et leurs biens ?
- Le Gouvernement ougandais fait il également l'objet d'une enquête de la CPI ?
- Qui prendra en charge les frais de la Défense dans le système de la CPI ?
- Qui va procéder à l'arrestation des commandants de l'ARS poursuivis ?

2004

La plupart des questions qui ne sont plus posées ou qui le sont rarement sont liées à la situation et non à l'affaire : évolution de la procédure judiciaire, mise en place de la Cour, mission de la Cour et compétence.

- Pourquoi et quand la CPI a t'elle été créée ?
- Pourquoi la CPI mène-t-elle des activités en Ouganda ?
- La CPI va t'elle aussi juger les enfants impliqués dans le conflit qui touche le nord du pays ?
- La CPI va t'elle juger toutes les personnes impliquées dans le conflit qui touche le nord du pays ?
- Comment une affaire est elle portée devant la Cour ?
- La CPI va t'elle aussi mener une enquête sur les massacres des Iteso par les Karamojong ?
- La situation en Ouganda ayant été déférée à la CPI par le Gouvernement, celle ci va t'elle agir en toute indépendance ?
- Dans quels autres pays du monde la CPI mène t'elle des activités ?

République démocratique du Congo

2008

La plupart des questions posées en 2008 en RDC portaient sur l'évolution de l'affaire concernant Thomas Lubanga : l'ouverture prévue du premier procès de la CPI, la suspension d'instance imposée par les juges et l'annonce de la mise en liberté de Thomas Lubanga. De plus, Jean-Pierre Bemba étant un ressortissant congolais et un sénateur en RDC, l'affaire le concernant pour des crimes qui auraient été commis en République centrafricaine a suscité l'intérêt du public en RDC, en particulier à Kinshasa. Les autres affaires pendantes (Katanga et Chui, Bosco Ntaganda) n'ont pas beaucoup intéressé le public.

À propos de l'affaire Lubanga :

- Quand le procès commencera t'il ? Pourquoi cela prend il tant de temps ?
- Pourquoi la Cour a t'elle ordonné la suspension de la procédure ? Est ce faute de preuves ?
- Thomas Lubanga Dyilo sera t'il bientôt mis en liberté ?
- Mettre Thomas Lubanga en liberté n'est il pas contraire à la mission de la Cour de mettre un terme à l'impunité ?
- Comment la CPI va t'elle protéger les victimes et les témoins participant à la procédure engagée contre Thomas Lubanga ?

À propos de l'affaire Katanga et Chui :

- Pourquoi les affaires concernant Katanga et Chui ont elles été jointes ?

À propos des autres situations :

- Pourquoi la CPI n'a t'elle pas tenu compte de l'immunité dont jouit Jean-Pierre Bemba en sa qualité de sénateur en RDC ?
- Pourquoi Jean-Pierre Bemba a t'il été arrêté pour des crimes commis uniquement en République centrafricaine ?
- La CPI peut elle demander un mandat d'arrêt contre un président en exercice ?

2007

Les questions les plus fréquemment posées portaient sur la régularité de la procédure, les droits de l'accusé et la procédure judiciaire dans l'affaire Lubanga Dyilo. Les questions qui suivent ont été posées par suite de la levée des scellés sur le mandat d'arrêt contre Germain Katanga et l'exécution de ce mandat en octobre.

Au sujet de l'affaire Thomas Lubanga Dyilo :

- Quand aura lieu le procès ?
- Les missions d'information et de sensibilisation ont elles pour but de préparer les gens à accepter le fait que Thomas Lubanga sera condamné ?
- Si Thomas Lubanga venait à décéder, qu'adviendrait il de la procédure judiciaire ?
- Si Thomas Lubanga venait à être acquitté, pourrait il engager une action en réparation ? Si oui, devra t'il s'adresser au Gouvernement de la RDC ou à la Cour ?
- L'affaire Lubanga n'est elle pas une affaire politique ?
- Pourquoi la Cour ne peut elle pas siéger à Bunia ?
- Comment pouvez vous garantir que les victimes participant à l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga* sont bien des victimes ?
- Thomas Lubanga peut il demander sa mise en liberté provisoire ?
- La famille biologique de Thomas Lubanga peut elle lui rendre visite ?
- Où Thomas Lubanga est il détenu ?
- Pourquoi le conseil de la Défense de Thomas Lubanga s'est-il retiré ?
- Pourquoi Me Flamme ne disposait il pas de tous les moyens nécessaires pour défendre Thomas Lubanga ?

Au sujet de l'affaire Germain Katanga :

- Quels sont les chefs retenus contre Germain Katanga ?
- Pouvez vous décrire la procédure judiciaire ?
- Pourquoi la Cour ne poursuit elle pas ceux dont on pense qu'ils ont commis des crimes en Ituri ?
- Pourquoi la Cour ne concentre t'elle ses activités que sur des personnes issues de l'Ituri ?
- Germain Katanga a t'il choisi un conseil ?
- Germain Katanga peut il être mis en liberté provisoire s'il apporte la preuve qu'il ne comprend ni ne parle le français ?
- La CPI s'intéresse t'elle à ce qui se passe au Kivu ?
- Dans le mandat d'arrêt délivré contre Germain Katanga par les juges de la CPI, il est dit que Katanga faisait partie du FNI, l'un des groupes armés présents en Ituri. Peut on en conclure que le dirigeant du FNI sera la prochaine personne poursuivie par la CPI ?
- N'est ce pas trop compliqué pour la CPI de s'occuper de deux affaires en même temps ?

2006

Dès lors que le mandat d'arrêt contre Thomas Lubanga Dyilo a été délivré, que les scellés ont été levés et qu'il a été exécuté début 2006, les questions les plus fréquemment posées ont porté sur les charges confirmées par la Chambre et sur la protection des témoins.

- Pourquoi Thomas Lubanga n'a t'il pas été poursuivi pour les crimes les plus graves que ces milices ont commis : meurtres, viols, pillages ?
- Thomas Lubanga n'est pas le premier à avoir enrôlé des enfants : d'autres personnes haut placées ont fait de même et restent libres. Pourquoi ?
- La plupart des enfants enrôlés par Thomas Lubanga appartiennent à la même ethnie que lui et ont pris part aux hostilités pour défendre leur communauté. Qui va témoigner contre lui ? La Cour aura t'elle suffisamment de témoins ou de victimes ?
- Pourquoi Thomas Lubanga n'est il pas poursuivi en RDC ?
- Thomas Lubanga est il coupable avant même le début du procès ?
- La CPI a t'elle des préjugés ? (Elle est perçue comme concentrant ses actions sur une seule communauté en Ituri ?)
- Comment la Cour peut elle juger l'affaire Lubanga sans siéger à Bunia ?

2004-2005

La plupart des questions qui ne sont plus posées ou qui le sont rarement sont liées à la situation et non à l'affaire : évolution de la procédure judiciaire, mise en place de la Cour, mission de la Cour et compétence.

- À quelles fins la CPI a t'elle été mise en place ?
- Quels crimes relèvent de la compétence de la CPI ?
- La CPI peut elle vraiment juger les auteurs de crimes dans le cas où ils exercent une fonction officielle ?
- Quand sera délivré le premier mandat d'arrêt ?
- Comment le Procureur est il nommé ?
- Pourquoi les enquêtes ont elles commencé en Ituri ?
- La CPI peut elle condamner quelqu'un à mort ?
- Un État peut il renvoyer une affaire devant la Cour si la personne en question n'a pas été jugée dans son pays d'origine ?
- Pourquoi la CPI reconnaît elle des droits aux criminels ?
- Si une personne poursuivie est acquittée, peut elle prétendre à réparation ?
- Pourquoi la compétence de la Cour est elle limitée dans le temps ?

Darfour, Soudan

2008

La plupart des questions fréquemment posées portaient sur la requête introduite par l'Accusation aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt contre le Président soudanais, Omar Al Bashir, et ses conséquences pour les initiatives en faveur de la paix. D'autres questions ont été posées, en particulier sur la participation, la réparation et la protection des victimes et l'exécution des mandats d'arrêt.

- Le Conseil de sécurité de l'ONU peut il suspendre l'affaire concernant Omar Al Bashir pendante devant la Cour ?
- Les mandats d'arrêt délivrés dans le cadre de la situation au Darfour vont ils nuire aux initiatives en faveur de la paix ?
- Pourquoi le Procureur a t'il décidé d'annoncer publiquement qu'il demandait la délivrance d'un mandat d'arrêt contre le Président Al Bashir ?
- Que fait la CPI pour protéger les intermédiaires aidant les victimes à remplir les formulaires de demande de participation, qu'il s'agisse d'organisations ou de particuliers ?
- Au Soudan, une Commission d'indemnisation a été instaurée par suite de l'Accord de paix au Darfour. Si une victime a obtenu une indemnisation par ce biais, se voit elle exclue du programme de réparation de la CPI ?
- La Chambre continue t'elle d'accepter que de nouvelles victimes du Darfour participent à la procédure ? La Cour définit elle un nombre précis de victimes dont elle a besoin ?
- Si la CPI ne réussit pas à arrêter un suspect, les juges peuvent ils commencer la procédure en son absence ?

2006-2007

Les questions les plus fréquemment posées par les communautés au Darfour portaient sur l'indépendance de la Cour à l'égard d'autres organisations internationales, en particulier l'ONU, et sur le principe de complémentarité.

- La CPI est-elle indépendante du Conseil de sécurité de l'ONU ?
- Une personne visée dans le mandat d'arrêt faisait déjà l'objet de poursuites sur le plan national. Si la CPI ne remplace pas les systèmes de justice nationaux, pourquoi a t'elle délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de cette personne ?
- Y aura-t-il d'autres mandats d'arrêt en lien avec la liste de suspects présentée au Procureur par le Secrétaire général de l'ONU et établie par une commission indépendante liée à l'ONU ?
- Si les personnes visées dans les mandats d'arrêt viennent à décéder, la CPI va-t-elle mettre un terme à ses activités au Darfour ? La CPI va-t-elle enquêter sur la mort de ces personnes ?
- Des réparations sont-elles prévues en faveur des victimes ?
- La CPI a-t-elle une position officielle sur la justice transitionnelle ?
- La Cour peut-elle siéger ailleurs ?

République centrafricaine

2008

Outre les questions liées à la situation sur le mandat et le rôle de la CPI en général et sur les enquêtes en cours, bon nombre des questions posées en 2008 portaient sur l'arrestation de Jean-Pierre Bemba et sa remise à la CPI, ainsi que sur le dialogue national et la loi d'amnistie adoptée par le parlement centrafricain.

- Le Procureur enquête t'il uniquement sur les crimes commis en 2002-2003 ? Qu'en est il des crimes commis plus récemment dans le nord du pays ?
- La situation en République centrafricaine ayant été déférée par le Gouvernement centrafricain, la CPI peut elle en rester indépendante ?
- Pourquoi Jean-Pierre Bemba a t'il été arrêté par la CPI ?
- Quelles sont les charges retenues contre Jean-Pierre Bemba ?
- Pourquoi la CPI n'a t'elle pas tenu compte de l'immunité dont jouit Jean-Pierre Bemba en sa qualité de sénateur en RDC ?
- L'adoption de la loi d'amnistie marquera t'elle l'arrêt de l'enquête menée par le Procureur ?
- Pourquoi la CPI n'a t'elle délivré de mandat d'arrêt que contre Jean-Pierre Bemba ? Qu'en est il des autres criminels présumés ?
- Les mandats d'arrêt ne risquent ils pas de compromettre le dialogue national ?

2007

Les questions les plus fréquemment posées portaient sur le mandat et la compétence de la Cour et sur le rôle de l'Accusation.

- Pourquoi la Cour mène-t-elle une enquête en République centrafricaine ?
- Comment des situations sont-elles portées devant la CPI ?
- Pourquoi le Procureur a-t-il attendu si longtemps avant de mener une enquête en République centrafricaine ?
- Quels sont les crimes faisant l'objet d'une enquête en République centrafricaine ?
- La CPI ne s'intéresse-t-elle qu'aux crimes sexuels ?
- Qui supervise l'enquête du Procureur ?
- En quoi la situation actuelle en matière de sécurité compromet-elle les activités de la Cour ?
- Quelles sont les étapes suivant l'ouverture d'une enquête ?
- La CPI peut-elle mettre fin à l'impunité ?
- Comment la CPI va-t-elle contribuer à la reconstruction de ce pays ?

Annexe 3 : Calendrier des activités de sensibilisation menées de janvier à octobre 2008

Ouganda

Activité	Date	Lieu
Réunion de consultation avec l'organisation « Foundation for Human Rights Initiative » (FHRI)	8 janvier	Bureau PIDS, Kampala
Réunion de consultation avec la Coalition ougandaise pour la Cour pénale internationale (UCICC)	9 janvier	HURINET, Kampala
Réunion de consultation avec une entreprise d'informatique, d'impression graphique	9 janvier	Bureau PIDS, Kampala
Réunion de consultation avec Steadman Media Monitoring Company	10 janvier	Bureau PIDS, Kampala
Réunion de consultation avec un dessinateur	10 janvier	Bureau PIDS, Kampala
Réunion de consultation avec des consultants pour émissions radio (sous-régions teso, lango et madi)	10 janvier	Bureau PIDS, Kampala
Réunion d'information avec un chercheur des États-Unis	14 janvier	Bureau PIDS, Kampala
Réunion de consultation avec le département de formation de la police ougandaise	15 janvier	Siège de la police, Kampala
Réunion de consultation avec le Comité international de la Croix-Rouge	16 janvier	Bureaux CICR, Kamokya
Réunion de consultation avec le rédacteur en chef du journal Daily Monitor	16 janvier	Bureaux Daily Monitor, Kampala
Réunion de consultation avec le rédacteur en chef du journal The New Vision	17 janvier	Bureaux The New Vision, Kampala
Atelier de sensibilisation organisé pour les responsables locaux à Pader	15 février	Ville de Pader, nord de l'Ouganda
Atelier de sensibilisation organisé pour les responsables locaux à Kitgum	18 février	Ville de Kitgum, nord de l'Ouganda
Atelier de sensibilisation de formateurs pour personnalités culturelles lango	20 février	Ville de Lira, nord de l'Ouganda
Contribution à une séance de formation pour des intermédiaires de la Section de la participation des victimes et des réparations	21 février	Ville de Lira, nord de l'Ouganda

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Renforcer le partenariat ; coordonnateur de FHRI et ses collaborateurs directs.	
	Renforcer le partenariat existant ; directeur UCICC et ses collaborateurs directs chargés des programmes.	
	Renforcer le partenariat ; Coordonnateur de FHRI et ses collaborateurs directs.	
	Discuter l'idée de concevoir des affiches présentant les messages clés sur la Cour, dans le cadre du programme d'appui aux activités de sensibilisation.	
	Créer de nouveaux partenariats pour les programmes d'appui aux activités de sensibilisation ; consultants pour émissions radio interactives dans sous-régions teso, lango et madi.	
	Tenir le chercheur informé des activités courantes de l'Unité de la sensibilisation en Ouganda.	
	Identifier les domaines de coopération entre l'Unité de la sensibilisation et le département de formation de la police.	
	Identifier les programmes pour lesquels le CICR et PIDS pourraient collaborer.	
	Créer un partenariat ; informer le journal de la présence de PIDS à Kampala et mieux communiquer le message de la Cour.	
	Créer un partenariat ; informer le journal de la présence de PIDS à Kampala et mieux communiquer le message de la Cour ; rencontrer le rédacteur en chef et d'autres journalistes.	
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès de 50 responsables locaux du district de Pader.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès de 47 responsables locaux du district de Kitgum.	
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès des responsables culturels, notamment 30 personnalités culturelles lango.	
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès des intermédiaires de la Section de la participation des victimes et des réparations dans le nord de l'Ouganda - 30 participants visés.	

Activité	Date	Lieu	
Formation de formateurs pour l'Union culturelle teso	4 mars	Ville de Soroti, nord-est de l'Ouganda	
Atelier organisé pour responsables locaux du district de Kaberamaido	5 mars	Ville de Soroti, nord-est de l'Ouganda	
Sensibilisation en milieu scolaire à l'École secondaire principale de Soroti	7 mars	Ville de Soroti, nord-est de l'Ouganda	
Sensibilisation à grande échelle et représentation théâtrale dans le camp de déplacés d'Obuku	7 mars	Camp de déplacés d'Obuku, nord-est de l'Ouganda	
Débat à l'Université de Gulu	14 mars	Université de Gulu, nord de l'Ouganda	
Sensibilisation au collège St Joseph, Layibi	14 mars	Collège de Layibi, nord de l'Ouganda	
Sensibilisation en milieu scolaire au Lycée de Kitgum	17 mars	Lycée de Kitgum, nord de l'Ouganda	
Sensibilisation en milieu scolaire à l'école Y.Y Okot Memorial	17 mars	École Y.Y Okot Memorial, nord de l'Ouganda	
Débat public en présence des responsables locaux à Adjumani	7 avril	Adjumani	
Programme écoles - École secondaire d'Adjumani	8 avril	Adjumani	
Sensibilisation à grande échelle et représentation théâtrale dans le camp de déplacés de Zoka dans le disctrict d'Adjumani	9 avril	Adjumani	
Sensibilisation à grande échelle et représentation théâtrale dans le camp de déplacés d'Itirikwa dans le disctrict d'Adjumani	10 avril	Adjumani	
Sensibilisation en milieu scolaire - École Sacred Heart, Gulu	11 avril	L'école dans le district de Gulu	
Sensibilisation en milieu scolaire - École Sir Samuel Baker, Gulu	14 avril	L'école dans le district de Gulu	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir le réseau au sein de l'Union culturelle teso. Fournir aux responsables des informations précises sur la CPI afin qu'ils puissent informer leurs propres communautés. Rencontre avec 30 membres de l'Union culturelle.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir le réseau au sein des communautés locales - rencontre avec 50 chefs des conseils locaux ; mettre en place et entretenir des partenariats avec des communautés locales.	
	Tenir les élèves des régions touchées informés sur la CPI et sur ses activités ; créer des partenariats.	- Qualité des questions des participants et des réponses données
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès de la population du camp de déplacés d'Obuku. Participation d'environ 600 personnes déplacées. Apporter des réponses aux principales préoccupations des communautés locales et des victimes.	- Qualité des questions et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et créer de nouveaux réseaux.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et créer des partenariats.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et créer de nouveaux réseaux.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et créer des réseaux.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : responsables locaux et population d'Adjumani.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : élèves et professeurs.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : population du camp de déplacés de Zoka.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : population du camp de déplacés d'Itirikwa.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : élèves et professeurs.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels

Activité	Date	Lieu	
Sensibilisation en milieu scolaire - École St Katherine's, Lira	15 avril	L'école dans le district de Lira	
Sensibilisation en milieu scolaire - École secondaire à Rakele	17 avril	L'école dans le district de Lira	
Rapports mensuels, rectificatif budgétaire, préparation des outils logistiques pour avril	21 avril	Bureau PIDS, Kampala	
Sensibilisation en milieu scolaire - Université Light, district de Soroti	14 mai	Soroti, nord-est, région teso	
Sensibilisation en milieu scolaire - Lycée Jeressar, district de Soroti	14 mai	Soroti, nord-est, région teso	
Dialogue avec les médias, avec les journalistes travaillant dans l'est de l'Ouganda	15 mai	Soroti, nord-est, région teso	
Réunion interactive avec des groupes de jeunes du district d'Amuria	19 mai	Amuria, nord-est de l'Ouganda, région teso	
Réunion interactive avec des groupes de femmes du district d'Amuria	20 mai	Amuria, nord-est de l'Ouganda, région teso	
Sensibilisation à grande échelle et représentation théâtrale dans deux camps de déplacés du district d'Amuria	21 - 22 mai	Amuria, nord-est de l'Ouganda, région teso	
Sensibilisation à grande échelle et représentation théâtrale dans les camps de déplacés lewa et Indriana à Adjumani	3 - 4 juin	Adjumani, Nil occidental, sous-région madi	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : élèves et professeurs.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Groupe visé : élèves et professeurs.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Garantir une bonne programmation et fournir des outils logistiques adéquats pour les activités de sensibilisation. Garantir un suivi juste et précis des fonds. Rapport sur les activités mensuelles à destination du siège afin d'évaluer la réussite des activités.	- Rapports mensuels - Réussite des activités organisées - États financiers
	Rencontre avec les étudiants et les professeurs. Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Rencontre avec les élèves et les professeurs. Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Rencontre avec des journalistes de l'est de l'Ouganda. Informer les représentants des organes de presse, dissiper les malentendus concernant la CPI.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Rencontre avec 40 représentantes de groupes de femmes du district d'Amuria. Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Rencontre avec la population des camps de déplacés. Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès de la population des deux camps de déplacés du district d'Amuria.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Faire mieux comprendre la mission de la CPI auprès de la population des deux camps de déplacés à Adjumani.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels

Activité	Date	Lieu	
Programme de sensibilisation en milieu scolaire - École secondaire Alere, Adjumani	5 juin	Adjumani, Nil occidental, sous-région madi	
Programme université - Université de Mukono	13 juin	Université de Mukono - centre de l'Ouganda	
Programme université - Kampala International	20 juin	Kampala - centre de l'Ouganda	
Séance interactive avec des organisations de femmes du district de Gulu	8 juillet	Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des organisations de jeunes du district de Gulu	8 juillet	Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des organisations de jeunes du district d'Amuru	9 juillet	Ville d'Amuru, dans la sous région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des organisations de femmes du district d'Amuru	10 juillet	Ville d'Amuru, dans la sous région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des organisations de jeunes du district de Kitgum	16 juillet	District de Kitgum, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des organisations de femmes du district de Kitgum	16 juillet	District de Kitgum, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des femmes du district de Pader	17 juillet	District de Pader, dans la sous-région Lango, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des jeunes du district de Pader	17 juillet	District de Pader, dans la sous-région Lango, au nord de l'Ouganda	
Rencontres bilatérales avec des partenaires	18 juillet	Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Mettre en place et entretenir des partenariats avec les autorités scolaires.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Informer les étudiants sur la CPI et ses activités en Ouganda. Mettre en place des partenariats et répondre aux principales préoccupations des étudiants.	- Qualité des questions des participants et des réponses données
	Informer les étudiants sur la CPI et ses activités en Ouganda. Mettre en place des partenariats et répondre aux questions clés des étudiants.	- Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentantes d'organisations de femmes du district de Gulu.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants d'organisations de jeunes du district de Gulu.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants d'organisations de jeunes du district d'Amuru.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentantes d'organisations de femmes du district d'Amuru.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants d'organisations de jeunes dans le district de Pader.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentantes d'organisations de femmes dans le district de Pader.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentantes.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Planifier et organiser de nouvelles activités	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels

Activité	Date	Lieu	
Participation à un programme radiophonique interactif en direct (*King FM*), donnant des réponses rapides aux questions	19 juillet	Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda, sur *King FM*	
Participation à une émission d'entretiens populaire	20 juillet	*King FM* - Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Rencontres avec des partenaires et des ONG	21 juillet	Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Programme de sensibilisation scolaire à l'école secondaire centrale de Gulu	22 juillet	École secondaire centrale de Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Dialogue avec des journalistes du nord de l'Ouganda, en partenariat avec *Internews*	23 juillet	Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Programme de sensibilisation scolaire à l'école secondaire de Gulu	24 juillet	École secondaire de Gulu, dans la sous-région Acholi, au nord de l'Ouganda	
Séance interactive avec des jeunes du district de Gulu	5 août	Camp de Paicho, à Gulu	
Séance interactive avec des organisations de femmes du district de Gulu	6 août	Camp de Paicho, à Gulu	
Séance interactive avec des jeunes du district de Gulu	7 août	Village d'Awach, district de Gulu	
Séance interactive avec des organisations de femmes du district de Gulu district	8 août	Village d'Awach, district de Gulu	
Participation à un programme radio d'une heure sur *Radio King*	10 août	*Radio King*	
Formation d'enseignants dans la sous région acholi	11 août	Hotel Pearl Afrique, à Gulu	
Débat public en présence des responsables locaux et du grand public à Gulu Bar Dege	12 août	Division Bardege, à Gulu	
Séance interactive avec des jeunes du district de Lamogi Gulu	13 août	Village d'Ongako, district d'Amuru	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Expliquer et dissiper les malentendus concernant la CPI et la situation au Darfour.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participantes et des réponses données
	Expliquer et dissiper les malentendus concernant la CPI et la situation au Darfour.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Enregistrements sur cassettes
	Soutenir les réseaux de sensibilisation et planifier de nouvelles activités.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès des élèves et des professeurs. Participation de 1 300 élèves et professeurs.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participants et des réponses données
	L'objectif de ce dialogue, organisé en partenariat avec Internews, une agence de presse locale, était de tenir les journalistes informés des activités de la CPI et de soutenir les réseaux de sensibilisation, ainsi que d'expliquer et de dissiper les malentendus concernant la CPI et la situation au Darfour.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation auprès des élèves et des professeurs de l'école secondaire de Gulu. Participation de 100 élèves et professeurs.	- Remontée d'informations du terrain - Rapports mensuels - Qualité des questions des participants et des réponses données
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants des groupes des jeunes du district de Gulu.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentantes d'organisations des femmes du district de Gulu.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants des groupes de sjeunes du district de Gulu.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentantes d'organisations des femmes du district de Gulu.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Répondre aux questions des auditeurs et dissiper les malentendus relatifs au mandat et aux activités de la CPI dans la sous-région acholi. Deux millions de personnes et les communautés les plus touchées par le conflit avec l'ARS.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux auprès des enseignants. Participation de 50 enseignants de la sous-région acholi.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation des responsables locaux et du grand public.	- Formulaire d'évaluation - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants de groupes de sjeunes du district de Gulu.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels

Activité	Date	Lieu
Séance interactive avec des organisations de femmes du district de Lagomogi Gulu	14 août	Village de Lagomogi, district d'Amuru
Conférence publique à l'Université de Gulu	16 août	Université de Gulu
Séance interactive avec des femmes et des jeunes du district d'Ogur Lira	18 août	Village d'Ogur, district de Lira
Séance interactive avec des jeunes du district d'Apac	19 août	District d'Apac
Séance interactive avec des femmes du district d'Apac	20 août	District d'Apac
Séance interactive avec des femmes et des jeunes du district d'Oyam	21 août	District d'Oyam
Rencontre avec les partenaires à Dokolo et Soroti en vue de planifier les futures activités	22 août	Dokolo et Soroti, respective-ment
Réunion en face à face avec des représentantes d'organisations féminines	2 septembre	Municipalité d'Adjumani ; sous-région de Madi
Réunion en face à face avec des représentants d'organisations de jeunes	3 septembre	Sous-comté de Dzaipi, district d'Adjumani, sous-région de Madi
En partenariat avec l'UCICC, organisation d'un atelier à l'intention des parlementaires ougandais	4-6 septembre	Municipalité d'Entebbe, district de Wakiso, sous-région du Centre
Réunion en face à face avec des organisations de jeunes	4 septembre	Sous-comté d'Aringapii district d'Adjumani, sous-région de Madi
Réunion interactive avec des organisations féminines	9 septembre	Sous-comté de Ciforo, district d'Adjumani, sous-régiion de Madi
Réunion interactive avec des organisations féminines	10 septembre	Sous-comté de Pakele, district d'Adjumani
Réunion interactive avec des organisations féminines du sous-comté d'Ofuaa, district d'Adjumani	10 septembre	Sous-comté d'Ofuaa, district d'Adjumani, sous-région de Madi
Réunion interactive avec des organisations de jeunes	16 septembre	Municipalité de Soroti, sous-région de Teso
Conférence de presse	16 septembre	Municipalité de Soroti, sous-région de, Teso
Réunion face à face avec des organisations féminines	17 septembre	Localité d'Akisim, municipalité de Soroti, sous-région de Teso

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation.Participation de 40 représentantes d'organisations des femmes du district de Gulu.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et encourager la création de réseaux parmi les professeurs. Participation de 250 étudiants.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 160 représentants de groupes de femmes et de jeunes du district de Lira.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentants de groupes de jeunes du district d'Apac.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentantes d'organisations de femmes du district d'Apac.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 40 représentants de groupes des femmes et de jeunes du district d'Oyam.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Rencontrer des partenaires et établir des contacts dans le district de Dokolo.	- Nombre de partenaires et de parties prenantes rencontrés
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 femmes de la municipalité d'Adjumani	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 jeunes de Dzaipi, district d'Adjumani.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir les parlementaires informés des activités de la CPI avant la présentation au parlement du texte de loi relatif à la CPI. Participation de 54 parlementaires des sous-régions d'Acholi, Madi, Lango et Teso.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentants d'organisations de jeunes.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentantes d'organisations féminines.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentantes d'organisations féminines.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 90 représentantes de femmes et de certains hommes du village d'Ofuaa, district d'Adjumani.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 109 représentants d'organisations de jeunes de la municipalité de Soroti.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Rencontre avec 10 journalistes d'organismes de presse locaux	
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 63 représentantes d'organisations féminines de la municipalité de Soroti, district de Soroti.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels

Activité	Date	Lieu	
Animation de 3 débats radiophoniques sur les stations de radio *Voice of Teso* et *Kyoga Veritas*	15, 16 et 17 septembre	Municipalité de Soroti, sous-région de Teso	
Réunion en face à face avec des organisations de jeunes	18 septembre	Ville de Kaberamaido, sous-région de Teso	
Réunion interactive avec des organisations féminines	19 septembre	District de Kaberamaido, sous-région de Teso	
Réunion en face à face avec des organisations de jeunes	22 septembre	Sous-comté de Gweri, district de Soroti, sous-région de Teso	
Participation à un atelier sur les enquêtes organisé par l'*International Institute for Criminal Investigations* à Kampala.	22 septembre	Kampala	
Réunion avec des diplomates français	2 octobre	Bureau extérieur de Kampala	
Participation à un atelier du Forum Justice pour les femmes	6 - 9 octobre	Ville de Kampala, district de Kampala, centre de l'Ouganda	
Réunion avec des journalistes du *Daily Monitor*	7 octobre	Ville de Kampala, district de Kampala, centre de l'Ouganda	
Réunion avec des journalistes de *New Vision*	7 octobre	Ville de Kampala, district de Kampala, centre de l'Ouganda	
Réunion avec le directeur général de *Media Plus* (qui est aussi producteur d'*Inside Africa* de *CNN* en Ouganda)	8 octobre	Ville de Kampala, district de Kampala, centre de l'Ouganda	
Réunion avec le Secrétaire général par intérim du Conseil inter-religieux d'Ouganda	8 octobre	Ville de Kampala, district de Kampala, centre de l'Ouganda	
Réunion de sensibilisation en tête-à-tête avec des femmes dans le district de Dokolo	14 octobre	Village de Dokolo, district de Dokolo, nord de l'Ouganda	
Réunion de sensibilisation en tête-à-tête avec des jeunes du district de Dokolo	15 octobre	Village de Dokolo, district de Dokolo, sous-région lango, nord de l'Ouganda	
Réunion de sensibilisation en tête-à-tête avec des femmes du district de Dokolo	16 octobre	Village de Dokolo, district de Dokolo, sous-région lango, nord de l'Ouganda	
Sensibilisation à l'intention d'élèves de l'école secondaire progressive de Dokolo	17 octobre	Sous-comté d'Agwaca, district de Dokolo, sous-région lango, nord de l'Ouganda	
Réunion en tête-à-tête avec des jeunes, des femmes et des écoliers	21-28 octobre	District de Gulu, sous-région acholi, nord de l'Ouganda	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Tenir le public informé des activités de la CPI. Participation téléphonique de plus de 40 personnes	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 79 représentants d'organisations de jeunes de la municipalité de Kaberamaido, district de Kaberamaido.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentantes d'organisations feminines de la municipalité de Kaberamaido, district de Kaberamaido.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Tenir le public informé des activités de la CPI et soutenir les réseaux de sensibilisation. Participation de 80 représentants d'organisations de jeunes.	- Formulaire d'évaluation standard - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Soutenir les réseaux de sensibilisation	- Rapport d'activités
	Donner des informations d'actualité sur le mandat et les activités de la CPI	- Mémorandum sur le déroulement de la réunion
	Atelier organisé par l'organisation *Women's Initiatives for Gender Justice*	- Mémorandum sur le déroulement de la réunion
	Comprendre l'idée que l'on se fait de la CPI et donner des informations d'actualité sur la situation dans le nord de l'Ouganda.	- Mémorandum sur le déroulement de la réunion
	Comprendre l'idée que l'on se fait de la CPI et donner des informations d'actualité sur la situation dans le nord de l'Ouganda.	- Mémorandum sur le déroulement de la réunion
	Comprendre l'idée que l'on se fait de la CPI et débattre de la possibilité de produire un court documentaire de sensibilisation.	- Mémorandum sur le déroulement de la réunion
	Comprendre l'idée que l'on se fait de la CPI et donner des informations d'actualité sur la situation dans le nord de l'Ouganda.	- Mémorandum sur le déroulement de la réunion
	Expliquer le mandat et les activités de la CPI et rectifier les idées reçues . 67 femmes y ont participé.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Rapports mensuels
	Expliquer le mandat et les activités de la CPI et rectifier les idées reçues. 90 jeunes y ont participé.	
	Expliquer le mandat et les activités de la CPI et rectifier les idées reçues. 120 femmes y ont participé.	
	Expliquer le mandat et les activités de la CPI et rectifier les idées reçues.. 60 écoliers y ont participé.	
	Expliquer le mandat et les activités de la CPI et rectifier les idées reçues.	

République démocratique du Congo

Activité	Date	Lieu	
Emission « *Institution, c'est facile à comprendre* »	7 - 12 janvier	*Radio Okapi*, Kinshasa	
Emission *"Droit et Devoir"*	14 - 19 janvier	*Radio Okapi*, Kinshasa	
Deux journées d'information sur l'annonce du procès Lubanga et l'audience de confirmation des charges contre Germain Katanga	21 - 22 janvier	Bunia, Ituri	
5 ateliers de sensibilisation sur la tenue du procès Lubanga et l'audience de confirmation des charges contre Germain Katanga	23 - 30 janvier	Mahagi et Aru, deux territoires de l'Ituri situés à plus de 250 km de Bunia	
Séance d'information à l'intention des animateurs des radios	7 - 25 février	Bunia, Ituri	
Atelier de formation sur la participation des victimes	26 février	Bunia, Ituri	
Séance d'information à l'intention des activistes du Radhit	26 février	Bunia, Ituri	
Discussion ouverte avec les chefs de quartier et représentants communautaires	26 février	Bunia, Ituri	
Atelier de formation sur la participation des victimes	27 février	Bunia, Ituri	
Discussion ouverte avec les représentants des associations des jeunes	27 février	Bunia, Ituri	
Atelier de formation sur la participation des victimes	28 février	Beni, Nord-Kivu	
Concertation avec les représentants d'églises de réveil de Bunia	3 mars	Bunia, Ituri	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Faire mieux connaitre la Cour au grand public. Emissions traduites en quatre langues locales (lingala, swahili, Kikongo, Tshiluba)	- Emissions diffusées
	Faire mieux connaitre au grand public les dr oits de la défense devant la CPI, les droits des victimes, et les lignes du Bureau du Procureur. Emissions traduites en quatre langues locales (lingala, swahili, Kikongo, Tshiluba).	- Emissions diffusées
	Informer et préparer les leaders religieux, les chefs coutumiers, les membres des ONGs de droit de l'Homme, les associations féminines et les chefs des quartiers de Bunia à accueillir favorablement le procès. La mission a toucheé 59 personnes.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Fixer l'opinion sur l'importance des deux événements, et étudier les possibilités d'organiser les écoutes communautaires pendant le procès afin d'apporter l'information au grand public. Ont participé aux ateliers les journalistes de Mahagi et Aru, les membres des clubs d'écoutes communautaires, les ONGs locales, les étudiants des établissements d'enseignement supérieur de Aru. Au total la mission a touché 500 leaders toutes catégories confondues.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer les journalistes et les animateurs de radios locales de l'Ituri sur l'évolution des affaires dans la situation en RDC, et discuter avec eux sur la mise en place des clubs d'écoute et sur la manière dont les auditeurs pourraient suivre le déroulement des audiences.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer les femmes membres du Forum des Mamans de l'Ituri (FOMI) sur la procédure de la participation des victimes aux procédures et leur apprendre à remplir le formulaire de demande de participation. 19 femmes ont participé à l'atelier.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer des activistes des droits de l'Homme (RADHIT) sur l'évolution des affaires dans la situation en RDC, et dissiper tout malentendu sur le report du procès et la démission du Greffier. 42 personnes ont participé à cette séance.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer 12 chefs communautaires de Bunia et 23 représentants des communautés sur l'évolution des affaires dans la situation en RDC, et dissiper tout malentendu sur le report du procès et de la démission du Greffier.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer 56 femmes membres du Forum des Mamans de l'Ituri sur la procédure de la participation des victimes et les apprendre à remplir le formulaire de demande de participation.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer 60 personnes des associations des jeunes (dont des ex-combattants) sur l'évolution des affaires dans la situation en RDC.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Informer 24 activistes des droits de l'Homme et de l'enfant sur la procédure de la participation des victimes et les apprendre à remplir le formulaire de demande de participation.	- Formulaire d'évaluation - Rapport d'activités
	Il s'agissait d'une réunion de concertation avec les représentants d'Eglises et mosquées en vue de mettre en place un programme visant à organiser des journées de sensibilisation sur la CPI dans leurs églises respectives. Ils se sont engagés à jouer le rôle de relais communautaires de la cour auprès de leurs fidèles. Participation : 71 Pasteurs, diacres et autres représentants religieux.	- Liste de présence

Activité	Date	Lieu	
Emission sur *Radio Okapi* « *Institution, c'est facile à comprendre* »	3 - 8 mars	***Radio Okapi***, Kinshasa	
Journée d'information sur la CPI et le droit humanitaire, organisé par la Croix-Rouge	10 mars	Kinshasa	
Emission « *Droit et Devoir* »	10-15 mars	*Radio Okapi*, Kinshasa	
Discussion ouverte avec les groupes des jeunes kimbanguistes[39]	20 mars	Bunia, Ituri	
Deux journées d'information à l'intention des policiers	24-25 mars	Bunia, Ituri	
Discussion ouverte avec les groupes des jeunes musulmans	27 mars	Bunia, Ituri	
Atelier sur la contribution des medias du Sud-Kivu dans la promotion de la CPI, organisé par la Coalition nationale pour la CPI	28-29 mars	Bukavu, Sud-Kivu	

39. Dérive du nom Kimbangu Simon, prophète et fondateur de l'église du même nom.

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Il s'agit d'un programme produit par *Radio Okapi*, la radio onusienne. Durée : environ 5 minutes. Diffusée chaque première semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour. Ce programme a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de la Cour et répondre aux questions des auditeurs. Radio Okapi couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.	- Emission diffusée - Réactions auditeurs
	A l'appel de la Croix-Rouge de RDC, nous avons pris part à une réunion d'information sur la CPI. 153 secouristes qui suivaient une formation sur le droit humanitaire ont ainsi été informés sur la CPI et sur les deux affaires congolaises en cours.	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Il s'agit d'un programme produit par *Radio Okapi*, la radio onusienne. Durée : environ 5 minutes. Diffusée au cours de la deuxième semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Ce programme a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de la Cour et répondre aux questions des auditeurs. *Radio Okapi* couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.	- Emission diffusée - Réactions auditeurs
	Dans le cadre des discussions et réunions de sensibilisation avec les fidèles des églises, 109 jeunes kimbanguistes ont été sensibilisés sur la CPI. L'Objectif était de leur fournir des informations exactes sur la Cour et, ce faisant, promouvoir une meilleure compréhension du fonctionnement de la Cour et de créer des réseaux parmi les plus jeunes.	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Durant deux jours, nous avons réuni 300 policiers en majorité des officiers de police judiciaire dans le but de renforcer leurs connaissances sur la CPI. Un accent particulier a été mis sur les crimes relevant de la compétence de la CPI et sur les principes généraux de la responsabilité pénale individuelle (défaut de la qualité officielle devant la CPI et la responsabilité des chefs militaires et autres supérieurs hiérarchiques). Les policiers se sont engagés à appuyer la diffusion d'informations sur la CPI particulièrement dans les milieux des jeunes afin de décourager toute tentative de rejoindre des milices encore actives dans la région. C'est la première réunion avec des policiers de la garnison de Bunia dont beaucoup ont combattu dans des milices avant de rejoindre la police nationale.	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Dans le cadre des discussions et réunions de sensibilisation avec les fidèles des églises, 23 jeunes musulmans ont été sensibilisés sur la CPI. L'Objectif était de leur fournir des informations exactes sur la Cour et, ce faisant, promouvoir une meilleure compréhension du fonctionnement de la Cour et de créer des réseaux parmi les plus jeunes.	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	A l'appel de la Coalition nationale pour la CPI, nous avons pris part à un atelier sur la contribution des médias du Sud-Kivu dans la promotion de la CPI. Plusieurs personnes invitées à prendre la parole au cours de cet atelier n'ont pu finalement pas venir. Prévu initialement pour 3 jours, l'atelier n'a connu qu'une journée réelle de travail. Les 35 journalistes participants ont reçu des informations générales sur la Cour. Ils ont produit « un plan provincial » de sensibilisation sur la CPI, qui consiste à produire des émissions radio (sous réserve d' accord).	- Liste de présence

Activité	Date	Lieu	
Journée de sensibilisation à Bogoro	29 mars	Bogoro, Ituri	
Une journée de formation pour les enseignants d'Aru	31 mars	Aru, Ituri	
Sensibilisation des enseignants à Aru	1 avril	Aru, Ituri	
Discussion ouverte avec les membres de la commission justice et paix de Mahagi	2 avril	Mahagi, Ituri	
Mise en place des clubs d'écoute	Du 31 mars au 4 avril	Bunia, Mahagi, Aru, Kasenyi, Mambassa, Ituri	
Emission sur *Radio Okapi* « *Institution, c'est facile à comprendre* »	Du 31 mars au 6 avril	*Radio Okapi*, Kinshasa	
Emission « *Droit et Devoir* »	Du 7 au 13 avril	*Radio Okapi*, Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Première réunion a Bogoro (25 km de Bunia) avec la participation de 112 personnes essentiellement pécheurs, cultivateurs, enseignants, élèves et chefs coutumiers. Le message portait sur les informations générales sur la CPI et sur les deux affaires en cours. Le public a vivement souhaité suivre le déroulement du procès de Thomas Lubanga. Les questions posées concernaient la participation des victimes et la réhabilitation des infrastructures détruites durant le conflit ; le sort réservé aux autres chefs de milices en Ituri.	
	Cette rencontre visait essentiellement les enseignants d'Aru, qui constituent une frange d'hommes respectables et surtout écoutés. Ils ont été informés sur la Cour et sur les deux affaires en cours. Une promesse ferme de répercuter les connaissances reçues a été faite et le souhait d'élargir ce genre de rencontres aux autres catégories du secteur de l'éducation également exprimé. Participation : 118 personnes.	
	Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des activités visant à fournir à 118 enseignants du primaire et du secondaire des informations exactes sur la Cour, à promouvoir une meilleure compréhension du fonctionnement de la Cour et, ce faisant, à préparer le terrain en vue des activités de masse avec des élèves. Le message diffusé portait sur les informations générales de la Cour mais aussi sur les deux affaires en cours. A la fin de l'exposé, le public a souhaité savoir si d'autres chefs de milice en Ituri seraient poursuivis. Des questions relatives à la participation des victimes et au Fonds au profit des victimes ont aussi été posées.	
	Il s'agissait d'une réunion de concertation avec les représentants d'églises et mosquées, membres de la commission Justice et Paix à Mahagi en vue de mettre en place un programme visant à organiser des journées de sensibilisation sur la CPI dans leurs églises respectives. Comme à Bunia, nous utilisons le relais des églises pour toucher les communautés à la base. Participation : 94 Pasteurs, Diacres et autres représentants religieux.	- Liste de présence
	Dans chacune de ces régions, la délégation de la Cour a remis des radios et des enregistreurs au responsable du club d'écoute. Constitué autour des radios locales, un club d'écoute regroupe un nombre représentatif des populations des villages autour des programmes radiodiffusés sur la CPI. Le nombre de personnes dans un club d'écoute varie selon les villages entre 50 et 100 participants. La remise de matériel était toujours précédée d'un exposé sur la CPI. 2000 participants.	- Rapports d'écoute
	Il s'agit d'un programme produit par Radio Okapi, la radio onusienne. Durée : environ 5 minutes. Diffusée chaque première semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour. Ce programme a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de la Cour. Les questions proviennent pour la plupart du temps des auditeurs. Radio Okapi couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.	- Emission diffusée - Réactions auditeurs
	Il s'agit d'un programme produit par *Radio Okapi*, la radio onusienne. Durée : environ 5 minutes. Diffusée au cours de la deuxième semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour. Les questions proviennent pour la plupart du temps des auditeurs. *Radio Okapi* couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.	- Emission diffusée - Réactions auditeurs

Activité	Date	Lieu	
Séminaire : Procédure devant la CPI	21 avril	Kinshasa	
Mission de sensibilisation à Nyakunde	23 avril	Nyakunde, Ituri	
Séance de sensibilisation à Marabo à 25 km de Bunia	24 avril	Marabo, Ituri	
Diffusion de l'émission « *Connaître la Cour Pénale Internationale* » par les radios de l'Ituri	Du 1 au 25 avril	*Radio Amkeni* (Mambassa), *Radio Colombe* (Mahagi), *Radio Tempête du Lac* (Kasenyi), *Radio Océan* (Aru), Ituri.	
Briefing au profit des membres des clubs d'écoute de Bunia	26 avril	Bunia, Ituri	
Forum des éditeurs : Quelle justice transitionnelle en RDC ?	29 avril	Kinshasa	
Emission en direct sur les radios de l'Ituri	Du 28 au 30 avril	*Radio Amkeni* (Mambassa), *Radio Colombe* (Mahagi), *Radio Tempête du Lac* (Kasenyi), *Radio Océan* (Aru), Ituri.	
Réunion d'information sur la cour en faveur des déplacés de guerre de Bunia sur les droits de victimes devant la Cour	30 avril	Bunia, Ituri	
Réunion d'information à l'intention des officiers supérieurs des Forces armées congolaises	2 mai	Kinshasa	
2 réunions publiques Marabo et à Nyakunde (Ituri)	2 - 3 mai	Nyakunde and Marabo, Ituri.	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	A l'appel du barreau de Gombe Kinshasa, la CPI a pris part à un séminaire sur la procédure devant la CPI. Les questions comme la participation des victimes, la complémentarité étaient exposées par des avocats, du reste les représentants légaux à la CPI et par l'auditorat général de la Cour militaire. 153 participants.	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Sur invitation de la Division des Droits de l'Homme de la Monuc, la CPI s'est rendue à Nyakunde, chefferie du territoire d'Irumu pour une journée d'information sur l'actualité de la Cour, notamment l'audience de confirmation des charges dans l'affaire le procureur contre Germain Katanga et Mathieu Ngundjolo Chui ainsi que le début du procès Lubanga. Cette rencontre a eu lieu au siège administratif de la collectivité et a réuni 55 notabilités de la place parmi lesquelles les chefs de groupements, les directeurs des écoles, le chef de collectivité, les autorités policières et militaires, les grands commerçants, le président de la société civile et le staff médical de l'hôpital général de référence de Nyakunde.	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Sur invitation de la DDH de la Monuc, la CPI s'est rendue à Marabo, village situé à 25 km de Bunia et habité essentiellement par des pécheurs parmi lesquels on retrouve de nombreuses victimes des affrontements qu'a connu cette localité. 63 participants	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Des émissions produites par la Cour ont été diffusées en français et en langues locales.	- Rapport d'écoute
	Briefing de 12 membres des clubs d'écoute de Bunia, sur le fonctionnement des clubs.	
	Quel rôle les medias peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre de la justice transitionnelle en RDC? Tel a été le thème d'un forum d'une demi journée organisée à l'initiative de la Fondation BBC World Trust et ICTJ (Centre International pour la Justice Transitionnelle). Journalistes, avocats et activistes de tous genres ont confronté leurs idées pour essayer de proposer un modèle de justice transitionnelle qui soit conforme aux réalités de la RDC. Nous avons présenté les défis de la sensibilisation pour permettre aux victimes de participer aux procédures. Participation : près de 50 journalistes.	- Liste de présence
	Après la diffusion des émissions « Connaître la Cour Pénale Internationale » durant le mois, les membres des clubs d'écoute et d'autres auditeurs ont envoyés leurs questions auxquelles la CPI a répondu en direct sur les antennes des radios.	- Rapport d'écoute
	L'activité a eu lieu au siège de l'ONG Bassadi situé au quartier Ngezi et consistait à informer 106 déplacés sur le droit des victimes devant la Cour.	
	En collaboration avec la Coalition nationale pour la CPI, nous avons animé une séance d'information sur la Cour à l'intention des officiers supérieurs de l'armée congolaise. Des exposés sur la complémentarité et la participation des victimes ont été présentés. Nous avons présenté la CPI et les affaires en cours. Le chef d'Etat-major de l'armée congolaise a personnellement assisté à cette activité. Participation : 150	
	Suivant l'objectif de toucher les publics non encore ciblés, nous avons organisé dans chaque localité une réunion avec les notables, les chefs de village ainsi que le public intéressé. Les deux réunions tenues à Nyakunde et Marabo étaient les tout premiers contacts directs avec les couches des populations de ces localités. Notre message consistait à les informer sur la Cour, sa compétence et sur les affaires en cours. La mission a été menée avec la collaboration de la section des Droits de l'Homme de la Monuc, la mission onusienne au Congo. Participation : 563	- Les fiches de présence - Les fiches d'évaluation

Activité	Date	Lieu	
Réunion publique de sensibilisation à Komanda	7 mai	Komanda, Ituri	
Discussion ouverte entre PIDS et RADHIT sur des activités communes à mener.	8 mai	Bunia, Ituri	
Emission sur *Radio Okapi* « Institution, c'est facile à comprendre »	5 - 10 mai	*Radio Okapi*, Kinshasa	
2 réunions publiques à Kasenyi et Tchomia	9 et 10 mai	Kasenyi and Tchomia, Ituri	
Discussion ouverte avec des représentants des ONG de la coalition pour la CPI	10 mai	Kinshasa	
2 Réunions d'information à l'intention des journalistes	13 - 14 mai	Kinshasa	
Séminaire sur la procédure devant la CPI	16 mai	Kinshasa	
Emission « *Droit et Devoir* »	12 - 17 avril	***Radio Okapi***, Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Comme à Nyakunde et à Marabo, il s'agissait des tous premiers contacts avec les populations de ce village. Nous les avons informées sur les affaires congolaises devant la CPI. Cette rencontre a permis d'écarter tout malentendu au sein de l'opinion qui pensait que la CPI n'est faite que pour l' Ituri. La mission a été menée avec la collaboration de la section des Droits de l'Homme de la Monuc, la mission onusienne au Congo. Participation : 499	- Les fiches de présence - Les fiches d'évaluation
	Au cours de cette réunion avec le Radith, réseau des ONG droits de l'Homme avec lequel on collabore, nous avons dressé une liste des activités à mener ensemble durant le procès de Thomas Lubanga et adaptées au terrain. Participation : 10	
	Il s'agit d'un programme produit par *Radio Okapi*, la radio onusienne. Durée : environ 5 minutes. Diffusée chaque première semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour. Ce programme a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de la Cour. Les questions proviennent des auditeurs. *Radio Okapi* couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.	- Emission diffusée - Réactions auditeurs
	Suivant notre objectif de toucher les publics non encore ciblés, nous avons organisé dans chaque localité, une réunion avec les notables, les chefs de village ainsi que le public intéressé. Il s'agissait la d'un premier contact avec les populations de ces deux localités. Notre message consistait à les informer sur la Cour, sa compétence et sur les affaires en cours notamment la jonction des affaires Katanga et Ngundjolo. La mission a été menée avec la collaboration de la section des Droits de l'Homme de la Monuc, la mission onusienne au Congo Participation 467 (Kasenyi) et 779 (Marabo). Total : 1246.	
	En vue de permettre à un grand nombre de s'informer sur le déroulement du procès, nous avons établi en collaboration avec les ONG une liste des activités à mener ensemble durant le procès de Thomas Lubanga. Participation : 20	- Fiche d'évaluation - Liste de présence
	Nous avons animé les 13 et 14 mai deux séances d'information sur la CPI à l'intention des journalistes appelés dans une formation organisée par la radio BBC et International Center for Transition Al Justice, ICTJ. En effet, BBC et ICTJ ont assuré une formation à une vingtaine de journalistes congolais sur la justice transitionnelle. Participation : 20.	
	En collaboration avec la Ligue des avocates du Barreau de Kinshasa/Matete, la CPI a organisé un séminaire sur la procédure devant la CPI. Les affaires en cours et aussi la complémentarité étaient exposées à des avocates. L'avènement du procès Lubanga a servi de prétexte pour aborder la procédure devant la CPI. Sujet présenté par un avocat près le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Participation : 103.	
	Il s'agit d'un programme produit par *Radio Okapi*, la radio onusienne. *Radio Okapi* a diffusé la deuxième partie de l'interview réalisée avec Laetitia Bonnet de VPRS. Durée : environ 5 minutes. Diffusée au cours de la deuxième semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour. Les questions proviennent des auditeurs. *Radio Okapi* couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.	- Emission diffusée - Réactions auditeurs

Activité	Date	Lieu	
3 Journées d'information en faveur des églises Nzambe malamu, kimbanguiste et les musulmans	15, 16 et 17 mai	Bunia, Ituri	
Diffusion de l'émission « *Connaître la Cour Pénale Internationale* » par les radios de l'Ituri	1 - 25 mai	*Radio Amkeni* (Mambassa), *Radio Colombe* (Mahagi), *Radio Tempête du Lac* (Kasenyi), *Radio Océan* (Aru), Ituri.	
Des interviews accordées à la suite de l'arrestation de Jean-Pierre Bemba	A partir du 25 mai	Kinshasa	
Production et distribution de deux programmes radios	13 - 29 mai	Bunia, Kasenyi, Aru and Mahagi, Ituri	
Explication de la décision suspendant l'affaire concernant Lubanga Dyilo	A partir du 16 juin	Kinshasa et Ituri	
Production et réalisation d'une vidéo comme outil de sensibilisation (avec la participation de Mme le Greffier) [40]	17 juin	Kinshasa	
Discussion ouverte avec les représentants d'organisations de la société civile ainsi que des organisations de victimes et de femmes basées à Kinshasa (avec la participation de Mme le Greffier)	17 juin	Kinshasa	
Réunion d'information avec le réseau d'ONG féminines, dénommé Réseau Action Femme, RAF	24 juin	Kinshasa	

40. Plusieurs jours déjà, nous avons réalisé un nombre important d'interviews pour les vidéos devant être diffusées à la télévision et a la radio.

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Des informations sur le procès Lubanga et le mandat contre Bosco Ntaganda s ont été données aux fidèles de ces églises dont le nombre total est de 1.320 personnes.	- Listes de présence
	Des émissions sur la cour ont été diffusées en français et en langues locales. « *Connaître la Cour Pénale Internationale* » est une production de l'unité de sensibilisation de la CPI	- Rapport d'écoute
	Il s'agissait de répondre aux questions des medias sur l'arrestation de Jean-Pierre Bemba qui a suscité un intérêt considérable de l'opinion publique. Mr Bemba a été l'adversaire du président Kabila aux élections présidentielles ; il est très populaire à Kinshasa particulièrement. Après cette arrestation, les partisans de Mr Bemba ont dénoncé « une politisation de la CPI ». Malgré les tensions causées par cette arrestation, nous avons pu donner l'information de la CPI.	
	Pour le suivi des programmes radio sur les stations radio de l'Ituri, nous avons produit deux programmes radios sur le bureau du Procureur et l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngundjolo. Ces programmes sont destinés aux radios suivantes : *Candip, Canal Révélation, RTK, Amkeni, Colombe, Océan*.	- Emissions produites et diffusées - Discussions au sein des clubs d'écoute
	Le 13 juin 2008, la Chambre de première instance I a ordonné la suspension de l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*. Sauf ordonnance contraire de la Chambre, la procédure dans son ensemble restera au point mort. Face à ces circonstances, nous avons, à partir de cette date, joué un rôle proactif pour expliquer cette décision à divers publics : ONG, étudiants, etc. Nous avons surtout travaillé avec les medias et ce pour une moyenne de deux interviews par jour.	
	Parmi les nouveaux outils de sensibilisation retenus pour préparer les esprits aux prochaines échéances judiciaires, figure la vidéo. Nous avons à cet effet réalisé une vidéo qui met en scène une discussion à battons rompus dialogue entre Mme le greffier et un groupe d'étudiants. Participants : 17.	
	Les discussions ont porté entre autres sur les derniers développements judiciaires à la Cour, notamment sur la décision du 13 juin suspendant l'affaire concernant Thomas Lubanga Dyilo. D'autres questions ont été aussi abordées telles que la préparation de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga et Ngundjolo ; la participation des victimes devant la Cour et la notion de procès équitable ; l'affaire Bemba. Participants : 28	- Les fiches de présence - Les fiches d'évaluation
	155 personnes ont pris part à cette réunion qui a duré presque toute la journée. Vu le nombre de participants et le débat qui a suivi, il semble que les participants y ont trouvé un grand intérêt. Les participants répondaient au profil d'animateurs ou formateurs dans leurs associations respectives. Parmi les participants, il y avait notamment une ancienne ministre chargée de la condition féminine. Le réseau comprend près de 60 ONG. En plus de la présentation de la Cour, les questions d'actualité telles la suspension du procès Lubanga, l'affaire Bemba mais aussi l'ouverture de l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngundjolo Chui, ont été abordées. Participants : 155.	- Les fiches d'évaluation

Activité	Date	Lieu	
Diffusion de l'émission « *Connaître la Cour Pénale Internationale* » par les radios de l'Ituri	1 - 25 juin	*Radio Amkeni* (Mambassa), *Radio Colombe* (Mahagi), *Radio Tempête du Lac* (Kasenyi), *Radio Océan* (Aru), Ituri.	
Réunion d'information avec la société civile	25 juin	Kinshasa	
Réunions d'information à l'intention des églises (Kimbanguistes et protestantes)	25 juin	Bogoro, Ituri	
Réunions d'information à l'intention des ONG, notables et autorités locales	25 juin	Bogoro, Ituri	
Réunion d'information avec les étudiants de l'université de Kinshasa	26 juin	Kinshasa	
Réunion d'information à Kasenyi au profit des femmes victimes de guerre, autorités locales, enseignants et pécheurs	26 juin	Kasenyi, Ituri	
Réunion d'information à Nyakunde au profit de la société civile et à Tchomia	26 juin	Tchomia and Nyakunde, Ituri	
Briefing avec des journalistes et diffusion des résumés	27 juin	Kinshasa	
Réunion d'information relative à l'audience de confirmation des charges, à l'intention des communautés religieuses	27 juin	Bunia, Ituri	
Diffusion des questions réponses sur l'audience de confirmation des charges dans les medias, aux ONG et Publication de l'article du Greffier dans les journaux suivants : *le potentiel, L'Avenir, le Phare, la Référence plus, Africa news, Forum des As, l'Observateur*	27 juin	Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Des émissions sur la cour ont été diffusées en français et en langues locales. « *Connaître la Cour Pénale Internationale* » est une production de l'unité de sensibilisation de la CPI.	
	45 participants parmi lesquels les représentants de l'enseignement primaire et secondaire, des syndicalistes, des organisations de défense des droits de l'Homme. L'assistance était nettement divisée entre un soutien clair à la CPI et ceux qui dénoncent une certaine politisation de la CPI. L'incompréhension de la procédure s'ajoutait aussi à une crainte de voir les victimes hésiter d'user de leur droit de participer à la procédure devant la CPI. Participants : 45.	- Produites et diffusées - Discussions au sein des clubs d'écoute
	Nous avons tenu une réunion d'explication sur l'audience de confirmation des charges à l'intention des fideles des églises. Participants : 150.	- Les fiches d'évaluation
	Nous avons tenu une réunion d'explication sur l'audience de confirmation des charges à l'intention des notables et autorités locales. Participants : 66.	- Les fiches d'évaluation
	Les étudiants sont très demandeurs de discussions sur la CPI et les derniers développements judiciaires. Même si une grande partie de l'assistance a compris la procédure quant à l'audience de confirmation des charges et sur la suspension du procès Lubanga, ils sont aussi nombreux à exprimer des craintes autour de l'implication des Nations Unies dans les affaires devant la CPI et craignent une certaine instrumentalisation de la Cour. Il y avait aussi des questions sur Bemba. Participation : 1730.	- Les fiches d'évaluation
	A la veille de son début, nous avons tenu une réunion d'explication sur l'audience de confirmation des charges à l'intention des femmes victimes de guerre, autorités locales, enseignants et pécheurs. Participation : 73 personnes.	- Les fiches d'évaluation
	Nous avons tenu une réunion d'explication sur l'audience de confirmation des charges à l'intention de la société civile, des journalistes, des représentants des communautés. Participation : 107 personnes.	- Les fiches d'évaluation
	Durant toute l'audience de confirmation des charges, nous tiendrons à l'intention des journalistes un briefing hebdomadaire. Nous projetterons à cette occasion le résumé des audiences de la semaine. Nous avons mis à la disposition de ceux qui le souhaitaient le programme vidéo (pour ceux de la télé) et le programme audio (pour ceux de la radio), produit par la Cour. C'est ainsi que les nouvelles sur la plupart des chaines de télé et de radio reprenaient le 27 juin au soir soit des images soit encore cette video. *RTNC* ainsi que *Digital TV* ont repris notre video en intégralité. *Congo web TV, antenne A* et *RTGA* ont fait des extraits. Ont pris part à ce briefing : *RTNC, RTGA, Digital FM et TV, Congo web Tv, Tropicana TV, Uhuru, Télé et Radio 7, Le Phare, L'Observateur, ACP, APA*. Participation : 16.	
	Nous avons tenu une réunion d'explication sur l'audience de confirmation des charges à l'intention des fidèles musulmans (112), des représentants des communautés (160). Participants : 272.	
	A l' occasion de l'ouverture de l'audience de confirmation des charges dans *le Procureur contre Katanga et Ngundjolo Chui*, nous avons publié dans la presse écrite, une Tribune écrite par Mme le Greffier ainsi que des questions réponses sur cette audience.	

Activité	Date	Lieu	
Diffusion de la vidéo introductive (et le son) sur l'audience de confirmation des charges à la télévision et à la radio	27 et 28 juin	Kinshasa, Bunia	
Diffusion des vidéos et résumés audio sur l'audience de confirmation des charges	Les 1, 4, 5, 11, 12, 16, et 17 juillet	Kinshasa et DRC (*RTNC* et *Digital Congo TV*)	
Briefing avec les journalistes	2 juillet	Bunia, Ituri	
Briefing avec les journalistes	4 juillet	Kinshasa	
Réunion publique au profit des autorités locales et de la société civile	4 juillet	Kasenyi, Ituri	
Diffusion des résumés audio sur l'audience de confirmation des charges	Les 4, 11 et 16 juillet	Ituri Radios communautaires	
Séance de discussions ouvertes avec le grand public, avec projection vidéo	5 juillet	Bunia, Ituri	
Briefing avec les journalistes	5 juillet	Bunia, Ituri	
Séance de discussions ouvertes avec une communauté religieuse	6 juillet	Bunia, Ituri	
Briefing avec les journalistes	9 juillet	Bunia, Ituri	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	En vue de permettre au public de s'informer sur cette étape de la procédure, nous avons produit une video explicative et elle a été diffusée le jour même du début de l'audience.	
	Des vidéos sur l'audience de confirmation des charges ont été diffusées régulièrement sur les chaines *RTNC* et *Digital Congo TV*. Ces vidéos étaient aussi mises à la disposition d'autres chaines de télévision Kinoises. De Kinshasa, l'équipe a dans la période accordé près de 30 interviews aux médias, est intervenue souvent comme invité dans leurs tranches des nouvelles et dans leurs programmes spécialisés.	
	Avec le début de l'audience de confirmation des charges, nous avons instauré un briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes. L'actualité les intéressant n'était pas tant l'affaire Katanga et Ngudjolo mais celle de Bemba ainsi que les dernières évolutions de l'affaire Lubanga. Les questions posées consistaient à savoir quelle serait la prochaine étape après la comparution de Mr bemba et si Mr Bemba pouvait bénéficier d'une libération provisoire. La possible libération de Thomas Lubanga a été aussi une des questions importantes qui a fait l'objet de beaucoup d'intérêt. Participants : une dizaine.	
	Avec le début de l'audience de confirmation des charges, nous avons instauré un briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes. L'actualité les intéressant n'était pas tant l'affaire Katanga et Ngudjolo mais celle de Bemba ainsi que les dernières évolutions de l'affaire Lubanga. Les questions posées consistaient à savoir quelle serait la prochaine étape après la comparution de Mr bemba et si Mr Bemba pouvait bénéficier d'une libération provisoire. La possible libération de Thomas Lubanga a été aussi une des questions importantes qui a fait l'objet de beaucoup d'intérêt. Participants : 27.	
	La réunion avait pour but principal d'expliquer ce qu'est l'audience de confirmation des charges. En effet, pour beaucoup, l'audience de confirmation des charges c'est déjà le procès. Mais l'actualité sur Lubanga avec une possible libération de ce dernier avait de quoi donner quelques inquiétudes au public qui redoute le retour triomphal du leader de l'UPC, mettant en danger les victimes. Malgré les explications de la CPI, les inquiétudes des participants n'étaient cependant pas complètement dissipées. Participants : 300 personnes dont 106 femmes.	
	Diffusion via les radios communautaires des programmes audio produits par la Cour tout au long de l'audience de confirmation des charges de Katanga et Chui : *Radio Canal révélation, Radio Candip, Radio Colombe, Radio Rtk, Radio Tempête du lac, Radio Océan, Radio Amkeni*. De Bunia, l'équipe a dans la période accordé près de 20 interviews aux médias, est intervenue souvent comme invité dans leurs tranches des nouvelles et dans leurs programmes spécialisés.	
	Tenue le lendemain de sa première comparution, la réunion était consacrée à l'affaire Bemba. Le leader du MLC est bien connu ici. Il avait installé durant sa rébellion son quartier général à Bunia. Parmi ses nombreux ministres d'alors, on comptait Thomas Lubanga. Le public est très intéressé par cette affaire, qui vient selon eux, fournir la réponse à ceux qui croyaient que la CPI ne s'intéressait qu'aux Ituriens. Participants : 182.	
	Briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes, sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : une dizaine.	
	Discussions organisées à la chapelle Tchem-Tchem avec 120 membres de la communauté catholique, dans le but de dissiper les malentendus sur la CPI et d'expliquer les derniers développements judicaires.	
	Briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes, sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : une dizaine.	

Activité	Date	Lieu	
Réunion de consultation avec projection vidéo à l'intention des représentantes des organisations de femmes	9 juillet	Kinshasa	
Briefing avec des journalistes (avec un représentant du Bureau du Procureur)	10 juillet	Kinshasa	
2 Séances de discussions ouvertes avec le grand public, avec projection vidéo	11 juillet	Bogoro et Kasenyi, Ituri	
Séance de discussions ouvertes avec projection vidéo à l'Université de Kinshasa (Etudiants en droit)	11 juillet	Kinshasa	
3 Séances de discussions ouvertes avec le grand public, avec projection vidéo	13 juillet	Bogoro, Kasenyi et Tchomia, Ituri	
Journée d'information à l'intention des leaders Hemas	14 juillet	Bunia, Ituri	
Journée d'information à l'intention des leaders Lendus	15 juillet	Bunia, Ituri	
Projection vidéo à l'intention des représentants de la société civile	16 juillet	Kinshasa	
Journée d'information à l'intention des leaders Ngitis	16 juillet	Bunia, Ituri	
Briefing avec les journalistes	16 juillet	Bunia, Ituri	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Deux vidéos ont été projetées : une en relation avec l'audience de confirmation des charges et une autre sur la première comparution de Bemba. Une vingtaine de femmes représentant différentes organisations ont répondu à notre appel.	
	La plupart des questions portaient sur la démarche et la politique du Bureau du Procureur. Toutes les questions ou presque concernaient les affaires Lubanga et Bemba. Nous pouvons affirmer que depuis ces briefings sont organisés il y a de moins en moins d'écrits négatifs sur la CPI. Participants : 29.	- Formulaires d'évaluation
	Séances de discussions organisées de façon hebdomadaire avec le grand public des villages d'Ituri (représentants d'ONG, de groupes de femmes, de victimes, leaders locaux et religieux, étudiants et journalistes), accompagné de la projection des vidéos produites par la Cour sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 230 (108 à Bogoro, 122 à Kasenyi).	
	Nous avons projeté la vidéo de l'audience de confirmation des charges de Katanga et Ngudjolo mais aussi la vidéo en relation avec la première comparution de M Bemba. Chacune des apparitions du président du MLC suscitait des acclamations des étudiants. La projection des vidéos a été suivie de débats. Participants : 1100.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions posées
	Séances de discussions organisées de façon hebdomadaire avec le grand public des villages d'Ituri (représentants d'ONG, de groupes de femmes, de victimes, leaders locaux et religieux, étudiants et journalistes), accompagnées de la projection des vidéos produites par la Cour sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 270 (Bogoro : 80 ; Kasenyi : 120 et Tchomia : 70).	
	92 leaders ont pris part à cette réunion organisée avec l'appui sécuritaire de la Monuc. Cette réunion avait pour but principal de couper court aux rumeurs répandues et entretenues par les partisans de Lubanga. Participants : 92.	
	113 leaders ont pris part à cette réunion organisée avec l'appui sécuritaire de la Monuc. Cette réunion avait pour but principal de couper court aux rumeurs répandues et entretenues par les partisans de Lubanga. Il s'agissait aussi d'apaiser les inquiétudes des Lendus. Cette réunion a permis d'avoir un terrain de discussion avec les représentants Lendus. Participants : 113.	
	Deux vidéos ont été projetées : une relation avec l'audience de confirmation des charges et celle de la première comparution de Bemba. Il s'en est suivi un débat. Comme on l'a vu souvent, les questions posées portaient principalement sur les affaires Bemba et Lubanga. Participants : 60.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions posées
	84 leaders ont pris part à cette réunion organisée avec l'appui sécuritaire de la Monuc. Cette réunion avait pour but principal de couper court aux rumeurs répandues et entretenues par les partisans de Lubanga. Les leaders ethniques constituent d'importants relais pour dissiper les malentendus sur la Cour. Participants : 84.	
	Briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes, sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : une dizaine.	

Activité	Date	Lieu	
Briefing avec les journalistes	16 juillet	Bunia, Ituri	
Commémoration de la Journée de la Cour Pénale internationale et clôture de l'audience de confirmation des charges de Katanga et Chui.	17 juillet	Kinshasa	
Commémoration de la Journée de la Cour Pénale internationale et clôture de l'audience de confirmation des charges de Katanga et Chui	17 juillet	Bunia, Ituri	

Portes-ouvertes à l'intention des étudiants en droit	18, 22, 25 et 29 juillet	Kinshasa	
Briefing avec les journalistes	18 juillet	Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes, sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 27.	
	Une soixantaine de personnes ont pris part à cette manifestation. Cette journée était marquée par plusieurs activités dont : - La projection de la vidéo sur l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et de Mathieu Ngudjolo Chui devant la CPI ; - Communications : Réfléchir sur le travail accompli par la Cour ainsi que sur les perspectives d'avenir. Le Coordonnateur de la Coalition nationale pour la CPI, quant à lui, a fait un exposé sur le thème ''La Cour pénale internationale, 10 ans après : Forces, Limites et défis''. Enfin, l'Avocat Général près la Haute Cour Militaire a axé son exposé sur le thème : ''La justice congolaise face au Statut de Rome''. Un débat fort enrichissant a suivi ces exposés. - Ces discussions étaient accompagnées d'une exposition de photos des juges, des activités de sensibilisation, de la salle d'audience et du quartier pénitentiaire, des livres de la bibliothèque, des documents juridiques de la Cour… - L'événement s'est clôt avec la représentation d'une pièce de théâtre sur la CPI (son mandat et les crimes de sa compétence) Participants : une soixantaine.	
	125 représentants influents des communautés affectées ont pris part à cette manifestation. Cette journée était marquée par plusieurs activités dont : - La projection des vidéos sur l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et de Mathieu Ngudjolo Chui devant la CPI ; Un débat fort enrichissant a suivi ces exposés. - Aprés l'exposé, les participants ont posé des questions en relation avec la suite de la procédure, le sort des prévenus au cas où les charges ne sont pas confirmées. Il y a eu aussi des questions en rapport avec la libération de Thomas Lubanga. - Ces discussions étaient accompagnées d'une exposition de photos des juges, des activités de sensibilisation, de la salle d'audience et du quartier pénitentiaire, des livres de la bibliothèque, des documents juridiques de la Cour... Participants : 125.	
	Apres la réunion d'information et la projection des vidéos à l'université, et du fait du grand intérêt des étudiants pour la CPI, l'équipe a instauré à leur intention des demi-journées où le bureau de Kinshasa les reçoit pour pérenniser les discussions. Une partie des étudiants vient s'informer sur des questions d'actualité. Un très grand nombre vient pour des recherches et posent des questions sur la procédure. Participants : 120 étudiants.	
	Briefing hebdomadaire à l'intention des journalistes, sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 27.	

Activité	Date	Lieu	
2 Séances de discussions ouvertes avec le grand public, avec projection vidéo	21 juillet	Bogoro et Kasenyi, Ituri	
2 Séances de discussions ouvertes avec le grand public, avec projection vidéo	22 juillet	Nyakunde et Tchomia, Ituri	
2 Séances de discussions ouvertes avec le grand public, avec projection vidéo	23 juillet	Komanda et Marabo, Ituri	
Session de formation à destination des journalistes sur les questions éthiques liées au traitement des problèmes des enfants dans les conflits armés	30 juillet	Kinshasa	
Portes-ouvertes à l'intention des étudiants en droit	Les 5, 8, 12 et 15 août	Kinshasa	
Briefing avec les journalistes	16 août	Bunia, Ituri	
Journée d'information à l'intention des jeunes et des femmes de l'ONG Asadho/Mont-Ngafula	18 août	Kinshasa	
Journée d'information à l'intention des représentants de la société civile de Bukavu	18 août	Bukavu, Kivu	
Journée d'information à l'intention des étudiants	19 août	Bukavu, Kivu	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Séances de discussions organisées de façon hebdomadaire avec le grand public des villages d'Ituri (représentants d'ONG, de groupes de femmes, des victimes, leaders locaux et religieux, étudiants et journalistes), accompagné de la projection des vidéos produites par la Cour sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 185 (Bogoro : 80 ; Kasenyi : 105).	
	Séances de discussions organisées de façon hebdomadaire avec le grand public des villages d'Ituri (représentants d'ONG, de groupes de femmes, des victimes, leaders locaux et religieux, étudiants et journalistes), accompagné de la projection des vidéos produites par la Cour sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 119 (Nyakunde : 66 et Tchomia : 53).	
	Séances de discussions organisées de façon hebdomadaire avec le grand public des villages d'Ituri (représentants d'ONG, de groupes de femmes, des victimes, leaders locaux et religieux, étudiants et journalistes), accompagné de la projection des vidéos produites par la Cour sur les derniers développements judiciaires des affaires en cours. Participants : 83 (Komanda : 48 et Marabo : 35).	
	A l'invitation de *Journalistes pour les droits humains*, nous avons présenté un exposé sur les crimes commis à l'enfant au regard du Statut de Rome. Nous avons ainsi répertorié et expliqué des dispositions du statut de Rome en relation avec les enfants, en soulignant notamment les charges retenus contre Lubanga, Ngudjolo et Katanga, qui doivent répondre des crimes d'enrôlement, de conscription et d'utilisation des enfants de moins de 15 ans dans les conflits armés. Participation : 20 journalistes.	
	Après les réunions d'information et les projections vidéo à l'université, et vu surtout le grand intérêt des étudiants pour la CPI, l'équipe a instauré à leur intention des demi-journées où le bureau de Kinshasa les reçoit pour pérenniser les discussions. Une partie des étudiants vient s'informer sur des questions d'actualité. Un très grand nombre vient pour des recherches et posent des questions sur la procédure. Participants : 98.	
	Informer les journalistes sur l'état d'avancement des différentes affaires au niveau de la cour Participants : 9 journalistes.	
	Près de 60 personnes ont pris part à cette journée d'information organisée en collaboration avec la direction Femmes et personnes vulnérables de l'ONG Asadho. Ceci fait suite aux activités menées depuis juin et qui consiste à aller à la rencontre avec la base. Participants : 60 personnes.	
	Dans le cadre d'une mission conduite conjointement par PIDS et VPRS, des représentants de la Cour ont rencontré la société civile de Bukavu. Outre des informations sur la Cour et les affaires en cours, la procédure en relation avec la participation des victimes leur a été expliquée. Participants : 38.	
	Dans le cadre d'une mission conduite conjointement par PIDS et VPRS, des représentants de la CPI sont allés à la rencontre des étudiants de la dernière année de droit de l'Université catholique de Bukavu. Outre des informations sur la Cour et les affaires en cours, la procédure en relation avec la participation des victimes leur a été expliquée. Participants : 31.	

Activité	Date	Lieu	
Journée d'information à l'intention des représentants de la société civile	20 août	Goma, Kivu	
Journée d'information à l'intention des activistes des organisations de protection de l'enfance	21 août	Goma, Kivu	
Journée d'information à l'intention des organisations de femmes	22 août	Goma, Kivu	
Discussion ouverte avec des étudiants de l'Université de Goma	23 août	Goma, Kivu	
Formation des relais communautaires comme points focaux CPI	23-25 août	Bunia, Ituri	
Evaluation du travail des clubs d'écoute et des radios partenaires	Du 25 août au 3 septembre 2008	Bunia, Ituri	
Journée d'information à l'intention des activistes des organisations de protection de l'enfance de Butembo	26 août	Butembo, North Kivu	
Discussion ouverte avec des représentants de la société civile et religieux de Butembo	27 août	Butembo, North Kivu	
Briefing avec les journalistes	28 août	Béni, Kivu	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Dans le cadre d'une mission conduite conjointement par PIDS et VPRS, des représentants de la Cour ont sensibilisé une soixantaine des membres de la société civile de Goma. Outre des informations sur la Cour et les affaires en cours, la procédure en relation avec la participation des victimes leur a été expliquée. Participants : 68.	
	Dans le but d'aider les communautés affectées, la Cour a assuré une formation sur la participation des victimes à l'intention des activistes des droits des enfants. Le Kivu est une des régions du pays ou de nombreux groupes armés opèrent et continuent à recruter des enfants de moins de 15 ans. Participants : 22.	
	Dans le but d'aider les communautés affectées, la Cour a assuré une formation sur la participation des victimes à l'intention des activistes des droits des enfants. Le Kivu est une des régions du pays où de nombreux groupes armés opèrent avec un nombre très élevé d'allégation des crimes de violences sexuelles. Participation : 77.	
	Près de 80 étudiants ont pris part à une discussion ouverte tenue à l'université de Goma. Toutes les questions en rapport avec les affaires devant la cour ainsi que la procédure de participation des victimes ont été abordées. C'est la première rencontre entre les représentants de la Cour et la communauté estudiantine de cette région. Participants : 80.	
	45 relais formés et rendus opérationnels dans 20 nouveaux villages autour de Bunia. L'objectif était de disposer d'un nouveau des relais dans les villages non encore atteints. Participants : 45.	
	Il s'est agit de : • Faire un état de lieu de la collaboration avec les radios locales • Faire un état de lieu du fonctionnement des clubs d'écoute • Discuter des perspectives pour 2009.	
	Dans le but d'aider les communautés affectées, la Cour a assuré une formation sur la participation des victimes à l'intention des activistes des droits des enfants. Le Kivu est une des régions du pays où de nombreux groupes armes opèrent et continuent à recruter des enfants de moins de 15 ans. Participants : 38.	
	Une quarantaine de personnes représentant la société civile et les communautés religieuses ont répondu à l'invitation de la Cour. Toutes les questions en rapport avec les affaires devant la cour ainsi que la procédure de participation des victimes ont été abordées. Butembo comme la ville de Béni ont connu les guerres et les groupes armes ont recruté parmi les enfants de moins de 15 ans. Participants : 47.	
	Depuis l'audience de confirmation des charges, la suspension de l'affaire Lubanga et l'affaire Bemba, c'est la première fois qu'un représentant de la Cour a pu rencontrer la presse de Béni. L'actualité les intéressant n'était pas tant l'affaire Katanga et Ngudjolo mais celle de Bemba ainsi que les dernières évolutions de l'affaire Lubanga. Les questions posées consistaient à savoir quelle serait la prochaine étape après la comparution de Mr Bemba et si Mr Bemba pouvait bénéficier d'une libération provisoire. La possible libération de Thomas Lubanga a été aussi une des questions importantes qui a fait l'objet de beaucoup d'intérêts. Participants : 6.	

Activité	Date	Lieu	
Tenue de 2 journées d'information sur la CPI	29 et 31 août	Mungwalu, Ituri	
Matinée d'information sur la CPI à Mwenga	3 septembre	Mwenga, Ituri	
Matinée d'information à Gongo	5 septembre	Gongo, Ituri	
Matinee d'information à Inga Barrière	6 septembre	Inga Barrière, Ituri	
Discussions ouvertes à l'intention des étudiants	2, 5, 9 et 12 septembre	Kinshasa	
Journées d'information dans le territoire de Mahagi	16-18 septembre	Territoire de Mahagi, Ituri	
Journées d'information dans le territoire d'Aru	22-27 septembre	Territoire d'Aru	
Sessions d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme dans les milieux des églises	23, 24 et 27 septembre	Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	180 personnes au cours des deux journées ont été informées sur l'existence de la cour, son rôle et ses activités en RDC. Les personnes sensibilisées ont accepté de soutenir le travail de la cour sur terrain. Participants : 180.	
	Suivant notre objectif de sensibiliser les publics non encore ciblés, nous allons de village en village pour informer le public sur la Cour. Ce travail est rendu facile grâce à la collaboration de la section des droits de l'Homme de la mission des Nations Unies au Congo. A l'étape de Mwenga, village situé à 38 km au sud-ouest du Bunia, le public rencontré était composé surtout d'enseignants, d'agriculteurs et de quelques notables. Les questions posées consistaient à savoir quelle serait la prochaine étape dans les affaires Lubanga et katanga/Chui ou encore si Mr Bemba pouvait bénéficier d'une libération provisoire. La possible libération de Thomas Lubanga a été aussi une des questions importantes qui a fait l'objet de beaucoup d'intérêts. Participants : 120 (38 femmes).	
	La réunion avait pour but principal d'expliquer ce qu'est la CPI et d'informer sur les affaires en cours. Le public était composé des représentants des églises, des enseignants du niveau primaire et secondaire mais aussi des autorités locales. Participants : 89 personnes dont 16 femmes.	
	Cette réunion était essentiellement destinée aux associations de femmes victimes de violence sexuelle durant les conflits armés dans la région. Outre l'information sur la CPI et les affaires en cours, la procédure sur la participation des victimes leur a été aussi exposée. Participants : 60.	
	Depuis le début du second trimestre, nous avons instauré des séances de discussions ouvertes de façon régulière avec des groupes d'étudiants. Plusieurs d'entre eux viennent s'informer sur des questions d'actualité. Un très grand nombre vient pour des recherches et posent des questions sur la procédure. Participants : 87 étudiants.	
	En collaboration avec la section des Droits de l'Homme de la Monuc, nous avons sillonné trois jours durant le territoire de Mahagi pour y amener de l'information sur la Cour. Outre les émissions radio produites par l'Unité de sensibilisation, les groupes cibles n'avaient jamais rencontré auparavant un officiel de la CPI. Le public était composé des représentants de la société civile, des femmes membres du Forum des Mamans de Mahagi et des membres des clubs d'écoute. Participants : 246 (65 femmes).	
	En collaboration avec la section des Droits de l'Homme de la Monuc, la Cour a pu se rendre à Aru, pour y amener de l'information sur la Cour. Outre les émissions radio produites par l'Unité de sensibilisation, les groupes cibles n'avaient jamais rencontré auparavant un officiel de la CPI. Le public était composé de représentants de la société civile, d'autorités locales, enseignants, de membres des clubs d'écoute et d'étudiants. Participants : 720.	
	Près de 300 personnes évoluant dans un réseau d'activistes chrétiens pour les droits de l'Homme ont été sensibilisés sur la Cour. Ceci intervient à la suite de nos premières réunions avec des représentants d'églises. Participation : 296.	

Activité	Date	Lieu	
Briefing à l'intention des journalistes	29 septembre	Kinshasa	
Briefing avec les journalistes	30 septembre	Kinshasa	
Journée d'information à l'intention des députés provinciaux de la Provinciale Orientale	30 septembre	Kisangani	
Réunion d'information à l'intention des représentants des associations féminines	1 octobre	Kinshasa	
Réunion d'information à l'intention des représentants de la société civile	2 octobre	Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention des jeunes de la communauté musulmane	2 octobre	Bunia, Ituri	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Expliquer le sens de la décision des juges à la suite de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire *le Procureur contre Katanga et Chui*. Participants : 20	- Articles de presse ou relais télé et radio - Questions
	A la suite de la décision de la chambre dans l'affaire Katanga et Chui, nous avons organisé un briefing à l'intention des journalistes. L'objectif étant de les informer de l'évolution de cette affaire.	
	La rencontre a réuni plus de soixante députés, conduits par le rapporteur de cette Assemblée, appartenant aux différents partis politiques et représentant les territoires et districts de la province dont le district de l'Ituri. Ils ont été informés de l'évolution des différentes affaires en cours devant la CPI et concernant la situation en République démocratique du Congo. Ainsi, dans son exposé, le représentant de l'unité de sensibilisation a expliqué les raisons du maintien de la suspension du procès de Thomas Lubanga, la décision de confirmation des charges portées contre Mathieu Ngudjolo Chui et Germain Katanga ainsi que l'évolution de l'affaire Bosco Ntaganda. Les députés ont manifesté leurs préoccupations concernant les exactions qui seraient commises à Dungu, un territoire de la province, par la Lord's Resistance Army, dont certains chefs sont par ailleurs poursuivis en vertu de plusieurs mandats d'arrêt de la Cour pour des crimes présumés commis en Ouganda. Ils ont évoqué également le sort des responsables militaires étrangers dont les armées s'étaient battues dans le passé à Kisangani. Parmi leurs préoccupations principales figuraient enfin les affrontements armés qui ont lieu récemment dans les Kivu et les mandats d'arrêt émis par la Cour pour des crimes commis en Ituri et leurs répercussions sur le processus de démobilisation de certaines milices et groupes armés et sur la recherche de la paix. Participants : 60.	- Formulaires d'évaluation
	Expliquer le sens de la décision des juges à la suite de l'audience de confirmation des charges et faire le point sur les autres affaires en cours. Ce public avait déjà été sensibilisé avant l'audience de confirmation des charges Participants : 65 personnes.	- Formulaires d'évaluation
	Expliquer le sens de la décision des juges sur la confirmation des charges de Katanga et Chui et faire le point sur les autres affaires en cours. Il y a lieu de noter cependant que l'affaire Katanga et Chui ne passionne pas beaucoup le public qui pose de nombreuses questions sur l'affaire Bemba ainsi que sur l'affaire Lubanga. L'évolution de la situation à l'est du Congo n'a pas laissé insensible le public qui veut savoir si le Procureur ne va pas ouvrir des enquêtes dans cette partie du pays. Ce public avait déjà été sensibilisé avant l'audience de confirmation des charges. Participants : 35.	- Formulaires d'évaluation
	Expliquer le sens de la décision des juges à la suite de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga et Chui. La reprise des hostilités dans la région d'Ituri particulièrement autour de Bunia ne permet pas à notre équipe de se rendre à Bogoro ou dans les autres villages, les activités se recentrent donc momentanément sur Bunia uniquement. Participant : 45.	- Formulaires d'évaluation

Activité	Date	Lieu	
Matinée d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme	3 octobre	Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention du Forum des mamans de l'Ituri, FOMI	3 octobre	Bunia, Ituri	
Réunion d'information à l'intention des étudiants, avocats et ONG	1, 2 et 3 octobre	Kisangani	
Briefing à l'intention de nouveaux membres du Radhit (Réseau d'action droits de l'Homme d'Ituri)	6 octobre	Bunia, Ituri	
Matinée d'information à l'intention des étudiants de l'Université de Kinshasa	14 octobre	Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme	20 octobre	Quartier Ngaba - Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme	22 octobre	Quartier Matete - Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme	24 octobre	Quartier Ngiri-Ngiri - Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Près de 200 personnes évoluant dans un réseau d'activistes chrétiens pour les droits de l'Homme ont été sensibilisés sur la Cour. Ceci intervient à la suite de nos premières réunions avec des représentants d'églises. Participants : 200.	- Formulaires d'évaluation
	Expliquer le sens de la décision des juges à la suite de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga et Chui. La reprise des hostilités dans la région d'Ituri particulièrement autour de Bunia ne permet pas à notre équipe de se rendre à Bogoro ou dans les autres villages, les activités se recentrent donc momentanément sur Bunia uniquement. Participant : 63.	- Formulaires d'évaluation
	Il nous a été donné de clarifier auprès des participants les derniers développements des différentes affaires en cours sur la situation en RDC : l'évolution de l'affaire Lubanga, la décision des juges à la suite de l'audience de confirmation des charges de Mathieu Ngudjolo Chui et Germain Katanga et l'affaire Bosco Ntanganda. Des précisions ont pu être apportées sur les développements de l'affaire Jean-Pierre Bemba Gombo, affaire relative à la situation en République centrafricaine. Un constat peut être tiré de ces différentes rencontres : les attentes des différents publics sur la Cour sont grandes. Participants : près de 200.	- Formulaires d'évaluation
	Briefing général sur la CPI et ses activités en Ituri ainsi que sur la collaboration entre le Radith et l'Unité de sensibilisation de la CPI. Expliquer le sens de la décision des juges à la suite de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Katanga et Chui. La reprise des hostilités dans la région d'Ituri particulièrement autour de Bunia ne permet pas à notre équipe de se rendre à Bogoro ou dans les autres villages, les activités se recentrent donc momentanément sur Bunia uniquement. Participants : 12.	- Formulaires d'évaluation
	Intervention donnée dans le cadre du cours des Grands systèmes juridiques comparés de la faculté des Sciences politiques de l'Université de Kinshasa. C'est ici l'occasion de noter l'intérêt que manifestent désormais les milieux académiques pour la CPI et cela à la suite des activités menées depuis le mois de juin. Nombre de participants : environ 200.	- Formulaires d'évaluation
	A la suite de nos premières réunions dans les milieux des églises, et à leur demande, nous sensibilisons des activistes évoluant dans un réseau de défenseurs des droits de l'Homme ayant 14 cellules dans les quartiers de Kinshasa. Ces rencontres représentent l'opportunité de mieux toucher un grand public à Kinshasa, quartier par quartier. C'est aussi une opportunité pour préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba.	- Formulaires d'évaluation
	A la suite de nos premières réunions dans les milieux des églises, et à leur demande, nous sensibilisons des activistes évoluant dans un réseau de défenseurs des droits de l'Homme ayant 14 cellules dans les quartiers de Kinshasa. Ces rencontres représentent l'opportunité de mieux toucher un grand public à Kinshasa, quartier par quartier. C'est aussi une opportunité pour préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba.	- Formulaires d'évaluation
	A la suite de nos premières réunions dans les milieux des églises, et à leur demande, nous sensibilisons des activistes évoluant dans un réseau de défenseurs des droits de l'Homme ayant 14 cellules dans les quartiers de Kinshasa. Ces rencontres représentent l'opportunité de mieux toucher un grand public à Kinshasa, quartier par quartier. C'est aussi une opportunité pour préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba.	- Formulaires d'évaluation

Activité	Date	Lieu	
Matinée d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme	26 octobre	Quartier Righini -Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention des représentants des ONG et de la société civile	27 octobre	Kinshasa	
Matinée d'information à l'intention des activistes des droits de l'Homme	28 octobre	Quartier Kindele -Kinshasa	
Matinée d'information avec des étudiants	30 octobre	Kinshasa	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Dans les milieux des églises, et à leur demande, nous sensibilisons des activistes évoluant dans un réseau de défenseurs des droits de l'Homme ayant 14 cellules dans les quartiers de Kinshasa. Ces rencontres représentent l'opportunité de mieux toucher un grand public à Kinshasa, quartier par quartier. C'est aussi une opportunité pour préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba.	- Formulaires d'évaluation
	Cette session d'information est organisée en vue de préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba	- Formulaires d'évaluation
	A la suite de nos premières réunions dans les milieux des églises, et à leur demande, nous sensibilisons des activistes évoluant dans un réseau de défenseurs des droits de l'Homme ayant 14 cellules dans les quartiers de Kinshasa. Ces rencontres représentent l'opportunité de mieux toucher un grand public à Kinshasa, quartier par quartier. C'est aussi une opportunité pour préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba.	- Formulaires d'évaluation
	Cette session d'information est organisée en vue de préparer les esprits à l'audience de confirmation des charges de Bemba.	- Formulaires d'évaluation

République centrafricaine

Activité	Date	Lieu	
Atelier d'information avec les associations de victimes, de défense des droits de l'Homme et syndicats	18 janvier	Bangui	
Atelier d'information avec les journalistes	19 janvier	Bangui	
Atelier d'information avec les groupes de femmes et de jeunes et les leaders des confessions religieuses	21 janvier	Bangui	
Atelier d'information avec les avocats	22 janvier	Bangui	
Atelier participatif d'élaboration de stratégie	18, 19 et 20 février	Bangui	
Visionnage en direct de l'audience de comparution initiale de Bemba	4 juillet	Bangui, Bureau extérieur	
Visite du Greffier à Bangui	10 juillet	Bangui	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Objectifs : • établir un 1er contact de qualité avec les représentants de groupes clés • leur fournir une information de base sur la Cour et différents aspects de ses activités • écouter leurs attentes et préoccupations • répondre à leurs questions • établir les bases de partenariats pour la mise en œuvre d'une sensibilisation adaptée. 11 personnes présentes; dont 4 représentants d'ONG DH, 1 représentant d'associations des victimes, et 6 représentants des syndicats.	- Auto-évaluation des participants - Recueil des questions et préoccupations
	2ème séance de sensibilisation avec les journalistes : • Fournir une information de base sur la Cour et différents aspects de ses activités • Ecouter leurs attentes et préoccupations • Répondre à leurs questions Audience : 10 personnes présentes; dont 3 représentants de la presse écrite et 7 des radios, dont 2 radios de province.	- Auto-évaluation des participants - Recueil des questions et préoccupations
	• établir un 1er contact de qualité avec les représentants de groupes clés • leur fournir une information de base sur la Cour et différents aspects de ses activités • écouter leurs attentes et préoccupations • répondre à leurs questions • établir les bases de partenariats pour la mise en œuvre d'une sensibilisation adaptée 11 personnes présentes ; dont 5 représentants d'organisations de femmes, 2 représentants d'organisations de jeunes et 4 leaders des confessions gieuses.	- Auto-évaluation des participants - Recueil des questions et préoccupations
	• établir un 1er contact de qualité avec les représentants de groupes clés • leur fournir une information de base sur la Cour et différents aspects de ses activités • écouter leurs attentes et préoccupations • répondre à leurs questions • établir les bases de partenariats pour la mise en œuvre d'une sensibilisation adaptée. Audience : 20 avocats au Barreau de Bangui.	- Auto-évaluation des participants - Recueil des questions et préoccupations
	Objectifs : Qu'un nombre réduit de représentants de groupes clés de la société centrafricaine aient l'occasion de contribuer à la détermination de la stratégie que la Cour pénale internationale mettra en place en terme de sensibilisation. 21 personnes présentes; dont 4 représentants d'ONG DH, 2 représentant d'associations des victimes, et 3 représentants des syndicats, 3 de groupes des femmes, 2 d'organisations des jeunes, 3 avocats et 3 leaders religieux et 1 journaliste.	- Auto-évaluation des participants
	Une vingtaine de partenaires clés et de journalistes ont été invités à suivre en direct l'audience de comparution initiale de M. Bemba, projetée au Bureau extérieur via la retransmission vidéo sur site Web de la Cour.	- Echos dans les médias
	La visite du Greffier de la CPI à Bangui a constitué la première occasion pour un officiel de la Cour d'expliquer les développements judiciaires relatifs à l'affaire de M. Jean-Pierre Bemba Gombo, depuis sa remise et son transfèrement à la Cour le 3 juillet 2008. A cette occasion, elle a rencontré différentes organisations internationales accréditées en République centrafricaine, au cours desquelles Madame Arbia a pu présenter les derniers développements judiciaires à la Cour. Des échanges de vues avec des représentants des médias locaux et des organisations de la société civile locale ont portés principalement sur la responsabilité du Greffier dans la participation des victimes et la protection des témoins.	- Echos dans les médias

Darfour, Soudan

Activité	Date	Lieu	
Diffusion d'une pièce radiophonique	14 mars	Camps de réfugiés dans l'est du Tchad	
Atelier de théâtre	Reporté en raison de l'insécurité dans l'est du Tchad	Camps de réfugiés dans l'est du Tchad	
(Trois) réunions avec les principaux représentants de la communauté soudanaise	Confidentiel	Confidentiel	
Séance interactive avec des organisations de femmes journalistes à Radio internews	1 juin	Radio internews, Abéché, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec des chefs traditionnels du camp de Bredjing	5 juin	Camp de réfugiés de Bredjing, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec l'association des jeunes du camp de Bredjing	5 juin	Camp de réfugiés de Bredjing, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec l'association des femmes du camp de Bredjing	6 juin	Camp de réfugiés de Bredjing, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec les chefs traditionnels et l'association des jeunes du camp de Treguine	7 juin	Camp de réfugiés de Treguine, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec l'association des jeunes du camp de Treguine	7 juin	Camp de réfugiés de Treguine, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec l'association de femmes du camp de Treguine	8 juin	Camp de réfugiés de Treguine, dans l'est du Tchad	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Diffusion d'une pièce radiophonique dans quatre langues locales (four, zaghawa, massalit et une variante de l'arabe parlée au Darfour). Vise les communautés locales du Darfour dans les camps de réfugiés de l'est du Tchad afin de leur expliquer les principes de la CPI, ses objectifs, son rôle, sa compétence, etc. L'objectif est de sensibiliser les membres des camps sur le travail de la CPI, ses activités et sa mission et ainsi, de les préparer à accepter l'idée de justice internationale et à coopérer avec la CPI pour que justice soit faite.	- Discussions ou séminaires avec le public - Visite de suivi des commentaires du public - Travailler sur les résultats de l'évaluation
	Ateliers de théâtre d'une durée de deux à trois mois prévus dans chaque camp de réfugiés. L'objectif est d'utiliser le théâtre pour faire connaître et promouvoir le rôle et la compétence de la Cour auprès des réfugiés. Les réfugiés feront ainsi confiance à la CPI, ce qui permettra une coopération active de ces derniers avec la Cour afin que justice soit faite.	- Discussions ou séminaires avec le public - Visite de suivi des commentaires du public - Travailler sur les résultats de l'évaluation
	Faire mieux comprendre la CPI, renforcer le soutien dont elle bénéficie et créer des réseaux parmi les participants.	- Confidentiel
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Expliquer les activités et le mandat de la CPI. • Répondre aux questions et aux préoccupations soulevées Participation de 11 journalistes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 32 chefs traditionnels.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 30 représentants de jeunes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 25 responsables de femmes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 25 chefs traditionnels et représentants de jeunes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 150 personnes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 37 femmes.	

Activité	Date	Lieu	
Séance interactive avec les chefs traditionnels et l'association des jeunes du camp de Farchana	9 juin	Camp de réfugiés de Farchana, dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec l'association des femmes du camp de Farchana	9 juin	Camp de réfugiés de Farchana, dans l'est du Tchad	
Rencontre dans les camps de réfugiés au Tchad avec les communautés affectées du Darfour	Du 15 juin au 22 juin (ou dès que la situation en matière de sécurité le permettra)	Camps de réfugiés dans l'est du Tchad	
Séance interactive avec une délégation soudanaise représentant des ONG, des journalistes, des défenseurs des droits de l'Homme, des juristes et des chercheurs	14 juillet	La Haye (Pays-Bas)	
Participation à un atelier de 5 jours avec un groupe de femmes soudanaises représentant des ONG, des journalistes, des militantes des droits de l'Homme, des juristes et des chercheuses	Du 6 au 10 octobre	Kampala, Ouganda	
Réunions interactives avec des représentants de réfugiés et réunions d'information avec des réfugiés soudanais	Du 19 au 28 octobre	Camps de Farchana, est du Tchad	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées Participation de 45 chefs traditionnels et représentants de jeunes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	• Communiquer des informations précises concernant la CPI • Gérer les attentes en répondant aux questions et aux préoccupations soulevées. Participation de 25 femmes.	- Formulaires d'évaluation - Questions, préoccupations et réponses
	Tenir les réfugiés informés des activités de la CPI et faire mieux connaître son mandat et ses activités judiciaires en vue d'améliorer l'image de la Cour au sein des communautés de réfugiés dans les camps situés à l'est du Tchad.	- Formulaire d'évaluation standard (si possible) - Liste des questions les plus fréquentes - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions
	Objectifs : fournir des informations précises à propos de la CPI, communiquer les dernières informations concernant l'évolution de la situation au Soudan et répondre aux questions et aux préoccupations soulevées. Présence de 11 participants.	- Formulaires d'évaluation - Qualité des questions des participants et des réponses données
	Réunion participative de 5 jours organisée par l'association *Women initiative for Gender Justice*. Objectifs : fournir à des organisations féminines des informations précises sur la CPI, leur communiquer les dernières informations sur l'évolution de la situation au Soudan, répondre à leurs questions et préoccupations et leur donner des documents sur la CPI en arabe. Participation de 100 femmes dont 20 ont participé aux discussions en arabe sur le Soudan.	- Réactions - Formulaires d'évaluation - Questions - Préoccupations et réponses
	Objectifs : • Communiquer aux principaux représentants de réfugiés les dernières rapports de la CPI, notamment pour leur fournir des informations précises sur la requête du Procureur aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt et sur les mandats d'arrêt en cours ; • Animer des réunions d'information avec des réfugiés soudanais ; • Lancer un projet de théâtre dans les camps de réfugiés de Farchana.	- Réactions - Formulaires d'évaluation - Questions - Préoccupations et réponses

Annexe 4 : Calendrier des activités de sensibilitation prévues pour 2009

Ouganda

Activité	Date	Lieu	
Projet pilote : messages de réaction rapide par SMS[41]	De janvier à février	Bureau extérieur de Kampala	
Débats publics	2 au 5 février	District d'Amuria, sous-région Teso, nord-est de l'Ouganda	
Participation à des débats radiophoniques	5 février	District de Lira, sous-région Lango, nord-est de l'Ouganda	
Programmes de sensibilisation dans les écoles et réunions de village	Du 10 au 12 février	Ville d'Apac, district de Lira, sous-région Lango, nord de l'Ouganda	
Débat public et représentation théâtrale	Du 17 au 19 février	Ville d'Adjumani, district d'Adjumani, sous-région Madi, Nil occidental	
Participation à un débat radiophonique	19 février	Ville d'Adjumani, district d'Adjumani, sous-région Madi, Nil occidental	
Séances d'information des ONG/associations locales	De février à avril	Sous-régions Acholi, Teso, Madi et Lango	
Sensibilisation dans les écoles et tribunal fictif	Du 3 au 5 mars	District de Pader, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Participation à un débat radiophonique	5 mars	Ville de Gulu, district de Gulu, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Sensibilisation dans les écoles / concours de débats et réunions de village	10 au 12 mars	District de Dokolo, sous-région Lango, nord de l'Ouganda	
Participation à un débat radiophonique	12 mars	District de Lira, sous-région Lango, nord de l'Ouganda	
Sensibilisation dans les écoles et réunions de village	16 mars	District d'Amuria, sous-région Teso, nord de l'Ouganda	

41. Au terme de la période d'essai, il est prévu d'ouvrir le service de messagerie texte SMS au grand public à partir de mars 2008.

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Tester un mécanisme instantané de réaction rapide pour répondre aux questions fréquemment posées et dissiper toute idée fausse.	Formulaires d'évaluation remplis par environ 50 participants au projet pilote
	Mieux faire connaître la CPI et instaurer de nouveaux réseaux au niveau local. Viser la participation d'environ 900 membres du grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Expliquer les activités de la Cour, se mettre à l'écoute des préoccupations du grand public et dissiper toute idée fausse. À destination du grand public.	Nombre d'appels téléphoniques / messages texte ; questions / commentaires / contributions des participants
	Mieux faire connaître la CPI et renforcer les réseaux d'étudiants et d'enseignants ; expliquer les activités de la Cour, se mettre à l'écoute des préoccupations du grand public et dissiper toute idée fausse. Participation d'environ 800 étudiants et enseignants ; grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Mieux faire connaître la CPI auprès du personnel des forces de l'ordre, des chefs religieux et du grand public. Participation de représentants de la police et du cabinet du commissaire résident du district ; chefs religieux et grand public.	
	Mieux faire connaître au public les activités menées par la Cour, se mettre à l'écoute des préoccupations du grand public et dissiper toute idée fausse. Participation du grand public.	Évaluation des enregistrements audio des programmes
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux des associations locales de la sous-région Acholi.Participation de 50 représentants d'associations locales et de 50 policiers.	
	Fournir les dernières informations à propos des activités de la CPI et renforcer les réseaux. Participation d'environ 2 500 étudiants et enseignants de trois écoles différentes.	Formulaire d'évaluation standard
	Mieux faire connaître au public les activités menées par la Cour, se mettre à l'écoute des préoccupations du grand public et dissiper toute idée fausse. Participation du grand public.	Nombre d'appels téléphoniques / messages texte ; questions / commentaires / contributions des participants
	Fournir les dernières informations à propos des activités de la CPI et renforcer les réseaux d'étudiants, d'enseignants et au sein du grand public.	- Réactions sur le terrain - Rapports mensuels
	Mieux faire connaître au public les activités menées par la Cour, se mettre à l'écoute des préoccupations du grand public et dissiper toute idée fausse. Participation du grand public.	Évaluation des enregistrements audio des programmes
	Fournir les dernières informations à propos des activités de la CPI et instaurer de nouveaux réseaux dans le domaine de la sensibilisation. Participation d'enseignants et d'étudiants. Participation du grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain

Activité	Date	Lieu	
Formation à l'intention du personnel des forces de l'ordre et des associations locales	Du 18 au 20 mars	District d'Amuria, sous-région Teso, nord-est de l'Ouganda	
Séminaire à l'intention des membres du Parlement	De mars à avril		
Réunion de village, activités de sensibilisation auprès de personnes handicapées, débat et jeu-concours dans l'école secondaire d'Alere	Du 7 au 9 avril	District d'Adjumani, sous région Madi, Nil occidental	
Débat public dans le district de Gulu	21 avril	Municipalité de Gulu, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Débat public et représentations théâtrales	Du 22 et 23 avril	District de Gulu, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Activités de sensibilisation à l'intention des chefs religieux	D'avril à mai	Sous-régions Acholi, Lango, Teso et Madi	
Réunion de village, activités de sensibilisation auprès de personnes handicapées	Du 5 au 7 mai	District de Lira, sous-région Lango, nord de l'Ouganda	
Débats publics, représentations théâtrales et activités de sensibilisation dans les écoles	Du 11 au 15 mai	District de Kaberamaido, sous-région Teso, nord-est de l'Ouganda	
Formation d'associations locales et du personnel de la police	Du 19 au 21 mai	District de Gulu, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Débat public	16 juin	District d'Adjumani, sous-région Madi, Nil occidental	
Formation à l'intention des officiers de police et des associations locales	Du 16 au 18 juin	District d'Adjumani, sous-région Madi, Nil occidental	
Réunions de village et activités de sensibilisation dans les écoles	Du 6 au 9 juillet	Districts d'Amuria, de Kumi, de Bukedea et de Kaberamaido, sous-région Teso, nord-est de l'Ouganda	
Débat et jeu-concours à l'école secondaire YY Okot Memorial et débats publics	Du 14 au 16 juillet	District de Kitgum, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Formation à l'intention des associations locales et du personnel de police	Du 21 au 23 juillet	District de Lira, sous-région Lango, nord de l'Ouganda	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Fournir les dernières informations à propos des activités de la CPI et renforcer les réseaux d'officiers de police et d'associations locales dans la sous-région Madi. Participation de 50 officiers de police et de 50 représentants d'associations locales ; grand public.	
	Fournir des informations sur le mandat et les activités de la CPI en préparation du débat autour du projet de loi sur la CPI. À destination des parlementaires des communautés touchées dans les sous-régions Acholi, Lango, Madi et Teso, y compris les membres de la Commission parlementaire des affaires juridiques.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives à la CPI et renforcer les réseaux. Participation d'étudiants. Participation du grand public, y compris des personnes déplacées.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux des personnes déplacées et dans le grand public à Gulu. Participation du grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux des personnes déplacées et dans le grand public à Gulu.	
	Mieux faire comprendre le fonctionnement de la CPI aux chefs des communautés locales les plus touchées dans la sous-région Acholi. Participation de 50 chefs religieux par région.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations à propos des activités de la CPI et renforcer les réseaux des personnes handicapées et dans le grand public. Participation de 50 personnes handicapées. Participation du grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives à la CPI et renforcer les réseaux au sein de la population locale et parmi les étudiants.	
	Fournir les dernières informations relatives à la CPI et renforcer les réseaux d'associations locales dans la sous-région Acholi. Participation de 50 représentants d'associations locales, de 50 membres du personnel de la police et de l'ensemble des étudiants de l'université de Gulu.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives à la CPI et renforcer les réseaux dans la population locale. Grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations à propos des activités de la CPI et renforcer les réseaux d'officiers de police et d'associations locales dans la sous-région Madi. Participation de 50 officiers de police et de 50 représentants d'associations locales ; participation du grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Mieux faire connaître la CPI et instaurer de nouveaux réseaux de sensibilisation. Participation d'environ 2 000 membres du grand public (toutes les manifestations).	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations sur les activités de la CPI et renforcer les réseaux parmi les étudiants et les enseignants et dans le grand public, y compris des personnes revenues de camps de personnes déplacées. Participation d'environ 300 étudiants et de 300 membres du grand public.	
	Fournir les dernières informations sur les activités de la CPI et renforcer les réseaux entre les associations locales et le personnel des forces de l'ordre. Participation de 50 représentants d'associations locales et de 50 représentants de la police dans la sous-région de Lango.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain

Activité	Date	Lieu	
Formation de suivi à l'intention des responsables culturels teso	Du 10 au 14 août	Districts de Soroti et de Kaberamaido, sous-région Teso, nord-est de l'Ouganda	
Réunions de ville/village et activités de sensibilisation à l'intention des femmes	Du 18 au 20 août	District d'Amuru, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Activités de sensibilisation sans les écoles et débats publics	Du 8 au10 septembre	District d'Adjumani, sous-région Madi, Nil occidental	
Activités de sensibilisation dans les écoles, rencontre avec des femmes et débats publics	Du 15 au 17 septembre	District de Kitgum, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Réunions interactives avec des groupes de femmes et de jeunes	Du 21 au 24 septembre	Districts d'Amuria et de Katakwi, sous-région Teso, nord de l'Ouganda	
Activités de sensibilisation dans les écoles, débats publics et activités de sensibilisation aux questions sexospécifiques	Du 13 au15 octobre	Districts d'Oyam et d'Amolatar, sous-région Lango, nord de l'Ouganda	
Activités de sensibilisation aux questions sexospécifiques, réunion avec des personnes handicapées et débats publics	20 au 22 octobre	District de Pader, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Programme de sensibilisation dans les écoles, débats publics et activités de sensibilisation aux questions sexospécifiques	Du 2 au 5 novembre	Districts de Kaberamaido, de Soroti, de Katakwi et d'Amuria, sous-région Teso, nord-est de l'Ouganda	
Activités de sensibilisation aux questions sexospécifiques, réunion avec des jeunes et débats publics	Du 10 au 12 novembre	District d'Amuru, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Programme radiophonique	De janvier à décembre	Station *Mega FM* dans le district de Gulu, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Programme radiophonique	De janvier à décembre	Station *Voice of Teso FM* dans le district de Soroti, sous-région Teso, nord de l'Ouganda	
Programme radiophonique	De janvier à décembre	Station *Radio Trans-Nile* dans le district de Moyo, sous-région Madi, nord de l'Ouganda	
Programme radiophonique	De janvier à décembre	Station *Unity FM* dans le district de Lira, sous-région Acholi, nord de l'Ouganda	
Conférences de presse à l'intention des journalistes dans le nord et le nord-est de l'Ouganda	De février à novembre	Sous-régions Acholi, Lango, Teso et Nil occidental Kampala, district de Kampala	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et évaluer les effets des activités de sensibilisation menées par des groupes tiers. Participation de 50 responsables culturels.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Mieux faire comprendre le fonctionnement de la CPI aux groupes les plus touchés par le conflit dans le nord de l'Ouganda. Participation de 300 représentants du grand public.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux d'étudiants et dans le grand public, y compris les personnes revenues de camps de personnes déplacées. Participation d'environ 300 étudiants et de 300 représentants du grand public.	
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux d'étudiants, des femmes et dans le grand public. Vise la participation d'environ 700 étudiants et 300 membres du grand public.	
	Mieux faire comprendre le fonctionnement de la CPI aux groupes les plus touchés par le conflit dans le nord de l'Ouganda.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux d'écoles et des femmes au niveau local. Participation d'environ 800 étudiants et enseignants et de 100 représentants d'organisations de femmes.	
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux des femmes. Participation de 100 femmes et représentants du grand public, y compris de personnes revenues de camps de personnes déplacées.	
	Mieux faire connaître la CPI au grand public et évaluer les effets des activités de sensibilisation menées par des groupes tiers. Participation de 800 étudiants et de 100 représentants d'organisations de femmes.	
	Fournir les dernières informations relatives aux activités de la CPI et renforcer les réseaux des femmes. Participation de 100 représentants d'organisations de femmes.	
	Faciliter la diffusion d'informations simplifiées relatives à la CPI en langue ateso. Participation du grand public.	Évaluation des enregistrements audio des programmes radiophoniques Rapports du/des partenaire(s) Nombre d'appels téléphoniques/messages texte ; Questions/commentaires/ contributions des participants
	Faciliter la diffusion d'informations simplifiées relatives à la CPI en langue ateso. Participation du grand public.	
	Faciliter la diffusion d'informations simplifiées relatives à la CPI en langue ateso. Participation du grand public.	
	Faciliter la diffusion d'informations simplifiées relatives à la CPI en langue ateso. Participation du grand public.	
	Rendre plus précises les informations relatives à la CPI relayées par les organes de presse locaux. Fournir des informations précises relatives à la CPI en vue de les diffuser au lectorat des journaux ougandais et aux auditeurs radio.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain

République démocratique du Congo

Activité	Date	Lieu	
Réunions grand public dans les villages en Ituri avec projection de programmes vidéo sur le procès Lubanga (en cas de reprise de la procédure) ou le procès contre Katanga et Chui (si programmé)	Tout au long du procès	Bunia, Kasenyi, Mahagi, Aru, Bogoro, Komanda, Nyakunde, Mungwalu, Mambassa (Ituri)	
Réunions de consultation et d'information avec les groupes clés avec projection de programmes vidéo sur le procès Lubanga (en cas de reprise de la procédure) ou du procès contre Katanga et Chui (si programmé)	Tout au long du procès	Kinshasa	
Production de programmes radio	Janvier - Décembre	Kinshasa et Ituri	
Lancement de Spots radios et télévisés sur la Cour (« demandez à la Cour »)	Janvier (diffusion toute l'année)	Kinshasa et RDC Bunia (Ituri	
Visite hebdomadaire d'étudiants au Bureau de Kinshasa	Toute l'année	Bureau de Kinshasa	
Réunions grand public par le théâtre en Ituri	Janvier	Bunia, Bogoro, Kasenyi, Mahagi et Aru (Ituri)	
Programme de sensibilisation des étudiants	Mi janvier et février	Kinshasa et Bunia (Ituri)	
Coordonner l'étude sur la connaissance et la perception de la Cour par les Ituriens	Février-Mars	Bunia (Ituri)	
Formation des animateurs des clubs d'écoute	Mars	Bunia (Ituri)	
Organiser trois sessions d'information avec les professeurs des Universités de droit	Mars, Juin, Septembre	Facultés de Droit de Kinshasa, Lubumbashi, Nord et Sud Kivu, Kisangani, Ituri	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Si les juges décident de reprendre la procédure à l'encontre de Lubanga ou s'ils fixent la date de procès de katanga et Chui, alors les populations des villages d'Ituri seront ciblées par tout un éventail d'activités dont des régulières réunions grand public, dans lesquels des représentants de la Cour viennent donner des informations sur les audiences. Des vidéos des audiences seront retransmises pour permettre à la population locale de voir comment la Cour opère dans les faits. PIDS organisera ce type de réunions en Ituri et à Kinshasa avant et tout au long des procès potentiels.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Si les juges décident de reprendre la procédure à l'encontre de Lubanga ou s'ils fixent la date de procès de katanga et Chui, alors les différents groups clés seront ciblés par tout un éventail d'activités dont des régulières réunions grand public, dans lesquels des représentants de la Cour viennent donner des informations sur les audiences. Des vidéos des audiences seront retransmises pour permettre à la population locale de voir comment la Cour opère dans les faits. PIDS organisera ce type de réunions en Ituri et à Kinshasa avant et tout au long des procès potentiels.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Production de nouveaux programmes radio en français, swahili et lingala sur les activités de la Cour.	- Audience - Monitoring des clubs d'écoute
	Ces spots qui comporteront une question et une réponse comprendront des messages clairs et précis sur la Cour en général mais aussi sur les différentes étapes de la procédure telles que l'audience de confirmation des charges, le procès, la publication de décisions importantes, etc. Diffusion via les télés et radios à Kinshasa (couverture locale et nationale) et le réseau de radios communautaires en Ituri.	- Nombre de diffusion - Monitoring des clubs d'écoute
	Discussions ouvertes avec les étudiants, qui sont reçus au bureau extérieur de Kinshasa chaque semaine. Ces visites régulières permettent aux étudiants de venir s'informer sur des questions d'actualité, mais aussi de faire des recherches et de poser des questions sur les procédures en cours.	- Recueil des questions
	Ces rencontres sont la suite des différents contacts entrepris durant 2008 et qui consistaient dans un premier temps à sensibiliser les leaders ou représentants des communautés. Le but est d'utiliser le théâtre afin de : - toucher un public de plus en plus large dans la région. - expliquer l'évolution judiciaire des affaires.	- Audience - Recueil des questions
	Nous allons développer un programme ciblant les étudiants, leurs professeurs et les Universités afin de : - toucher davantage de public, et encourager l'enseignement des notions de la CPI dans l'enseignement congolais. - expliquer l'évolution judiciaire des affaires en cours.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Evaluer les connaissances sur la CPI et obtenir une banque de données. L'étude sera menée par le Radith (Réseau d'appui des ONG de droit de l'Homme d'Ituri) avec l'appui matériel et technique de la Cour.	- Résultats de l'étude
	Fournir une formation aux animateurs des clubs d'écoute de l'Ituri : - opérationnelle : leur apprendre techniquement à enregistrer les questions, points de vue qu'ils recueillent sur le travail de la Cour et à les transmettre - apporter les éclaircissements nécessaires sur le fond des affaires, les enquêtes en cours, etc.	- Formulaires d'évaluation - Rapport de formation - Recueil des questions
	Organiser des sessions, avec la participation de représentants de la Cour, dans les universités de droit auprès des professeurs et responsables universitaires afin d'encourager l'enseignement des notions sur la Cour pénale internationale en milieu universitaire.	- Formulaires d'évaluation - Rapport de formation - Recueil des questions

Activité	Date	Lieu	
Sessions de formation des professionnels du droit	Mars (1 fois par semestre)	Kinshasa, Ituri et Kivu	
Mission dans le Kivu	Fin mars - début avril	Bukavu et Goma, Kivu.	
Réunion d'information auprès des nouveaux cadres territoriaux	Avril-Mai	Bunia (Ituri)	
Organisation du premier Festival des arts pour la promotion des droits de l'Homme	Avril	Kinshasa	
Réunions de consultation avec les chefs coutumiers d'Ituri	Avril, Juillet, Octobre	Ituri	
Lancement du programme de théâtre radiophonique et télévisuel	Mai	Kinshasa, Ituri, Kivu	
Jeux concours sur le programme de théâtre radiophonique	Juin	Bunia (Ituri)	
Session de formation des professionnels du droit	Juin (1 fois par semestre)	Kinshasa, Ituri et Kivu	
Suivi et supervision des clubs d'écoute	Juillet	Ituri	
Célébration de la journée de la CPI	Juillet	Kinshasa et Bunia (Ituri)	
Réunions grand public par le théâtre en Ituri	Août	Bunia, Kasenyi, Mahagi, Aru, Bogoro, Komanda, Nyakunde, Mungwalu, Mambassa, Ituri	
Programme de sensibilisation des étudiants	Septembre et octobre	Kinshasa et Bunia (Ituri)	
Mission dans le Kivu	Fin octobre - début novembre	Bukavu et Goma (Kivu)	
Organisation de concours de dessin dans les écoles d'Ituri sur les différents crimes de la CPI	Novembre	Mahagi, Bunia, Aru Kasenyi (Ituri)	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Organiser au moins une fois par semestre une session avec la participation des représentants de la Cour, afin de contribuer à la formation professionnelle des avocats et magistrats congolais et de leur fournir l'information nécessaire sur la CPI, le Statut de Rome et les autres textes légaux, le principe de complémentarité, etc.	- Formulaires d'évaluation - Rapport de formation - Recueil des questions
	Faire le suivi des missions précédentes dans la région et consolider le réseau des partenaires locaux : ONG, journalistes, etc. Mener des réunions de consultation auprès des différents groupes cibles.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Réunir le Commissaire de District et ses adjoints et administrateurs du territoire et Chefs des collectivités en Ituri afin de les informer de la mission de la CPI, des affaires en cours et créer les bases d'une collaboration.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	A travers l'organisation d'un festival des arts pour les droits de l'Homme, l'idée est d'utiliser divers vecteur pour rendre grand public la notion de lutte contre l'impunité.	- Supports vidéo
	Animer une fois par trimestre une réunion de consultation avec les chefs coutumiers des villages d'Ituri	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Diffusé une fois par semaine, ce programme est destiné aux enfants, jeunes, femmes, victimes. Un groupe de théâtre va réaliser des courtes pièces (environ dix minutes) en français, lingala et swahili. Diffusion via les radios à Kinshasa (couverture locale et nationale) et le réseau de radios communautaires en Ituri. Le théâtre sera aussi produit sous forme audiovisuelle pour les télévisions.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Ce jeu portera sur deux questions posées à la fin de chaque épisode de théâtre. Les auditeurs enverront leur réponse et les gagnants recevront des prix. Ce jeu sera limité à l'Ituri dans un premier temps.	- Formulaires d'évaluation
	Organiser au moins une fois par semestre une session avec la participation des représentants de la Cour, afin de contribuer à la formation professionnelle des avocats et magistrats congolais et de leur fournir l'information nécessaire sur la CPI, le Statut de Rome et les autres textes légaux, le principe de complémentarité, etc.	- Formulaires d'évaluation - Rapport de formation - Recueil des questions
	Assurer le monitoring du fonctionnement des clubs d'écoute.	- Rapport de supervision
	L'anniversaire de la CPI est l'occasion de réunir les partenaires, journalistes, etc. afin de présenter le bilan et perspectives d'avenir de la Cour.	- Rapport d'activités - Recueil des questions
	Ces rencontres font suite aux différents contacts entrepris en 2008 et qui consistaient en premier lieu à sensibiliser les leaders ou représentants des communautés. Le but est : - de toucher plus de public et gagner ainsi du terrain dans la région. - d'expliquer l'évolution judiciaire des affaires en cours.	- Rapport d'activités - Recueil des questions
	Activité dans le cadre du programme ciblant les étudiants, leurs professeurs et les Universités afin de : - Toucher davantage de public, et encourager l'enseignement des notions de la CPI dans l'enseignement congolais - expliquer l'évolution judiciaire des affaires en cours.	- Rapport d'activités - Recueil des questions
	Faire le suivi des missions précédentes dans la région et consolider le réseau des partenaires locaux : ONG, journalistes, etc. Informer le grand public sur l'existence de la cour, son rôle, sa mission et ses activités en RDC.	- Rapport de mission - Recueil des questions
	Susciter l'intérêt des enfants sur la CPI et établir un dialogue avec eux au moyen d'un concours ludique de dessin.	- Liste des lauréats

République centrafricaine

Activité	Date	Lieu	
Réunions de consultation avec des chefs de quartiers de Bangui	Dès janvier	Bangui (dont PK 12)	
Réunions de consultation et d'information avec les groupes des femmes, les associations des victimes et les ONG de défense des Droits de l'Homme	Janvier et selon l'actualité judiciaire	Bangui	
Réunions de consultation et d'information avec les professeurs et les responsables des universités de Droit	Janvier et selon l'actualité judiciaire	Bangui : Université de Bangui, Haute école de gestion, Cours préparatoire international, Université Walombé.	
Programme de sensibilisation des femmes	Janvier et selon l'actualité judiciaire Dès janvier et de facon régulière	Bangui	
Programme de sensibilisation des étudiants en Droit	Dès janvier et de facon régulière (chaque trimestre)	Bangui : Université de Bangui, Haute école de Gestion, Université Walombe, Cours préparatoire international.	
Point presse	Bi-mensuel	Bureau de Bangui	
Production des programmes radiophoniques et télevisés	Janvier - Décembre	Diffusion sur la télévision et les radios à couverture nationale et locale.	
Lancement des spots radiophoniques et télévisés sur la Cour (« demandez à la Cour »)	Janvier (diffusion toute l'année)	Diffusion sur la télévision et les radios à couverture nationale et locale.	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Rencontrer de façon régulière les principaux chefs des quartiers de Bangui les plus touchés par les crimes sur lesquels la CPI enquête.	- Recueil des questions
	Les groupes des femmes, les associations des victimes et les ONG de défense des droits de l'Homme représentent des partenaires incontournables pour atteindre les communautés affectées en RCA. Il convient donc, dans la suite des premières réunions de sensibilisation organisées en leur direction courant 2008, de réunir leurs représentants afin de : • Renforcer leur connaissance et leur compréhension du mandat et des activités de la Cour ; • Etablir un programme d'activités afin de toucher directement leurs membres et communautés.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Les directeurs de plusieurs grandes universités de droit et assimilés sont prêts à mettre en place un programme de sensibilisation à destination de leurs étudiants en droit. Il convient donc de commencer par réunir les professeurs afin de : • Former les enseignants sur le mandat et les activités de la Cour ; • Etablir un calendrier de conférences menées par les représentants de la Cour en direction des étudiants ; • Soutenir leurs centres de documentation.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Nous allons développer un programme ciblant les femmes et les membres des associations de victimes et de droits de l'Homme à Bangui afin de : • expliquer le mandat de la CPI et l'évolution judiciaire des affaires en cours ; • encourager la participation des victimes dans les procédures devant la CPI. Par la tenue des réunions d'information, de projections de programmes vidéos, des débats, etc...	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Nous allons développer un programme ciblant les étudiants en Droit, leurs professeurs et les universités à Bangui afin d' : • expliquer le mandat de la CPI et l'évolution judiciaire des affaires en cours ; • encourager l'enseignement des notions de la CPI dans l'enseignement centrafricain. Par la tenue des conférences débats, par l'affichage régulier d'actualités sur la CPI, et la fourniture de documentation (textes juridiques, etc.).	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Les journalistes de la télévision, radios et presse écrite, locaux et internationaux seront invités de façon régulière à des points presse organisés au Bureau de Bangui (au moins deux fois par mois et selon les besoins de l'actualité judiciaire).	- Recueil des questions - Echos dans les médias
	Production de nouveaux programmes pour la télevision et les radios en français et sango sur la CPI et ses activités. Diffusions via *Télé Centrafrique, Radio Centrafrique, Radio Ndeke Luka, Radio Notre Dame* et ses partenaires locaux, *Radio Néhémie, Radio Voix de la Paix...*	- Audience
	Ces spots qui comporteront une question et une réponse comprendront des messages clairs et précis sur la Cour en général mais aussi sur les différentes étapes de la procédure telles que l'audience de confirmation des charges, le procès, la publication de décisions importantes, etc. Diffusion en français et en sango via la télé et les radios à Bangui (couverture locale et nationale).	- Nombre de diffusion - Audience

Activité	Date	Lieu	
Etudier la possibilité de mettre en place des clubs d'écoute	Mars	Bangui dans un premier temps (y compris PK 12), puis, si possible (questions logistiques et sécurité) à PK 22, et dans les villes de Bossangoa, Mongoumba, Damara, Bossembélé.	
Sessions de formation des professionnels du Droit (magistrats, avocats...)	Mars (1 fois par semestre)	Bangui	
Mission de sensibilisation auprès des communautés affectées dans les villages hors de Bangui	Dès le 1er trimestre 2009 et de façon régulière	Si possible (questions logistiques et sécurité) à PK 22, et dans les villes de Bossangoa, Mongoumba, Damara, Bossembélé.	
Célébration de la journée de la CPI	Juillet	Bangui	
Lancement du programme de théâtre radiophonique et télévisuel	2ème moitié de 2009	Diffusion sur la télévision et les radios à couverture nationale et locale.	
Réunions grand public par le théâtre	Dernier semestre 2009	Bangui dans un premier temps	
Réunions de consultation et d'information avec les groupes clés avec projection de programmes vidéo d'introduction sur la Cour et le déroulé de l'audience	2 semaines avant l'audience de confirmation des charges de Bemba	Bangui	
Projection en direct de l'ouverture des audiences importantes (ouverture de l'audience de confirmation des charges, etc.)	Jour de l'ouverture des grandes audiences	Bureau de Bangui	
Réunions d'information avec les groupes clés avec projection de programmes vidéo résumant l'audience	Pendant l'audience de confirmation des charges de Bemba	Bangui	
Réunions de d'information avec les groupes clés avec projection de programmes vidéo et explication de la décision des juges sur la confirmation des charges de J.P. Bemba	Dans les 60 jours suivants la cloture de l'audience de confirmation des charges de Bemba	Bangui	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Etudier la possibilité de mettre sur pied des clubs d'écoute dans divers quartiers populaires de Bangui afin de permettre aux communautés les plus affectées de suivre les émissions autour de la CPI, de transmettre à la CPI leurs questions et préoccupations et d'obtenir des réponses de représentants de la Cour.	- Rapport de faisabilité
	Organiser au moins une fois par semestre une session avec la participation des représentants de la Cour, afin de contribuer à la formation professionnelle des avocats et magistrats centrafricains et de leur fournir l'information nécessaire sur la CPI, le Statut de Rome et les autres textes légaux, le principe de complémentarité, etc.	- Formulaires d'évaluation - Rapport de formation - Recueil des questions
	Mener des réunions de consultation auprès des représentants des communautés les plus affectées par les crimes sur lesquels la Cour enquête dans les villes hors de Bangui (chefs locaux, ONG locales, chefs religieux, etc.) afin de préparer la tenue des réunions grand public dans ces communautés.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	L'anniversaire de la CPI est l'occasion de réunir les partenaires, journalistes, etc. afin de présenter le bilan et perspectives d'avenir de la Cour.	- Rapport d'activités - Recueil des questions
	Diffusé une fois par semaine, ce programme est destiné aux enfants, jeunes, femmes, victimes. Un groupe de théâtre va réaliser des courtes pièces (environ dix minutes) en français et Sango. Diffusions via *Radio Centrafrique, Radio Ndeke Luka, Radio Notre Dame* et ses partenaires locaux, *Radio Néhémie, Radio Voix de la Paix*... Le théâtre sera aussi produit sous forme audiovisuelle pour la télévision.	- Audience - Nombre de diffusions - Réactions des auditeurs via SMS
	Ces rencontres sont la suite des différents contacts entrepris durant 2009 et qui consistaient dans un premier temps à sensibiliser les leaders ou représentants des communautés. Le but est d'utiliser le théâtre afin de : - toucher un public de plus en plus large ; - expliquer l'évolution judiciaire des affaires.	- Formulaires d'évaluation
	Dés que les juges auront fixé la date de l'audience de confirmation des charges de J.P. Bemba, seront organisées des réunions avec les différents groupes clés : femmes, groupes des femmes et associations des victimes, étudiants et groupes des jeunes, ONG de défense des Droits de l'Homme, professionnels du droit (magistrats et avocats) seront ciblés par tout un éventail d'activités dont des régulières réunions de consultations avec les représentants de ces groupes et des réunions d'informations avec la participation des représentants de la Cour. Des programmes vidéos seront projetées pour permettre à la population locale de voir comment la Cour opère dans les faits. PIDS organisera ce type de réunions à Bangui avant et tout au long de l'audience de confirmation des charges.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Inviter une trentaine de partenaires clés et journalistes au bureau afin de suivre via le webstreaming les audiences les moments clés des audiences les plus importantes et répondre à leurs questions.	- Recueil des questions - Echos dans les medias
	Les différents groupes clés ciblés en amont de l'audience de confirmation des charges : femmes, groupes des femmes et associations des victimes, étudiants et groupes de jeunes, ONG de défense des droits de l'Homme, professionels du droit (magistrats et avocats) seront invités tout au long de l'audience à suivre la procédure lors des réunions hebdomadaires avec la participation des représentants de la Cour. Des vidéos des audiences (résumés d'audience,...) seront retransmises pour permettre à la population locale de voir comment la Cour opère dans les faits et des débats organisés afin de répondre à leurs questions et préoccupations.	- Formulaires d'évaluation - Recueil des questions
	Dés que les juges rendront leur décision sur la confirmation des charges de J.P. Bemba, seront organisées des réunions avec les différents groupes clés sensibilisés tout au long de l'audience afin de leur expliquer la décision et répondre à leurs questions et préoccupations.	- Evaluation forms - Recueil des questions

Darfour, Soudan

Activité	Date	Lieu	
Séance interactive avec des organisations des femmes	Février	Confidentiel	
Atelier de théâtre	Février	Camp de Farchana, Est du Tchad	
Diffusion d'une pièce radiophonique	Jusqu'au mois de juillet	Tchad/Darfour	
Séances interactives avec des soudanais expatriés	15 mars	La Haye (Pays-Bas)	
Deux séances interactives avec les principaux représentants de la société soudanaise, notamment des journalistes, des juristes, des militants, des femmes, des artistes, des dramaturges, des enseignants, des étudiants, etc.	Avril-mai Février	Confidentiel	
Rencontres individuelles avec des membres des communautés touchées dans trois camps situés dans l'est du Tchad	Du 1er au 12 juin	Trois camps situés dans l'est du Tchad (camps à déterminer en fonction de la situation en matière de sécurité au Tchad)	

	Description sommaire	Moyens d'évaluation
	Communiquer des informations précises concernant la CPI. Expliquer les activités judiciaires et le mandat de la CPI, en portant une attention particulière aux questions relatives aux femmes. Répondre aux questions et préoccupations.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Ateliers de théâtre d'une durée de deux à trois mois prévus dans chaque camp de réfugiés. L'objectif est d'utiliser le théâtre pour faire connaître et promouvoir le rôle et la compétence de la Cour auprès des réfugiés. Les réfugiés feront ainsi confiance à la CPI, ce qui permettra une coopération active de ces derniers avec la Cour afin que justice soit faite.	- Discussions ou séminaires avec le public - Visite de suivi des commentaires du public - Travailler sur les résultats de l'évaluation
	Diffusion d'une pièce radiophonique dans quatre langues locales (zaghawa, masalit, four et un dialecte arabe parlé au Darfour). Viser les communautés locales du Darfour dans les camps de réfugiés et de déplacés afin de leur expliquer, entre autres, le mandat, les activités et la compétence de la CPI. L'objectif est de sensibiliser les membres des camps sur le travail de la CPI, ses activités et sa mission et ainsi, de les préparer à accepter l'idée de justice internationale.	- Discussions ou séminaires avec le public - Visite de suivi des commentaires du public - Travailler sur les résultats de l'évaluation
	Communiquer des informations précises concernant la CPI. Expliquer les activités et le mandat de la CPI. Répondre aux questions et préoccupations. Faire le point sur les procédures judiciaires. Encourager des groupes à rejoindre le réseau. Rectifier les fausses impressions sur la CPI.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Communiquer des informations précises concernant la CPI. Expliquer les activités et le mandat de la CPI. Répondre aux questions et préoccupations. Faire le point sur les procédures judiciaires. Encourager des groupes à rejoindre le réseau. Rectifier les fausses impressions sur la CPI.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain
	Communiquer des informations précises et à jour concernant, entre autres, le mandat, les activités judiciaires et la compétence de la CPI. L'objectif est d'améliorer l'image de la Cour au sein des communautés de réfugiés dans les camps situés au Tchad. Rectifier les fausses impressions sur la CPI.	- Formulaire d'évaluation standard - Qualité des questions des participants et des réponses données - Réactions sur le terrain